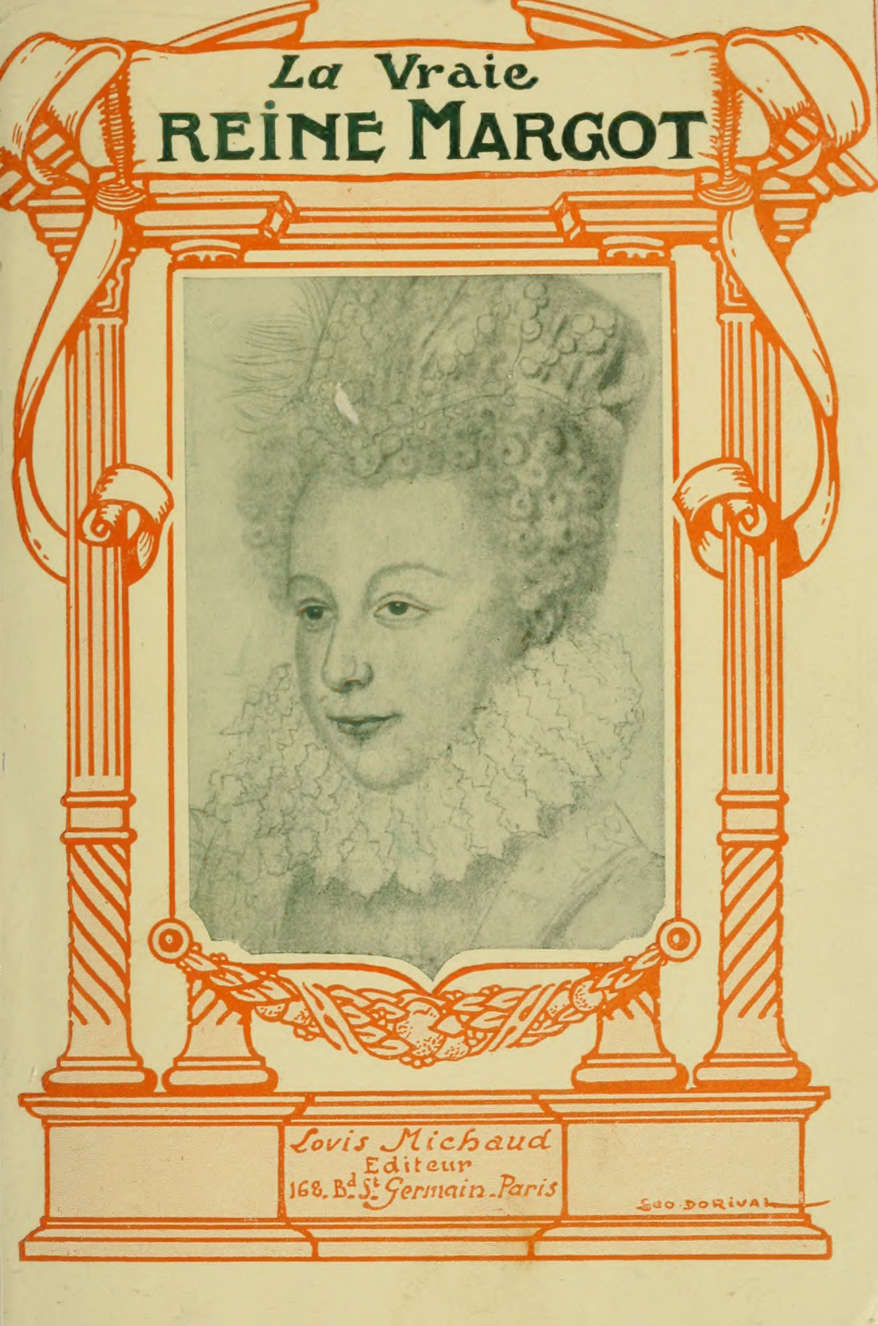
Collection Historique Illustrée

La Vraie
Reine Margot

S.D.

LOUIS-MICHAUD
ÉDITEUR
168. B[d] St GERMAIN. PARIS


La Vraie
REINE MARGOT
Louis Michaud
Editeur
168. Bd St Germain. Paris
LEO DORIVAL

La Vraie
Reine Margot

Published 5 novembre 1908

COLLECTION HISTORIQUE ILLUSTRÉE

Albert SAVINE

La Vraie
Reine Margot

D'après les Documents d'Archives et les Mémoires.

Illustrations documentaires



LOUIS-MICHAUD
ÉDITEUR
168, Boulevard Saint-Germain, 168
PARIS

PRÉFACE

ARGUERITE de Valois, fille de Henri II et première femme de Henri IV, la reine Margot des romanciers et des poètes, est une des figures les plus curieuses et les plus amusantes du XVIe siècle.

Sa célébrité bruyante et cascadeuse a éclipsé celle de toutes les autres Marguerite, aussi bien la docte sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême, qui fut aussi reine de Navarre, que Marguerite de France, fille de François Ier, qui épousa Philibert-Emmanuel duc de Savoie.

Née au milieu d'un siècle troublé, engagée dès ses jeunes ans dans les terribles agitations politiques qui, sous le nom de guerres de religion, divisèrent la France pendant le règne de ses frères, François II, Charles IX et Henri III, elle épousait, à la veille de la Saint-Barthélemy où elle devait jouer un rôle indulgent et sauveur, le chef de la faction huguenote que la marche des événements, l'évolution des partis et des groupements, l'intervention de l'étranger dans nos luttes intestines devaient faire un jour le pacificateur de la France et l'un des meilleurs ouvriers de son unité nationale.

Apportez dans ce cadre grave et parfois lugubre, le luxe et la luxure d'une fille de Florentine, l'élégance et la fantaisie d'une Valois, et il est facile de deviner pourquoi les pages de la vie de cette amoureuse et de cette passionnée ont un tel charme.

exercent sur les imaginations une telle fascination, tant de centaines d'années révolues.

On ne pouvait, après nombre d'ouvrages excellents, prétendre ajouter autre chose que quelques traits au portrait bien connu de la reine Margot. Ce livre n'a pas la prétention d'innover mais de rappeler. Empruntant sa couleur et son pittoresque aux récits des contemporains, aux correspondances, aux mémoires, il a tâché de leur dérober un peu de vie et d'éviter et la sécheresse et la licence trop facile en un sujet aussi scabreux.

Aussi bien ne faut-il pas juger les hommes et les femmes du XVIe siècle d'après les règles et les habitudes morales de notre époque et prétendre leur imposer une sévérité d'allures, une rectitude de principes qui leur étaient inconnues. La licence effrénée des Valois fut celle de leur temps. Une reine Margot n'eût pu vivre après que Louis XIV eut réformé les mœurs de sa cour et de ses sujets, en ne mettant que sa seule fantaisie au-dessus des lois. Aussi n'y a-t-il qu'une seule reine Margot, mélange de séduction et de vices élégants, pour le bonheur des poètes et des dramaturges.

Encore une fois, le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, les collections de Clairambault, les crayons d'un art si pur des portraitistes anonymes du XVIe siècle, les autographes du Département des manuscrits ont fourni pour ce volume des éléments d'illustration variés, curieux et exacts.

La Vraie Reine Margot

I

Un Mariage d'État.



ATHERINE de Médicis, épouse délaissée et négligée de Henri II, était demeurée dix ans stérile. Mais à partir de 1543, la toute puissante duchesse de Valentinois ayant consenti à laisser procurer un héritier à la couronne de France, toute une nichée d'enfants vint réjouir les palais royaux. Celle qui devait être la reine de Navarre ne naquit que dix ans plus tard, le 4 mai 1553, un dimanche, à quatre heures et quart du soir, dans ce château de Saint-Germain que son aïeul François Ier avait restauré, à la lisière d'une forêt giboyeuse, sur un riant coteau dominant les sinuosités de la Seine (1).

Elle avait cinq frères, François, Charles, Alexandre, Louis, Hercule (2) et deux sœurs, Elisabeth et Claude. Son parrain fut le prince de Ferrare, sa marraine, sa tante Marguerite, duchesse de Savoie, celle qu'on appelait Pallas à la Cour de Henri II, parce qu'elle s'était faite la protectrice des lettrés et des savants. Son enfance fut celle de toutes les petites princesses de ce temps. Catherine lui

(1) Il y a désaccord entre les historiens sur le lieu. Charles Merki, dans son excellent ouvrage *La Reine Margot et la fin des Valois* (p. 1), fait naître Marguerite à Fontainebleau le 14 mai. La différence de date n'est qu'une différence de calendrier.

(2) Ce furent François II et Charles IX. Louis mourut en bas âge. Alexandre fut Henri III (de son nom de confirmation); Hercule prit à sa confirmation le nom de François.

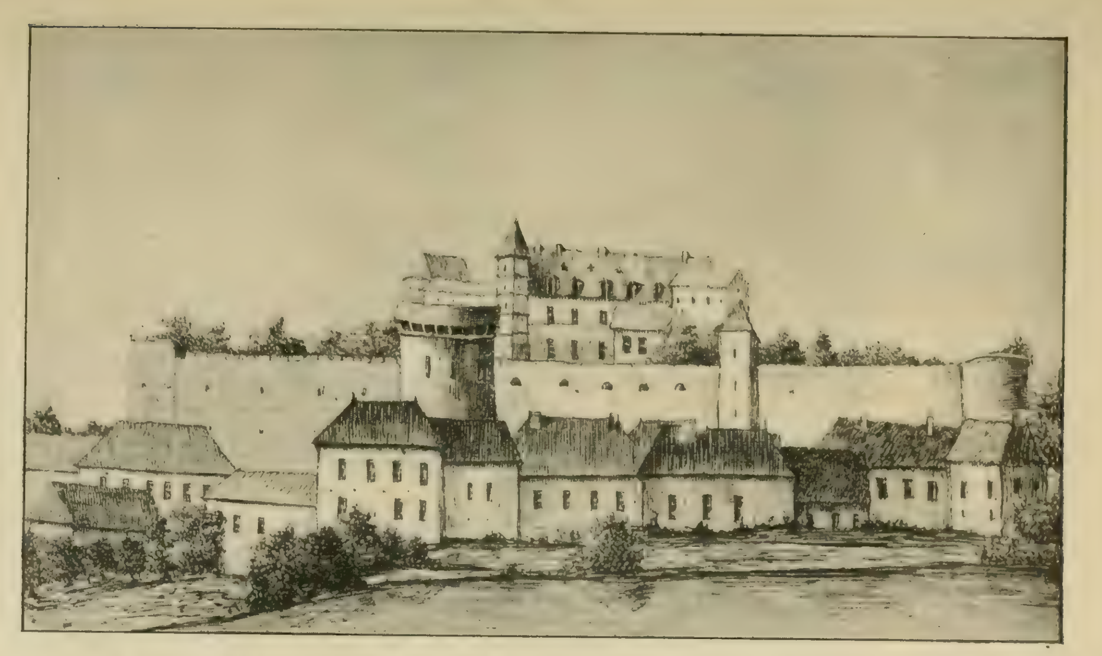
donna une nourrice, Barbe, dont les fils firent toujours partie de sa maison. Elle eut pour gouvernante Charlotte de Vienne, quatrième femme de Joachim de Chabanne de Curton. « C'était, disent les chroniques, une sage et vertueuse dame, grandement affectionnée à la religion catholique » (1), et Catherine de Médicis, qui avait désigné Joachim de Chabannes pour son chevalier d'honneur, faisait le plus grand cas de sa femme. Cette digne gouvernante éleva à la fois Élisabeth et Claude de Valois et la petite Marie Stuart, la nièce des Guise, qu'on destinait à être la femme de François, héritier du trône de France (2).

Au moment où Henri II mourut du coup de lance dans l'œil que lui avait donné Montgommery, le capitaine de sa garde écossaise, en joutant avec lui, au tournoi de la rue Saint-Antoine (1559), Marguerite n'avait que six ans. Elle se souvenait, cependant, de son père, bien qu'elle le vît peu, vivant à l'écart de la Cour. « N'ayant alors que quatre ou cinq ans, et me tenant sur ses genoux pour me faire causer, écrit-elle dans ses *Mémoires*, il me dit que je choisisse celui que je voulais pour mon serviteur, de M. le prince de Joinville qui a été depuis ce grand et infortuné duc de Guise ou du marquis de Baupréau, fils du prince de la Roche-sur-Yon, tous deux âgés de six à sept ans, se jouant près du roi mon père, moi les regardant. Je lui dis que je voulais le marquis. Il me dit : « Pourquoi ? Il n'est pas si beau. » Le prince de Joinville était blond et blanc et le marquis de Baupréau avait le teint et les cheveux bruns. Je lui dis qu'il était plus sage et que l'autre ne peut durer en patience qu'il ne fasse toujours mal à quelqu'un et veut toujours être le maître (3). » De même, entre ses deux frères, Henri d'Anjou et François d'Alençon, elle éprouvait un vif penchant pour François et de l'éloignement pour Henri.

(1) Hilarion de Costes. *Eloges et vies des reines et dames illustres*, 1647.

(2) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 5-7.

(3) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édition, p. 5.



Le Château d'Amboise. Dessiné par Ch. Bigorne, avril 1846 (Bibliothèque Nationale, Estampes).

Les jeunes princes et leur sœur demeurèrent à Saint-Germain jusqu'au couronnement de François II à Reims (1560). Pendant la réunion des États d'Orléans, ils étaient au château de Vincennes, puis ils retournèrent à Saint-Germain. Mais, lors des premiers troubles de la Réforme, au lendemain du colloque de Poissy, Catherine envoya ses enfants au château d'Amboise où elle les visitait fréquemment. « Je suis, ce matin, venue d'Amboise où j'ai vu un petit moricaud (François d'Alençon qui avait alors neuf ans) qui n'est que guerre et qui tempête en son cerveau, écrivait-elle le 9 février 1563 au duc de Guise. Pour le château je puis vous assurer que quiconque y sera n'en sortira pas sans congé, tant pour être la place très bonne que pour la fortification que j'y ai fait faire. Je crois qu'il n'y a lieu en France où M. le prince puisse être mieux ni plus sûrement et si, n'en bougerai mes enfants, car cela étant, il y aura double garde (1). » Là ils continuèrent leurs études sous la direction de Mme de Curton et de M. du Plessis. Plus tard, on adjoignit à M. du Plessis, Le Maignan, ancien professeur au collège de Sens, qui fut chargé d'initier Marguerite aux études libérales, et qui demeura son aumônier. Elle reçut aussi des leçons de musique et de danse, comptant parmi ses maîtres Paul de Rège, baladin, et Étienne Leroy, chanteur. Elle lisait alors Plutarque dans la traduction qu'avait donnée Amyot, précepteur de Charles IX et de Henri III. C'est à Amboise qu'elle se lia avec Mme de Dampierre, tante de Brantôme et Mme d'Annebaut, plus tard Mme de Retz, sa cousine (2). Sa mère la rappela près d'elle lorsqu'elle avait onze ans (3), et alors, elle prit part aux réjouissances de Fontainebleau et y remplit un rôle, ainsi que son jeune frère, dans la tragi-comédie interprétée devant la Cour. Elle était née chétive, maigre, un peu faible, bien qu'elle eût parlé de bonne heure (4).

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, I, 618.

(2) M. d'Annebaut fut tué à la bataille de Dreux.

(3) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 13-28.

(4) *Lettres de Catherine de Médicis*, I, 87.

Les bons soins de Mme de Curton l'avaient rendue vivace et résistante. Dès 1561, Giovanni Michieli, ambassadeur vénitien, annonce que « par sa grâce, sa beauté et son esprit, elle promet de devenir une très rare et belle princesse et supérieure de beaucoup à ses deux sœurs. »

Même en ses jours d'enfance, elle montre un esprit personnel et dès le temps du synode de Poissy, elle fait résistance à ceux qui veulent l'entraîner au parti de la Réforme. « Toute la Cour, raconte-t-elle dans ses *Mémoires*, était infectée d'hérésie. Je fis résistance aux persuasions impérieuses de plusieurs dames et seigneurs de la Cour et même de mon frère d'Anjou depuis roi de France, de qui l'enfance n'avait pu éviter l'impression de la hideuse huguenoterie. Sans cesse, il me criait de changer de religion, jetant souvent mes heures dans le feu et, au lieu, me donnant des psaumes, des prières huguenotes, me contraignant les porter, lesquelles, soudain je les avais, je les donnais à Mme de Curton ma gouvernante, que Dieu m'avait fait la grâce de conserver catholique, laquelle me menait souvent chez le bonhomme M. le cardinal de Tournon qui me conseillait et fortifiait à supporter toutes choses pour entretenir ma religion et me redonnait des heures et des chapelets au lieu de ceux que l'on m'avait brûlés. Mon frère d'Anjou et ses autres particulières âmes, qui avaient entrepris de perdre la mienne, me les retrouvant, animés de courroux, m'injuriaient, disant que c'était enfance et sottise qui le faisaient faire, qu'il paraissait bien que je n'avais pas d'entendement, que tous ceux qui avaient de l'esprit, de quelque âge et de quelque sexe qu'ils fussent, oyant prêcher la vérité, s'étaient retirés de l'abus de cette bigotterie, mais que je serais aussi sotte que ma gouvernante. Et mon frère Anjou y ajoutant des menaces me disait que la reine ma mère me ferait fouetter, ce qu'il disait de lui-même, car la reine ma mère ne savait point l'erreur où il était tombé et, soudain qu'elle le sut, tança fort lui et ses gouverneurs et, le faisant instruire, le contraignit à reprendre la vraie, sainte et ancienne religion de

nos pères, de laquelle elle ne s'était jamais départie (1). »

Sans heurter de front le parti protestant, Catherine, effrayée dès cette époque de sa puissance, se préoccupait de le réduire. « Dans chaque province, disait des huguenots l'ambassadeur vénitien Correro, ils avaient un chef qui contrebalançait l'autorité du gouverneur du roi, si toutefois le gouverneur lui-même n'était pas des leurs. » Divisés en vingt-quatre églises, ils levaient huit cent mille livres de contributions annuelles qu'ils pouvaient aisément doubler et tripler. Ils avaient leurs magasins d'armes, leurs quartiers généraux, leurs assemblées, leurs négociations secrètes avec l'étranger, leur trésor destiné à solder les reîtres qu'ils appelleraient à leur secours, comme quelques années auparavant. En un mois, ils pouvaient mettre sur pied autant de troupes que le roi aurait pu faire en quatre (2). Leur puissance épouvantait Catherine. Elle retrouvait, dans ce vaste royaume dont elle était la souveraine, une Florence agrandie, ameutée quartier contre quartier et elle sentait bien que, dans cette lutte, le pouvoir royal amoindri était en danger d'être annihilé.

C'est alors que cette Italienne artificieuse et dissimulée entreprit d'entraîner la Cour dans ce long voyage à travers les provinces, qui avait pour but apparent de montrer à ses peuples le petit roi Charles IX. La pacification, mot vague, et chose qui pouvait être obtenue de façons différentes, en devait résulter pour le royaume ruiné par la guerre. Pendant deux années, la Cour, en un vaste circuit, parcourut la Champagne, la Lorraine, les Bourgognes, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et la Guyenne. Marguerite suivit la Cour et prit part à toutes les fêtes qui masquaient le but de la Régente. Sous apparence de travailler à mettre les protestants à l'abri des outrages des catholiques, la politique de Catherine s'appliquait à les

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, p. 6.

(2) B. Zeller. *La Saint-Barthélemy*, p. 39. — Th. Lavallée. *Histoire des Français*, cités par Charles Merki. (*La Reine Margot et la fin des Valois*, p. 48-49).

affaiblir et à les réduire à l'impossibilité de recommencer la guerre civile. En leur faisant montre générale de condescendance, on retirait petit à petit leurs commandements à leurs capitaines et progressivement une série d'édits royaux



Catherine de Médicis consulte Nostradamus sur l'avenir de ses enfants (1558).

On voit aux arrière-plans le symbole des luttes des règnes des derniers Valois (Bibliothèque Nationale. Estampes).

rognaient et anéantissaient les concessions, désavantageuses pour l'Etat, de l'édit d'Amboise, fatale conséquence du combat de Dreux et de l'assassinat de François de Guise (1).

(1) Charles Merki. *La Reine Margot et la fin des Valois*, 29.

Ces mesures habiles se déguisaient derrière un rideau de fêtes, de solennelles entrées et de joyeuses réceptions. En Lorraine, ce fut à l'occasion du baptême du prince de Lorraine, fils de Claude de Valois. A Metz, à Grenoble, à Aix, à Lyon, les peuples se pressèrent pour saluer le jeune souverain. Marguerite déploya dans les bals son talent pour la danse : « Ses traits, écrivait Jérôme Lippomano dans sa *Relation* de 1563, ses traits ne sont pas aussi délicats que ceux de la reine régnante. Néanmoins on la trouve fort belle, sa physionomie est riante et ses cheveux sont blonds comme l'or, mais la partie de son menton est pendante comme celle des autres membres de sa famille. C'est un agrément aux yeux de quelques-uns suivant lesquels cela fait ressortir le cou et la gorge. »

Depuis plusieurs années déjà, les cours étrangères se préoccupaient de l'avenir de cette enfant de onze ans. Du vivant même de son père, elle avait été recherchée en mariage. Brantôme, fils d'une dame d'honneur de Jeanne d'Albret, ne rapporte-t-il pas avoir lu une lettre de la reine de Navarre adressée à sa mère. « Je vous ai fait cette-ci, ma grande amie, disait Jeanne d'Albret, pour vous réjouir, et prendre santé des bonnes nouvelles que le roi mon mari m'a mandé qu'est comme ayant l'hardiesse de demander au roi madame sa jeune fille pour mon fils, lui a fait cet honneur la lui accorder, dont je ne vous veux céler l'aise que j'en ai. » (1).

Parmi les souverains de l'Europe, le roi de Portugal, don Sébastien, avait régné le plus jeune (2). Il avait succédé à son grand-père Joan III, en 1557, à l'âge de trois ans. Deux partis se disputaient le pouvoir en Portugal, le parti français et le parti espagnol, et Catherine avait à la Cour de Lisbonne un ambassadeur, Jean Nicot, celui-là même auquel nous devons le tabac, la « nicotine », dont la prin-

(1) Brantôme. *Œuvres*, édition Lalanne, VIII, 431.

(2) Voir Comte de Sao Mamede. *Don Sebastien et Philippe II.* — H. de La Ferrière. *Trois Amoureuses du seizième siècle.* — Ch. de Mouy. *Grands seigneurs et grandes dames du temps passé.*

cipale occupation était de contrebalancer l'influence espagnole. La France ne pouvait permettre que le rêve de Charles-Quint s'accomplît et que le fils de Philippe II, don Carlos, fût reconnu héritier au lieu et place de son cousin. Mais si l'indépendance portugaise paraissait nécessaire à Catherine pour maintenir l'équilibre des puissances méridionales, elle était toute disposée à contracter une nouvelle alliance de famille soit avec l'Espagne, soit avec le Portugal. Quand Nicot, en août 1559, s'était arrêté à la Cour de Castille, il avait eu soin de noter dans ses rapports que don Carlos avait causé avec lui de « Madame Marguerite » (1). A Lisbonne, Sébastien, enfant de six ans, n'avait pas de préoccupations analogues. Mais, les Portugais, ceux du moins du parti français, suppléaient par leurs vœux à ceux que n'exprimait pas leur prince. « J'ai été visité de la part de tous les grands de cette Cour, écrivait Nicot, et jà un seul n'a été qui ne m'ait tenu propos du désir extrême que tout le peuple de Portugal, depuis les esclaves jusqu'à la reine, a que madite dame Marguerite soit mariée avec le roi » (2). Et dans une autre dépêche, il ajoutait : « Les discoureurs veulent présumer qu'étant jà divulgué partout le désir que tout ce royaume a que le roi soit marié à Mme Marguerite, sœur de Votre Majesté, les Castillans y voudraient bien donner tout l'empêchement qu'ils pourraient » (3). Nicot écoutait ces propos, mais les accueillait avec prudence. « Un grand seigneur de ce pays, raconte-t-il dans sa dépêche du 12 décembre, m'en parlait, ces jours passés, de grande affection et un autre me dit là-dessus que ce propos se mettrait en avant bientôt par délégué exprès. Je leur fis réponse qu'il était vrai que tous le désiraient ainsi et que plusieurs autres m'avaient tenu les mêmes propos, mais qu'il n'y avait eu aucun qui m'eût dit en avoir charge et que, à cette cause, je n'avais fait cas d'en écrire à Votre Majesté. Toutefois, si aucun m'en avait

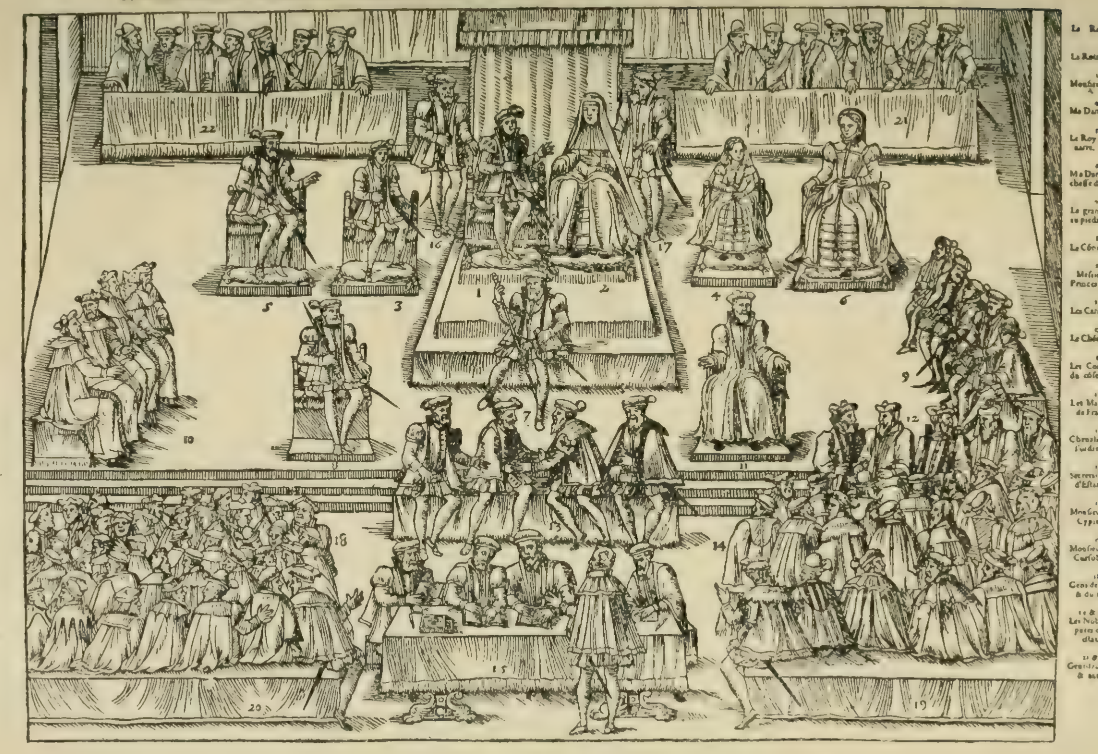
(1) Falgairolle. *Jean Nicot, sa correspondance diplomatique*, XXXI.
(2) Falgairolle. *Jean Nicot*, 5.
(3) Falgairolle. *Jean Nicot*, 114.

parlé étant commandé de ce faire, je vous écrirai alors bien amplement » (1).

Jean Nicot, en faisant cette réponse, savait bien quel désaccord régnait entre la régente et le régent et il avait quelque idée de l'opposition que rencontrerait le projet de mariage de la part du jésuite Luiz Goncalvez da Camara qui était chargé de l'éducation de Sébastien. D'ailleurs, le parti espagnol avait déjà fait appel à Philippe II. Le roi d'Espagne, marié à Élisabeth de Valois, feignait alors de caresser le projet d'un mariage autrichien pour son fils don Carlos. De Limoges, ambassadeur de Catherine, lui rapportait que la princesse Juana avait montré à Élisabeth un portrait venant d'Allemagne et lui avait dit que la fille de Maximilien, qu'il représentait, deviendrait certainement sa belle-fille. Élisabeth, au contraire, eût voulu attirer sa sœur en Espagne. Sans doute, Nicot n'avait pas tracé de don Carlos un portrait bien séduisant : « Parlant au prince, disait-il dans une de ses dépêches, j'observai des traits de son visage, de son regard, de son parler et de toute sa contenance que, croissant en âge, il sera malaisé à gouverner et qu'il tiendra de la sévérité ou bien cruauté et sera hautain plutôt que autrement » (2). Mais à ces réserves, Élisabeth avait une réponse : « Ma sœur est si bonne qu'il est impossible de trouver au monde une princesse mieux faite pour calmer don Carlos » (3).

A Paris, on songeait alors plus volontiers à don Carlos qu'à don Sébastien, le roi de Portugal étant trop jeune pour que tout projet de mariage ne fût prématuré et l'alliance française étant si bien une question vitale pour le petit royaume portugais qu'il semblait superflu de la consolider. Catherine n'était, d'ailleurs, pas pressée de conclure. « J'ai été fort aise, écrivait-elle en août 1560, à M. de Limoges, de voir ce que vous me mandez des propos que vous a tenus le prince d'Éboli, du mariage de ma fille Marguerite avec

(1) Falgairolle. *Jean Nicot*, 46.
(2) Falgairolle. *Jean Nicot*, 4.
(3) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 92.



(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

le prince d'Espagne, me semblant que les choses sont pour le temps et la saison en assez bons termes et qu'il n'est pas bien à propos, comme bien me l'écrivez, de les presser davantage. D'un autre côté, étant ma dite fille si jeune, je puis vous assurer, pendant que j'aurai espoir de ce parti-là, que je n'entendrai à autre quelconque, mais bien les tiendrai-je toujours en longueur que je causerai sur sa grande jeunesse et dont vous pourrez assurer la reine ma fille, laquelle de son côté ne devra laisser passer les occasions d'en parler et d'entretenir cette bonne volonté, tant à l'endroit du roi son mari que de ceux qu'elle connaîtra y pouvoir servir » (1). L'année suivante, la négociation était en l'état quand les Guise intervinrent dans un sens contraire aux désirs de Catherine. Ils cherchaient à marier leur nièce, Marie Stuart, et avaient naturellement songé à don Carlos, l'héritier du plus grand royaume catholique. Peut-être aussi rêvaient-ils dès cette époque de marier Henri de Guise et Marguerite de Valois. Catherine avait peine à leur pardonner de contrarier ses plans. « Vous savez, écrivait-elle à sa fille Élisabeth, comment ils me traitaient, du temps du feu roi votre frère (François II), et, encore à cette heure qu'ils n'ont d'appui que moi, pour le mariage de votre sœur » (2). Aussi, sentant l'alliance espagnole menacée, puisque le bruit courait que le mariage de don Carlos et de Marie Stuart était chose décidée, s'abandonnait-elle à d'autres rêves. Un portrait de Marguerite était envoyé à Lisbonne. « Le portrait de Madame, écrivait bientôt Nicot, a tellement contenté tous ceux de cette Cour en général qu'il n'est possible de plus. De sorte que ceux qui ci-devant m'ont parlé de l'affaire dont j'ai souvent écrit à Votre Majesté, ont reçu de cette vue une plus grande ardeur du désir qu'ils disent et montrent avoir. On m'a fait entendre de chez le roi, que sitôt qu'il le vit, il le baisa et l'accola et oncques plus ne s'en est voulu dessaisir » (3).

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, I.
(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, I, 592.
(3) Falgairolle. *Jean Nicot*, 68.

Cette passionnette d'un enfant de sept ans ne pouvait illusionner Catherine. Elle laissa entendre, pour faciliter un rapprochement avec le parti protestant, qu'elle n'était point hostile à un mariage avec le prince de Navarre. En septembre 1561, ce mariage était de bruit courant à la Cour. Tornabuoni l'ambassadeur de Cosme Ier, duc de Toscane et frère de Catherine, affirmait qu'à l'arrivée de la reine de Navarre à Monceaux, le mariage avait été conclu. « Un ami m'a dit, en se lamentant, ajoutait-il, qu'on a dit au maître de la princesse de l'élever autrement et dans une autre religion » (1). Quant à l'avis de Marguerite, il comptait évidemment pour fort peu de chose et on ne songeait point à la consulter.

Henri de Guise, son petit camarade d'enfance, son aîné de trois ans, grandissait comme elle. « Ce garçonnet, dit Brantôme, le dépeignant à l'âge de quinze ans, était déjà plus rude au combat que les plus âgés de beaucoup que lui » (2). C'est ainsi qu'elle le perdit de vue, pour suivre la Cour dans ses pérégrinations. Catherine, qui n'avait jusque là que l'hypothèse portugaise, l'hypothèse espagnole et l'hypothèse navarraise, en était arrivée, en octobre 1564, à une quatrième combinaison matrimoniale. Celle-ci, c'était évidemment la bonne, la définitive « Je vous parle comme je le désire, écrivait-elle à un des agents de sa politique, et ne vous dirai rien du mariage du fils aîné dudit sieur Empereur avec ma fille Marguerite, d'autant que comme vous avez vu par le mémoire donné audit sieur de Lansac, je le tiens pour résolu, comme j'estime que l'on fait de l'autre côté » (3).

En attendant, la Cour était dans les fêtes à Lyon où les réjouissances avaient pour but de fêter le duc de Savoie. Pendant qu'on marchait ainsi de réunions de famille en réunions de famille, la diplomatie préparait l'entrevue de Bayonne où la petite reine Elisabeth fut envoyée, escortée

(1) Desjardins. *Négociations de la France avec la Toscane*, III, 461.
(2) Brantôme, *Œuvres*, édition Lalanne, III, 371.
(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, I, 230.

par le duc d'Albe. Charles IX y fit son entrée le 3 juin. « Le roi, rapporte Abel Jouan, s'embarqua sur le fleuve de Gave qui passe au nord de Tartas (Charles IX y avait fait un séjour de trois jours) en un bateau que MM. d'icelle lui firent faire et alla dîner à Lahouce, petite abbaye cachée en un bois, et après dîner s'en revint en son bateau descendre au bout du pont (de Bayonne) en un beau théâtre qui avait été fait pour voir passer les compagnies de ladite ville de Bayonne, toutes en armes et bon équipage. Et après que tout fut passé, le roi fit son entrée qui fut fort belle (1) ». Cependant, Élisabeth et le duc d'Albe approchaient de la frontière. Le célèbre capitaine espagnol adressait, le 11 juin, de Saint-Jean-de-Luz à son souverain, que sa grandeur retenait sur le sol de l'Espagne, un compte rendu de la rencontre : « Le duc d'Orléans avec une bonne compagnie, dit-il, est venu à Ernani pour voir la reine d'Espagne, a dîné dans cette ville et a été coucher à Saint-Sébastien où il est resté jusqu'à mercredi, où il est venu coucher à Irun. Hier après-midi, Sa Majesté est partie et d'Irun est arrivée à la rivière où étaient le roi et la reine qui l'attendaient. Après avoir passé la rivière sur de grandes barques, ils se sont embrassés avec grande joie. Après, on s'est mis en route et on est arrivé ici. Mme Marguerite attendait sa sœur dans la rue, à la porte de la maison qui lui était destinée. La reine mère voulait mettre la reine d'Espagne à sa droite, mais la reine a refusé et devenait rouge chaque fois que sa mère insistait. Sa Majesté a soupé avec le roi, la reine mère et sa sœur et ils sont tous partis pour Bayonne où la réception ne sera faite qu'à la reine d'Espagne seule » (2).

Le meilleur accord régnait entre les grands d'Espagne qui accompagnaient la reine Élisabeth et les gentilshommes français « Les Espagnols, disait le duc d'Albe, se montrent très galants envers les Français, leur cédant toujours le pas. Nous verrons ce que ceux-ci feront à l'entrée

(1) Marquis d'Aubaïs. *Pièces fugitives*, I. 22.

(2) Archives Nationales, collection Simancas, K 1504.

de Bayonne. » Élisabeth quitta Saint-Jean-de-Luz dans l'après-dîner, pour faire son entrée sur les quatre heures. « Restèrent avec elle, dit un récit du temps, M. d'Orléans et le cardinal de Bourbon, lequel voulut s'en excuser, voulant ce lieu selon sa louable coutume, à son neveu (Henri de Navarre) qu'il pousse et avance devant lui le plus qu'il peut. Sept ou huit cents hommes de la ville bien armés vinrent au devant d'Élisabeth sur les huit heures et la plupart des chevaliers de l'ordre et des seigneurs présents avec leurs grands chevaux et les Suisses. Les cent gentilshommes la conduisirent depuis la porte de la ville jusqu'au logis du roi. Il y avait grand train à la suite de ladite dame, mais quasi tous les gentilshommes espagnols montés sur de méchantes mules et haridelles et la plupart portant valise devant et derrière. Il y avait environ vingt-cinq ou trente demoiselles espagnoles à la suite de ladite dame et un grand nombre de dames qui étaient venues devant » (1).

Le lendemain, quand le duc d'Albe eut présenté ses lettres de créance, le roi et la reine allèrent à la messe. Le roi fit présent à sa sœur d'une belle haquenée richement harnachée, la housse couverte de perles et de pierreries. Puis, les fêtes commencèrent. Marguerite de Valois avait conservé le souvenir du superbe festin donné par Catherine en l'île d'Aiguemeau sur l'Adour. « Il sembla que la nature, dit-elle dans ses *Mémoires*, l'eût appropriée à cet effet. Ayant cerné au milieu de l'île un grand pré ou de bois de haute futaie où la reine ma mère disposa tout à l'entour de grandes niches et dans chacune une table ronde à douze personnes. La table de Leurs Majestés seulement s'élevait au bout de la salle sur un haut dais de quatre degrés de gazon. Toutes ces tables servies par groupes de diverses bergères habillées de toile d'or et de satin, diversement selon les habits divers de toutes les provinces de France. Desquels bergers, à la descente des magnifiques bateaux (sur lesquels venant de Bayonne à cette île l'on fut toujours accompagné de la musique de

(1) Bibliothèque Nationale. Fd fs 20647.

plusieurs dieux marins chantant et récitant des vers autour du bateau de leurs Majestés) s'était trouvée chaque troupe en un pré à part, à deux côtés d'une grande allée de la pelouse, dressée pour aller à la susdite salle, chaque troupe dansant à la façon de son pays : les Poitevines avec la cornemuse ; les Provençales la volte avec les cymbales ; les Bourguignonnes et les Champenoises avec le petit hautbois, le dessus de violon et tambourin de village ; les Bretonnes dansant leurs passe-pied et branle-gai, et ainsi de toutes les autres provinces. Après le service desquels, le festin fini, l'on vit avec une grande troupe de satyres musiciens, entrer ce grand rocher lumineux, mais plus éclairé des beautés et des pierreries des nymphes qui faisaient dessus leur entrée que des artificielles lumières ; lesquels descendant vinrent danser ce beau ballet, duquel la fortune envieuse, ne pouvant supporter la gloire, fit orager une si grande pluie et tempête que la confusion de la retraite, qu'il fallait faire la nuit par bateaux, apporta le lendemain autant de bons contes pour rire que ce magnifique appareil de festin avait apporté de contentement » (1). A cette fête, le dauphin d'Auvergne, qui fut plus tard duc de Montpensier, présenta à Marguerite une médaille allégorique, représentant un nid de trois petits oiseaux auxquels leur mère donnait la becquée. C'était une allusion à l'amour que Catherine portait à ses enfants (2). De même Ronsard, dans des vers écrits à l'occasion des fêtes de Bayonne, consacrait le souvenir de cette réunion de famille :

La charité et l'amour maternelle
Se défieront d'un combat généreux :
La mère ayant ses enfants autour d'elle,
Et les enfants leur mère à l'entour d'eux.

Ailleurs, il célébrait l'alliance franco-espagnole, une entente cordiale que le duc d'Albe avait mission de conclure :

Sus envieux, reculez-vous arrière !
Ce n'est pour vous que ce jour doit venir,

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, 8.
(2) Hilarion de Coste. *Éloge des dames illustres*, II, 309.

Qui d'un nœud ferme étreindra l'alliance
Plus que jamais de Castille et de France (1).

Tant de fêtes, tant de bals, tant de chansons mettaient en branle les meilleurs poètes de la Pléïade. Ce fut Baïf qui rima la mascarade du duc de Longueville :

Bois et chansons, suivez le son
De ma charmeresse chanson.

Ce fut lui qui fit les inscriptions des pommes offertes aux dames par les gentilshommes déguisés. Celle de Marguerite portait ce quatrain :

Des grands rois généreuse race,
Prenez la pomme hardiment.
Elle est sans trahison et fallace,
L'amour s'y mène saintement (2).

Quand à Ronsard, on lui avait demandé le compliment aux dames :

Par les chemins où passeront les dames
Naîtront les fleurs et les ruisseaux prendront
Le goût du miel, les odeurs et les baumes,
Et les parfums par les champs s'épandront
Dessous leurs pieds ; la campagne arrosée
S'éjouira de manne et de rosée.

Tous étaient convaincus que l'entrevue de Bayonne mettait définitivement le sceau à l'accord du Roi Catholique et du Roi Très Chrétien. Il y avait, cependant, en France, des mécontents. « Les grandes allégresses et magnificences faites à Bayonne et les affaires qui s'y traitèrent, rapporte Castelnau, mirent les huguenots en merveilleuse jalousie et défiance que la fête se faisait à leurs dépens pour l'opinion qu'ils avaient d'une étroite ligue des princes catholiques entre eux, ce qui leur bailla l'occasion de remuer toute pierre et mettre tout bois en œuvre pour en bâtir une contraire et d'inciter tous ceux de leur parti à

(1) Ronsard. *Œuvres*, I, 854.
(2) Baïf. *Œuvres*, II, 331.

prendre les armes. (1) » Ainsi, l'entrevue de Bayonne, pour un leurre d'entente entre la France et l'Espagne, fut la cause réelle des conspirations huguenotes contre la royauté qui signalèrent l'année 1567. En septembre, Charles IX, étant à Monceaux-en-Brie pour y chasser, reçut avis de Michel de Castelnau qui revenait de Bruxelles que l'armement huguenot était prochain. Coligny et Condé l'avaient déjà persuadé d'envoyer en Bourgogne six mille Suisses, ses meilleures et ses plus fidèles troupes, pour y surveiller les mouvements, à leur dire suspects, des troupes du duc d'Albe. La sécurité de la Cour était complète. Les affirmations de Michel de Castelnau ne trouvèrent que des sceptiques. Quatre ou cinq jours plus tard, routes et chemins se couvraient d'hommes en armes. Le prince de Condé tentait d'enlever Charles IX et, sans les Suisses de Pfeifer qui accoururent et se formèrent en bataillon carré au milieu duquel se placèrent le roi et les dames, la Cour était enlevée par les coureurs huguenots. (2) Ce fut le signal de la seconde guerre civile qui devait se terminer, après les batailles de Jarnac et de Moncontour, par la fausse paix de St-Germain (8 août 1570).

C'est durant cette campagne qu'Henri de Guise qui avait fait en 1566 ses premières armes en guerroyant en Hongrie contre les Turcs, conquit la situation de chef du parti catholique. Au lendemain de la bataille de Saint-Denis (19 novembre 1567), au moment où les calvinistes, tambours et trompettes sonnants, brûlaient le village de La Chapelle, les moulins de Belleville et de Montmartre et s'approchaient jusqu'aux faubourgs et barrières de Paris, le jeune Guise barrait passage aux huguenots en retraite. Il dirigea contre eux la défense de Poitiers et ce fut couvert de cette gloire que Marguerite le revit à la Cour.

Catherine était en ce moment en pleines négociations matrimoniales. Philippe II était devenu veuf par la mort d'Élisabeth et il avait fait entendre à la Cour de France qu'il désirait se remarier et qu'il épouserait volontiers Mar-

(1) Michel de Castelnau. *Mémoires.*
(2) Charles Merki. *La Reine Margot et la fin des Valois*, 31.

guerite. « M. de Fourquevaux, écrivait Catherine le 23 novembre, j'ai vu ce que vous m'avez écrit par Parizot en la lettre à part et trouve que, encore que le roi d'Espagne veuille



Marguerite de Valois, enfant.
Portrait attribué à Clouet, 1557.
(Bibliothèque Sainte-Geneviève : Portraits au crayon).

ma fille, je ne m'en soucie de toutes leurs mines, pourvu que je fusse assurée qu'il l'épousât et ne nous tînt longtemps le bec dans l'eau. (1) » Fourquevaux, même après

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, III, 210.

plusieurs mois de négociations, n'était pas assuré des dispositions de Philippe II. Tantôt en effet, le roi d'Espagne se posait en prétendant à la main de Marguerite, tantôt il se donnait pour une sorte de bon courtier du mariage de la même princesse avec le roi Sébastien; tantôt il voulait épouser la fille de l'Empereur, la princesse Isabeau. « Je ne sais, écrivait Fourquevaux, s'il y a lieu de penser que le roi soit indécis et irrésolu, s'il se mariera ou non et, s'il le fait, s'il doit prendre M[me] Marguerite ou la fille de l'empereur. Car, si son intention s'inclinait à celle de l'Allemagne, il pourrait déclarer dès à présent sa volonté. Bien sais-je que l'Empereur en serait fort aise. (1) »

Au mois de mars 1569, Fourquevaux était *autorisé* à traiter du mariage de la seconde fille de l'Empereur avec Charles IX, en même temps que de celui du roi de Portugal avec Marguerite. « Le mariage dudit roi, mondit sieur et fils, est un fait effectué, écrivait Catherine à Philippe II, le roi de Portugal se pourra assurer d'avoir madite fille. Toutefois, encore que nous sachions que ayez en cela telle part et autorité que votre volonté sera suivie, il nous semble raisonnable, ayant respect de ce que l'on doit garder en telles choses, que le roi de Portugal, même, nous fasse entendre sa volonté. (2) » Or, le roi de Portugal ne se pressait pas. Fourquevaux s'en étonnant, Philippe II alléguait toutes sortes de raisons bonnes ou mauvaises, riant, ce qui n'était pas dans ses habitudes, et assurant que *dans ce retardement, il n'y avait finesse quelconque ni faute de bonne volonté* (3). « J'ai différé en espérance de pouvoir vous écrire quelque certaineté, écrivait Fourquevaux à Catherine le 12 octobre, mais, je n'en ai d'autre que de vous dire que le roi est ou fait semblant d'être fort mal content du Conseil et des ministres du Portugal, qu'ils sont si longs de renvoyer son courrier avec sa commission.

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, III, 221, d'après Bib. Nat. fd fs 10752.

(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, III, 233.

(3) Merki. *La Reine Margot*, 34, d'après la correspondance de Fourquevaux.

Il est vrai qu'il excuse la jeunesse du roi son neveu et le malheur de la peste qui les tient en continuel travail, de n'avoir maison ni demeure ferme arrêtée en un lieu. Ainsi sont contraints de vacquer et changer de logis de jour en jour... Je ne saurai dire si dans ces dilations il n'y a finesse ni intelligence avec le Portugal. (1) » Le jeu de Philippe II semblait, en effet, de leurrer Catherine en entravant les deux mariages qu'elle avait à cœur, celui de Charles IX et celui de Marguerite. Peut-être aussi, avait-il quelque connaissance des intrigues qui divisaient la Cour de France.

Nulle famille n'était plus séparée en coteries que les derniers Valois. Marguerite raconte dans ses *Mémoires* comment Henri d'Anjou, un jour qu'il se promenait dans le parc de Plessis-les-Tours, peu de temps après l'entrevue de Bayonne, l'avait emmenée dans une allée écartée et lui avait proposé une sorte de traité d'alliance. Après lui avoir rappelé leur enfance : « Vous voyez, lui avait-il dit, les belles et grandes charges où Dieu m'a appelé et où la reine notre bonne mère m'a élevé. Vous devez croire que vous, étant la chose du monde que j'aime et je chéris le plus, que je n'aurai jamais grandeur ni biens à quoi vous ne participiez. Je vous reconnais assez d'esprit et de jugement pour me pouvoir beaucoup servir auprès de la reine ma mère, pour me maintenir en la fortune où je suis. Or, mon principal appui est d'être conservé en sa bonne grâce. Je crains que l'absence m'y nuise et toutefois la guerre et la charge que j'ai me contraignent d'en être presque toujours éloigné. Cependant, le roi mon frère est toujours auprès d'elle, la flatte et lui complaît en tout. Je crains qu'à la longue cela ne me porte préjudice et qu'à la longue, le roi mon frère devenant grand, étant courageux comme il est, ne s'amuse toujours à la chasse, mais devenant ambitieux veuille changer celle des bêtes à celle des hommes, m'ôtant la charge de lieutenant du roi qu'il m'a

(1) ***Lettres de Catherine de Médicis*, III, 279. « Ce n'est pas de notre côté que vient la longueur, comme on l'a voulu dire », répond Catherine le 26 octobre.**

donnée pour aller lui-même aux armées, ce qui me serait une ruine et un déplaisir si grand qu'avant de recevoir une telle chute, j'élirais plutôt une cruelle mort. En cette appréhension, cherchant les moyens d'y remédier, je trouve qu'il m'est nécessaire d'avoir quelques personnes très fidèles qui tiennent mon parti auprès de la reine ma mère. Je n'en connais point d'aussi propres comme vous que je tiens comme un second moi-même. Vous avez toutes les parties qui s'y peuvent désirer : l'esprit, le jugement et la fidélité. Pourvu que vous me vouliez tant obliger que d'y apporter de la subjection, vous forçant d'être toujours à son lever, à son cabinet et à son coucher, et bref, tout le jour, cela la conviera de se communiquer à vous, avec ce que je lui témoignerai votre capacité, et la consolation et service qu'elle en recevra, et la supplierai de ne plus vivre avec vous comme une enfant, mais de s'en servir en mon absence comme de moi. Ce que je m'assure qu'elle fera. Perdez cette timidité. Parlez-lui avec assurance comme vous faites à moi. Ce vous sera un grand heur et honneur d'être aimée d'elle. Vous ferez beaucoup pour vous et pour moi. Je tiendrai de vous, après Dieu, la conservation de ma bonne fortune. »

Marguerite avait été nourrie dans une telle crainte de Catherine que c'est à peine si elle osait lui parler et que, lorsque sa mère la regardait, elle se trémoussait de peur d'avoir fait quelque chose qui lui déplût. Elle accepta, cependant, les propositions d'Henri d'Anjou, déclarant qu'elle avait la volonté de le servir en ce qu'il désirerait d'elle, et qu'elle préférait son bien à tous les plaisirs du monde. Le soir, Catherine l'appela : « Votre frère m'a dit les discours que vous avez eus ensemble, commença-t-elle. Il ne vous tient pour enfant. Aussi ne le veux-je plus faire et ce me sera un grand plaisir de vous parler comme à votre frère. Rendez-vous sujette auprès de moi et ne craignez point de me parler librement, car je le veux ainsi. » A partir de ce jour, elle prit l'habitude de ne manquer d'être une des premières à son lever et des dernières à son coucher. « Elle me faisait cet honneur, rapporte-t-elle dans ses *Mémoires*, de me parler quelquefois deux ou trois

heures et Dieu me faisait cette grâce qu'elle restait si satisfaite de moi qu'elle ne pouvait assez s'en louer à ses femmes. Je lui parlais toujours de mon frère et le tenais lui averti de tout ce qui se passait, avec tant de fidélité que je ne respirais autre chose que sa volonté. »

Cette belle amitié fraternelle ne dura pas longtemps. Henri de Guise ne tarda pas à inspirer à Marguerite un sentiment très vif. Le soin même, qu'elle prend dans ses *Mémoires*, d'en abolir tout souvenir est une preuve de l'empire que cet amour avait eu sur elle durant ses jeunes ans. En négligea-t-elle le service du duc d'Anjou? Avait-elle inspiré quelque jalousie à du Guast un des émissaires que le duc avait à la Cour et qui ne pouvait voir que d'un mauvais œil une influence bien plus puissante que la sienne mise au service de son maître? Le fait certain, c'est que Marguerite fut épiée, dénoncée, et quand la Cour alla rejoindre Henri d'Anjou qui assiégeait Saint-Jean-d'Angély, du Guast avait si bien fait que le froid le plus intense avait succédé à cette intimité cordiale entre le frère et la sœur. Catherine, en arrivant auprès de son fils préféré, mit à profit



Henri de Guise, adolescent.

Portrait anonyme au crayon.
(Bibliothèque Nationale : Réserve).

une occasion de le remercier de la confiance qui, par son intervention, s'était établie entre elle et la jeune fille. Le duc accueillit assez sèchement ces félicitations. Il dit à sa mère que Marguerite devenait belle, que M. de Guise voulait la rechercher et que ses oncles aspiraient à la lui faire épouser. Catherine, entourée de son essaim de filles d'honneur, flirteuses et pis que flirteuses, avait trop l'habitude d'employer les femmes à l'exécution de ses plans, pour trouver mauvais d'emblée que Marguerite attachât aux intérêts de la Cour un aussi illustre capitaine. C'était faire entrer en jeu la jalousie professionnelle du soldat. Le duc d'Anjou fit remarquer que, si Marguerite se laissait aller à avoir de l'affection pour Henri de Guise, il serait à craindre qu'il lui découvrît tous les secrets de sa mère. Catherine connaissait bien l'ambition de la maison de Lorraine. Elle savait combien de fois la politique des Guise avait traversé ses projets. Bref, à la fin de cet entretien, Catherine renonça à parler plus d'affaires à sa fille et, peu à peu, elle se retira d'elle. « Elle me le voulut du commencement dissimuler, raconte Marguerite. Enfin elle me dit : « Ma fille, votre frère est sage. Il ne faut pas que vous lui sachiez mauvais gré de ce que je vous dirai qui ne tend qu'à bien. » Marguerite protesta qu'elle n'avait jamais pensé au mariage de Guise, mais la décision de la reine était prise. « L'impression des paroles de mon frère lui avait tellement préoccupé l'esprit qu'il n'y avait plus lieu pour aucune raison ou vérité... Depuis ce jour-là, elle alla toujours diminuant sa faveur, faisant de son fils son idole, le voulant contenter en cela et en tout ce qu'il désirait d'elle. »

Marguerite en éprouva le plus grand chagrin. Les troupes, qui assiégeaient Saint-Jean-d'Angély, subissaient à ce moment la contagion d'une grande fièvre continue qu'on appelait le pourpre. Les deux premiers médecins du roi et de la reine, Chapelain et Castelan, en avaient été les premières victimes. Marguerite contracta la maladie et, sans les soins assidus de Milon, elle n'eût peut-être pas échappé à la mort. « Moi étant en cette extrémité, raconte-t-elle, la reine ma mère qui en savait une partie de la cause,

n'omettait rien pour me faire secourir, prenant la peine, sans craindre le danger, d'y venir à toute heure, ce qui soulageait bien mon mal, mais la dissimulation de mon frère me l'augmentait bien autant, qui, après m'avoir fait une si grande trahison et rendu une telle ingratitude, ne bougeait jour et nuit du chevet de mon lit, me servant aussi officieusement que si nous eussions été au temps de notre plus grande amitié. »

Au moment où l'on allait lever le siège après la capitulation de la ville, Catherine écrivait à la duchesse de Nemours : « Ma fille m'a fait une belle peur... Milon l'a bien guérie et soignée; elle est bien faible et bien maigre. » La convalescence fut lente. En décembre 1569, l'armée délogeant, on emporta Marguerite dans des brancards et tous les soirs, en arrivant à la couchée, le roi Charles IX prenait la peine « avec tous les honnêtes gens de la Cour » de porter la litière de la malade jusqu'au chevet de son lit. On arriva ainsi à Angers, où « pour mon malheur, continue Marguerite, je trouvai M. de Guise et ses oncles arrivés. Lors, mon frère, pour mieux ourdir sa trame, venait tous les jours à ma chambre, y menait M. de Guise, qu'il feignait d'aimer fort, et pour mieux lui faire penser, souvent en l'embrassant, il lui disait : « Plût à Dieu que tu fusses mon frère! » A quoi, M. de Guise montrait ne point entendre; mais moi, qui savais la malice, perdais patience de n'oser la lui reprocher. » L'attitude du duc de Guise et celle de Marguerite n'étaient, en effet, que dissimulation. Depuis plusieurs mois, le vainqueur de Jarnac, aimait ardemment la jeune princesse qui répondait à son amour avec la même ardeur. «... On disait qu'il avait eu, avec elle, des privautés plus grandes qu'il ne fallait. Leur intimité était si publique même, que le bruit courait qu'ils avaient contracté un mariage secret (1). » Les Guise ne dissimulaient point leurs désirs et leurs prétentions. On répétait ce propos du cardinal de Lorraine que, Claude de France ayant épousé l'aînée de sa maison, la cadette pouvait bien

(1) Davila. *Histoire des guerres civiles de la France*, I, 371.

ètre recherchée par le plus jeune. Toute la maison de Guise regardait le mariage comme assuré (1). Certes, elle ne pouvait souhaiter plus belle fiancée.

Beaucoup, en France, se prenaient à désirer que la seule des jeunes princesses de Valois qui fût à pourvoir, n'allât point chercher un mari hors de France. Pour les catholiques, nulle alliance ne pouvait valoir celle du défenseur d'Orléans. D'ailleurs, ce mariage portugais, dont on avait tant parlé, était-il bien souhaitable? Il s'était répandu dans le monde de la Cour quelque vague écho de ce qu'écrivait à Catherine Fourquevaux, qui était à la Cour d'Espagne au centre des nouvelles. Notre ambassadeur près Philippe II présentait Sébastien adolescent sous un jour beaucoup moins favorable que Nicot n'avait vu l'enfant. « Il tient beaucoup, avait écrit Fourquevaux, de l'humeur du feu prince d'Espagne, sujet à sa tête, bizarre, variable et terriblement obstiné en ses opinions. Davantage suis averti que ses médecins jugent, et les astrologues judiciaires, qu'il ne sera point long homme et une partie desdits médecins conseille qu'il le faut marier de bonne heure afin de remédier à une secrète maladie qu'on appelle gonorrhée à laquelle il est sujet. L'autre bande défend de le marier, car ce sera lui avancer sa fin et tous, d'un sentiment, le condamnent à vivre peu d'années. En cela, Madame, de la bizarrerie dudit jeune roi, il faut espérer qu'il se changera de mal en bien, à mesure qu'il croîtra en âge, car il n'a que quinze ans et est excusable de tant qu'il a été nourri du berceau à la portugaise, c'est-à-dire en caprices et vanités; étant du reste si enfant, qu'il faut, par manière de dire, le mener et parler avec les pommes en la main et non avec la raison ou remontrance, parce qu'il ne connait ou ne veut entendre ce qui lui est bon ou mauvais. Son conseil, composé de jeunes hommes, l'entretient en ces folles présomptions, sans faire compte de la reine son aïeule ni de croire son conseil aucunement. » Enfin, on contait qu'il y avait à la Cour de Portugal deux Théatins, neveux du

(1) Pierre Mathieu. *Histoire de France*, I, 333.

cardinal de Portugal, qui, craignant de perdre leur crédit si Sébastien épousait Marguerite, lui avaient inspiré l'horreur des femmes et le faisaient vivre entre les petites chapelles où brûlaient des cierges et les oraisons monacales.

Au mois de mars 1570, s'il en faut croire Petrucci, Catherine avait demandé l'intervention du Pape pour arriver à conclure le mariage. Les Théatins, avant de laisser continuer la négociation, prétendaient avoir besoin qu'il fût fait une enquête sur les idées religieuses de Marguerite. Celle-ci ne se souciait guère d'un si bizarre prétendant. Entourée d'une cour d'adorateurs, habituée à la liberté française (1), elle se fût mal accommodée de l'étroite étiquette du Portugal. Elle jouissait de sa beauté et des hommages qu'elle lui attirait. Grâce à la complaisance de Ful-



Marguerite de Valois, jeune fille (1568).

Portrait attribué à Clouet.
(Bibliothèque Nationale : Portraits au crayon).

(1) Cette liberté allait même un peu loin, s'il en faut croire du Vair. « Un jour, rapporte-t-il, M. de Mayenne, amoureux d'elle, étant

vie Pic de la Mirandole, dame d'honneur de Catherine, une correspondance suivie et secrète s'échangeait entre elle et Henri de Guise. Au début, c'était la comtesse de la Mirandole qui écrivait et Marguerite n'ajoutait aux lettres que quelques lignes de sa main. Mais, « sitôt qu'elle avait logé toutes les affections de son cœur en ce jeune prince qui avait des qualités si attrayantes », Marguerite n'avait plus employé la comtesse que pour transmettre la correspondance. Au mois d'avril 1570, la négociation portugaise se trouvait en quelque sorte rompue, le cardinal Espinosa ayant déclaré à Fourquevaux que Sébastien était trop jeune pour se marier. Les Portugais mettaient donc au mariage deux conditions inacceptables pour la Cour de France. Il fallait d'une part que nous renoncions à la navigation des Indes et de l'autre que Charles IX consentît à remettre le mariage à dix ans. Catherine et le roi furent outrés de colère des prétentions portugaises. Le duc d'Anjou affirma que la fin de non-recevoir, transmise par le cardinal Espinosa, était la résultante de l'enquête menée en France, par l'ordre des Théatins. Ils avaient appris que Marguerite ne consentirait jamais à ce mariage. Le soir, Catherine en fit des reproches à sa fille. « Je lui dis, raconte Marguerite, que ma volonté n'avait jamais dépendu que de la sienne... Elle me dit en colère que ce que je lui disais je ne l'avais point dans le cœur et qu'elle savait bien que le cardinal de Lorraine m'avait persuadée de vouloir plutôt son neveu. »

Le lendemain la querelle recommença. Du Guast avait réussi à intercepter une lettre du duc de Guise à Marguerite et l'avait fait mettre sous les yeux de Charles IX. C'était le 18 juin 1570. Le roi, en proie à un de ces accès de fureur frénétique, qu'il prenait pour des actes de volonté, éclata contre la maison de Guise. Marguerite fut vivement

mené par M. de Guise, M. de Guise s'entretenait avec la confidente pour laisser les autres seuls dans la ruelle. Enfin voyant qu'il s'amusait aux belles paroles, lui reprochant sa sottise, la lui couche à terre et la lui découvre, disant qu'il *fît* s'il avait du sens ; mais lui, par trop discret, la recouvre, retournant aux paroles dont elle s'offensa si fort qu'elle le publiait un sot partout. »

semoncée, la comtesse de la Mirandole disgraciée. Les cardinaux de Lorraine et de Guise, appelés au cabinet du roi, reçurent défense de suivre des projets qui déplaisaient. Dans sa rage contre Henri de Guise, Charles IX interdit à sa sœur de voir désormais ni lui ni Mayenne, que l'on soupçonnait de faire le jeu des amoureux (1), puis, appelant son frère bâtard, d'Angoulême, grand prieur de France, il lui présenta deux épées. « Il y en a une pour te tuer, lui dit-il, si demain, quand j'irai à la chasse, tu ne tues pas le duc de Guise. » Le bâtard d'Angoulême s'étant déclaré prêt à exécuter toutes les volontés du roi, il fut convenu qu'on dépêcherait le duc, sous prétexte de quelque dispute. Avisé par Marguerite ou par le bel Entraguet, Guise ne parut pas à la chasse (2), mais quelques jours plus tard, comme Charles IX donnait un bal au Louvre, le jeune duc jugea à propos de s'y présenter. « Que venez-vous faire ici? » l'interpella Charles IX, mettant la main sur la garde de son épée. Et comme Guise répondait qu'il venait pour le service du roi : « Je n'ai pas besoin de votre service », riposta sèchement Charles IX. Congédié de la Cour avec un tel éclat, le duc de Guise annonça qu'il se rendait à la Cour de Lorraine (3).

Cet été-là, Charles IX voyageait beaucoup, d'Angers à Saint-Germain, à Blois et à Paris. Marguerite bousculée par sa mère et par ses frères, résista longtemps. Puis, elle prit son parti de renoncer à Guise. « Je m'avisai d'écrire à ma sœur Mme de Lorraine, raconte-t-elle, pour la prier de faire que M. de Guise épousât promptement la princesse de Porcian... Tous les jours, on disait à la reine quelque chose de nouveau pour l'aigrir contre moi et me tourmenter, de sorte que je n'avais un seul jour de repos ». Les propos qu'avait tenus jadis le cardinal de Lorraine étaient arrivés aux oreilles de Francès de Alava (4), am-

(1) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 79-81.

(2) Mongez. *Histoire de Marguerite de Valois*, 31.

(3) H. de La Ferrière. *Trois Amoureuses du seizième siècle*, 145.

(4) « Il n'y a chose publique à cette heure en France, écrivait de Alava, que le bruit du mariage de Mme Marguerite avec le duc de Guise. »

bassadeur de Philippe II, qui les avait répétés à son maître et, par Fourquevaux, ils revinrent à Catherine. Immédiatement, elle alla s'en expliquer avec le cardinal qui était malade et ne quittait pas sa maison depuis trois semaines. « Me parlant d'un certain bruit qui a couru, entre plusieurs personnes, il y a quelque temps, du mariage présomptif de ma fille avec le duc de Guise, écrivait-elle le jour même, vous pouvez penser, M. de Fourquevaux, combien de tels discours fondés sur ce sujet, me sont agréables, et le plaisir que ce m'est d'être contrainte d'y entrer. Toutefois, y ayant été forcée, par ce que me disait ledit cardinal, j'ai bien voulu lui faire savoir ce que j'en avais sur le cœur et les causes que j'avais d'être marrie d'un tel bruit, qui eût porté si loin, comme en Espagne, pour connaître le tort que cela ferait à ma fille, spécialement pour le regard du mariage mis en avant d'elle avec le roi de Portugal. Sur quoi je lui ai bien voulu dire ce que m'en avez mandé, ce qui est ce que Zayas vous en a dit, à savoir, s'il était vrai ce que don Francès leur en avait écrit, qu'il se parlait dudit mariage de ma fille avec le duc de Guise, y ajoutant que ledit cardinal faisait valoir le bien et revenu dudit duc de Guise, jusques à deux cent mille écus de rente, vous priant de l'éclaircir sur ce que vous en saviez. Ce propos n'a pas donné moins d'occasion audit cardinal de se trouver en peine qui me fait mal de penser qu'il ait été tenu, et, ne m'ayant fait aucune réponse, je cuide bien qu'il en parlera audit Francès (1) ». Après cette explication, les Guise se voyaient forcés de renoncer à leur projet. « Or, écrit Davila, soit que le duc de Guise eût éteint en partie l'ardeur de sa passion, comme il arrive souvent que ceux qui aiment facilement sont peu constants à continuer, soit que se gouvernant, par le conseil de son oncle, y mît tout autre chose au-dessous de la considération de sa propre grandeur (2) », il suivit le conseil de Marguerite et bientôt l'on annonça qu'il épousait Catherine de Clèves, veuve

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, III, 329.
(2) Davila. *Histoire des guerres civiles de France*, I, 257.

depuis 1563 d'Amboise de Croy, prince de Porcian. La duchesse de Lorraine vint tout exprès à la Cour pour la célébration du mariage qui eut lieu sans aucune pompe. Il ne mit, d'ailleurs, pas fin à la cour assidue qu'Henri de Guise faisait à Marguerite et, le duc d'Anjou, le rencontrant peu après, lui signifiait qu'il n'ait garde de revoir sa sœur et de penser à elle, qu'autrement il le tuerait. Les bruits de la Cour assuraient qu'il avait dit à ses familiers, que si le duc portait encore les yeux sur Marguerite, il se déclarait rénégat et mécréant s'il ne lui donnait de la dague dans le cœur de manière à lui faire mordre la terre (1).

Les négociations de l'union portugaise avaient laissé une forte rancune dans le cœur de Charles IX. « S'il y a un prince qui ait l'occasion de se plaindre, écrivait-il à Fourquevaux, c'est moi, me voyant si indignement traité que l'on ne me veut pas tenir ce que l'on m'avait promis... Je veux que vous mettiez le Roi Catholique en propos de l'étrange façon qu'on use en mon endroit (2) ». Catherine n'était pas moins amère en écrivant à Philippe II : « J'ai trouvé bien étrange une chose, de quoi on nous a tant pressés, de nous en remettre si loin avec une si faible excuse. Non que je n'aie assurance que ma fille ne fauldrait, au delà ou ailleurs, d'être mariée selon le lieu dont elle est. Mais ai regret de voir que le tout tourne en moquerie pour nous, craignant que le roi votre frère, connaissant de quelle façon on en a usé, ne le trouve si aisé à dissimuler que moi (3) ». Au moment où Catherine écrivait ces lignes, il y avait plus d'un mois, au dire de Petrucci, qu'un projet de mariage avec le prince de Navarre avait été repris (4).

D'abord, les propos furent vagues. Jeanne d'Albret ne marquait nul enthousiasme aux avances de Charles IX, si bien qu'il s'écoula quelque quatre mois avant que Catherine manifestât nettement les intentions de son fils.

(1) Charles Merki. *La Reine Margot*, 39.

(2) Bib. Nat. fd. fs. 10752.

(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, III, 327.

(4) Dépêche du 4 juillet 1570.

Ce fut à table, par une conversation entre sa mère et M. de Méru (Charles de Montmorency), plus tard duc d'Amville, amiral de France et connétable, que Marguerite en eut la première connaissance. « Sortant de table, raconte-t-elle, il me dit qu'elle lui avait dit de m'en parler. Je lui dis que c'était chose superflue, n'ayant volonté que la sienne; qu'à la vérité, je la suppliais d'avoir égard combien j'étais catholique, et qu'il me fâcherait fort d'épouser personne qui ne fût de ma religion. Après, la reine, allant à son cabinet, m'appela et me dit que messieurs de Montmorency lui avaient proposé ce mariage et qu'elle voulait bien savoir ma volonté. Je lui répondis n'avoir ni volonté ni élection que la sienne et que je la suppliais de se souvenir que j'étais fort catholique. » C'était poser la question sur le terrain où les marchandages allaient être le plus faciles pour la Cour, à la condition de ne point précipiter les événements. Dans la pensée de Catherine, rien ne devait rendre Philippe II et le pape plus soucieux de faire aboutir le mariage portugais, rêve de la politique française, que la crainte de ce mariage avec un prince huguenot. Dès lors, en effet, les instructions données à Fourquevaux, revêtirent un caractère bien plus impérieux.

Au milieu de janvier 1571, les reproches faits à Philippe II devaient s'y exprimer en ces termes : « Quant au mariage de Portugal, le roi a été incontinent informé, tant par le cardinal de Rambouillet, que par le nonce de S. S. résidant près S. M., que notre Saint Père ne s'est pas moins trouvé trompé de l'espérance qu'il avait prise de pouvoir traiter ce mariage et en venir à bout, au retour de don Luis de Torres, que Sa Majesté l'a été de l'assurance qu'il avait prise sur la promesse qui lui en avait été faite si expresse, lequel de Torres a bien su, tant en son voyage que depuis son retour à Rome, servir le roi catholique aux dépens du service du roi; quoi entendu par Sa Majesté, il a bientôt pris la résolution qu'il s'était proposée pour n'être madame sa sœur si mal nourrie et de si petite maison qu'elle demeure sans parti et sans être recherchée et demandée de plusieurs bons endroits; au moyen de quoi, le roi veut et

entend que le sieur de Fourquevaux ne parle plus de ce mariage au roi catholique ni autre de par delà, sinon comme de chose à quoi Sa Majesté ne pense aucunement, mais de marier bientôt madame sa sœur en tel lieu qu'il en recevra plaisir, contentement et service et dont le mari se sentira grandement honoré et obligé à S. M. » (1). Cette fière déclaration mit aussitôt en émoi les chancelleries. Bientôt Petrucci notait que le nonce multipliait les démarches pour le mariage portugais, mais il avait beau chercher des appuis et des combinaisons en Espagne et en Portugal, Catherine prétendait préférer à un roi un prince du sang ou un grand et, dès le 10 août, elle lui avait fait connaître son désir que le grand duc Cosme agisse auprès du Pape pour en obtenir les dispenses nécessaires pour le mariage avec le prince de Navarre. Elle-même se préoccupait d'assurer à Marguerite, comme don royal, un ameublement et une livrée dignes de ceux que Charles IX avait fournis à ses autres sœurs. « Il est vrai, écrivait-elle à son fils, qu'il faut que vous lui donniez un accoutrement de pierreries, que si vous le trouvez bon avant que je parte, je les trouverai et je les donnerai à mettre en œuvre à Dejardin et à les prendre meilleur marché que je pourrai. Le comte de Retz et moi nous ferons votre ménage de façon que vous verrez qu'elle sera honorablement autant que ses sœurs et ne sera pas si cher » (2).

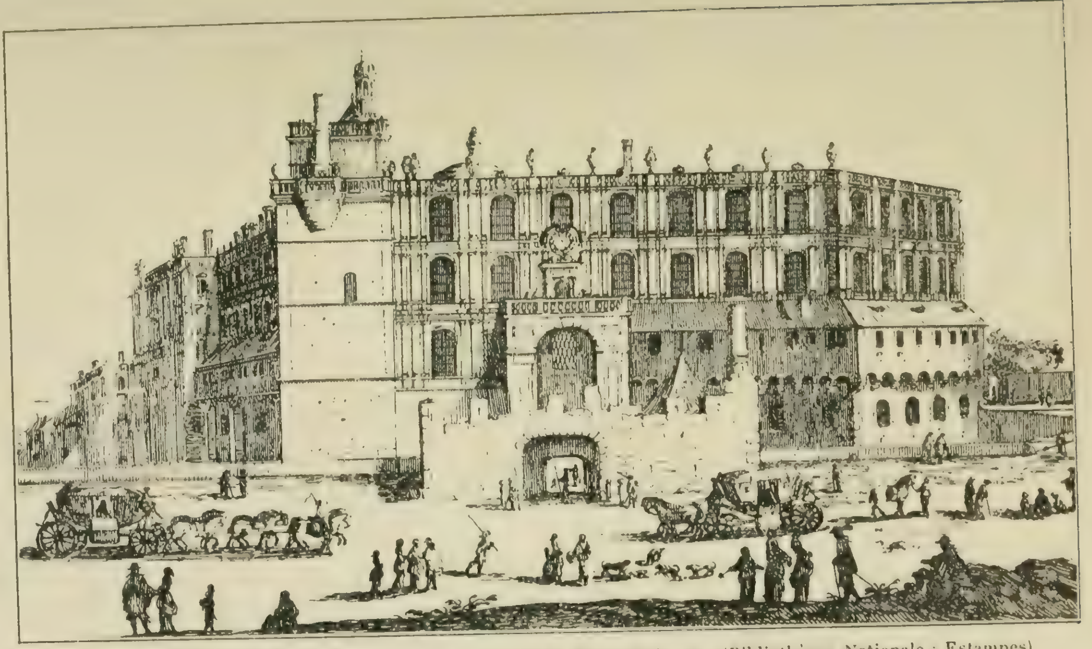
Cependant, alors qu'on s'occupait du choix des pierreries, le futur époux n'était point venu se présenter à la Cour. Le mariage, œuvre du tiers parti dont les Montmorency étaient chefs, était accueilli avec une égale méfiance par catholiques et protestants. Jeanne d'Albret n'avait fait aucune demande et elle semblait ignorer ce qui se projetait. Elle faisait mieux, elle se plaignait qu'on ne lui eût pas fait d'ouvertures directes. A l'entendre, Catherine et Charles IX se préoccupaient de plaire beaucoup plus à l'amiral de Coligny qu'à elle. On ne lui avait fait parler

(1) Bib. Nat. fd. fs. 10752.
(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, IV, 59.

du mariage que par tierces personnes et elle n'oserait en supplier le roi à qui il appartenait de commander. Catherine, voulant la fin, voulait les moyens. « Il me semble, écrivait-elle à Charles IX qu'il n'y aurait pas de mal à ce que vous mandassiez au maréchal de Cossé qu'il l'allât trouver à Blois au commencement de septembre, et nous amener son fils, pour l'envie que vous avez de les voir tous deux et lui faire connaître ce que vous voulez faire pour son fils et pour elle, et de lui envoyer une lettre de créance pour lui, de votre main, qui porte que, vous approchant de Blois, lui avez voulu faire entendre l'envie que vous avez de la voir et son fils, comme le maréchal de Cossé lui dira plus long et n'avez voulu attendre que je fusse de retour, afin que ne trouve étrange si je ne lui ai écrit et afin que plus tôt elle donnât ordre à ses affaires pour pouvoir venir, et par même moyen avertir l'amiral du temps qu'il viendra et le mander au maréchal de Cossé » (1).

La commission portée, Jeanne d'Albret débuta par faire la petite bouche. Elle avait engagé sa parole à un prince d'Allemagne pour le mariage de son fils. Bref, elle paraissait par-dessus tout désireuse, avant de s'engager, de connaître les conditions du mariage. A la fin de septembre, Petrucci le disait décidé. Le 28, Charles IX écrivait à Fourquevaux : « Suivant la délibération du feu roi, mondit seigneur et père, je ne pouvais choisir mari plus à propos pour ma sœur, que pour connaître le bien qui adviendra en mon royaume par ledit mariage, l'accomplissement duquel sera le bien et l'établissement de la paix qui est en iceluy et rendra l'union qui est entre mes sujets perdurable, chose que je désire plus que toute autre » (2). Enfin, le plan de Charles IX était si bien arrêté que la dépêche notifiant le mariage au Saint Père était déjà rédigée. Si elle ne fut pas expédiée à M. de Ferrals, c'est que Jeanne d'Albret se dérobait encore, qu'elle persistait dans son attitude de n'obéir qu'à un ordre, alors que, pour expliquer

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, IV, 59.
(2) *Lettres de Charles IX à Fourquevaux*, 360.



Vue du Château de Saint-Germain-en-Laye. Gravure d'Israël Silvestre (Bibliothèque Nationale : Estampes).

son initiative en cour de Rome, le roi tenait à la présenter comme l'accomplissement d'une promesse faite par son père. Tandis que le maréchal de Biron essayait d'obtenir de la reine de Navarre cette démarche, Catherine de Médicis voulait obtenir du grand-duc de Toscane son intervention auprès du Pape. Au même moment, Petrucci écrivait au grand-duc que rien n'était décidé, mais que Jeanne d'Albret allait venir à la Cour. La reine de Navarre avait fait telle résistance qu'il avait fallu, pour obtenir son consentement, la menacer de faire déclarer son fils illégitime, car elle était bigame, le mariage, contracté entre elle et le duc de Clèves, avant qu'elle n'épousât Antoine de Bourbon, n'ayant jamais été annulé. Cette fois, elle céda (1). Le 2 décembre 1571, Charles IX écrivait, oubliant volontairement toutes les négociations qui avaient précédé : « Ma tante m'a envoyé M. de Beauvais et m'a rappelé la promesse faite par mon père Henri II au roi son époux. J'y ai volontiers consenti » (2).

Jeanne d'Albret déclarait la veille encore qu'elle n'espérait de ce mariage que « tout malheur » et elle n'avait rien de plus pressé que d'inviter son fils à se tenir loin de la Cour et à n'y venir qu'au dernier moment. Ce n'était pas que la fiancée lui déplût. « J'avoue qu'elle est de belle taille, écrivait-elle à M. de Beauvais, mais aussi, elle se serre extrêmement. Quant à son visage, c'est avec tant d'aide que cela me fâche, car elle s'en gâtera; mais en cette cour, le fard est aussi commun comme en Espagne. » Elle l'a trouvée avisée et de bonne grâce; mais « nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qu'il fût jamais. » La Cour produisait à cette huguenote rigide l'impression d'un véritable enfer et elle s'en exprimait en termes bibliques, c'est-à-dire crus (3). « Je ne voudrais,

(1) Bib. Nat. fd. fs. 3899.

(2) Cité par Ch. Merki. (*La Reine Margot*, p. 52.)

(3) « Non, écrivait-elle de Blois le 8 mars 1572, quelque grande que je conçus la corruption de la cour, elle dépasse l'idée que je m'en étais faite; là les hommes ne prient pas les femmes, mais ce sont les femmes qui prient les femmes. »

écrivait-elle à son fils, pour chose au monde, que vous y fussiez pour y demeurer. Je désire vous marier et que, vous et votre femme, vous vous retiriez de cette corruption » (1).

Catherine était très préoccupée des dispenses. Le grand-duc de Toscane montrait peu de zèle à intervenir vis-à-vis du Pape. Il ne pouvait rien près de lui, disait-il, et son ambassadeur engageait Catherine à employer l'intermédiaire du nonce. Maintenant qu'on ne lui offrait plus rien, le Portugal acceptait toutes les conditions de Charles IX. Le Pape consentait à ce que le cardinal d'Alexandrie se chargeât de porter la demande de Sébastien. Une correspondance active s'engageait entre Lisbonne et Rome. « Si l'on voit la Cour disposée à cette alliance, écrivait Sébastien, je me mettrai aussitôt en état de l'aller épouser. Je crois que mon mariage avec cette princesse portera mon frère (Charles IX) à entrer dans la Ligue Sainte. Pour faire connaître à S. M. combien j'estime l'honneur de son alliance et pour témoigner à l'Europe la passion que j'ai de contribuer à retirer l'Église de l'oppression des Turcs, je ne demande pour la dot de cette princesse que l'union du Roi Très Chrétien avec les autres princes déjà ligués avec Votre Sainteté » (2). Tant de désintéressement donnait au nonce l'espoir de rompre le mariage navarrais en utilisant les fautes de Jeanne d'Albret, « qui, disait-il, n'a pas conscience de l'honneur fait par Leurs Majestés, à elle et son fils » (3). Enfin, le Pape se lamentait. « Ce qui nous tourmente sans relâche, disait-il à Charles IX, c'est que l'on presse le plus possible le mariage du prince de Navarre avec Marguerite, votre sœur, dans la vaine espérance qu'elle contribuera à ramener le prince dans la religion catholique. N'est-il pas plutôt à craindre qu'elle soit plutôt pervertie par lui? C'est donc le salut de son âme exposé, car, quand même elle persisterait à vivre catholiquement, elle n'aura

(1) *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1835.
(2) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 93.
(3) Dépêche de Petrucci du 24 décembre.

jamais ni paix ni repos auprès d'un mari hérétique » (1).

De son côté, Jeanne d'Albret éternisait les pourparlers. Dans la négociation du mariage, elle mêlait les discussions relatives à la possession de Lectoure. On ne pouvait s'entendre ni sur le lieu ni sur les cérémonies. Charles IX voulait un mariage solennel à Paris, consacré par l'Église. La reine de Navarre voulait un mariage célébré par les ministres réformés et, cependant, les dispenses n'arrivaient pas. Certes, ni Pie V, ni son successeur, Grégoire XIII, ne les refusaient, mais, comme en fait, ils ne les accordaient pas, on ne faisait en somme pas un pas utile. Jeanne d'Albret avait mis trois mois pour venir de Nérac à Tours. Elle prenait des bains indispensables à sa santé, puis elle voyageait à petites journées. Quand elle fut à Chenonceaux, où l'attendait Catherine, on lui fit, tout d'abord, expier la mauvaise grâce qu'elle avait apportée dans la négociation. Catherine, pour qui elle était pleine de flatteries et qu'elle qualifiait de sa bonne dame et maîtresse, la traita avec quelque dédain. Le roi, tout au contraire, bien qu'il lui eût fait attendre sa réception, lui témoigna beaucoup d'affection et de respect. Comme elle lui manifestait la crainte que le Pape ne voulût point accorder la dispense nécessaire, « Non, ma tante, répondit-il, je vous honore plus que le Pape et aime ma sœur plus que je ne le crains. Si M. le Pape fait trop la bête, je prendrai moi-même Margot par la main, et l'amènerai épouser en plein prêche » (2). Jeanne d'Albret se trouva encouragée par cette boutade à tenter de gagner sa belle-fille pour lui faire promettre de prendre la religion de son mari. Marguerite lui fit le meilleur visage, mais n'accorda rien ni ne promit rien. « Elle parle comme on la fait parler », écrivait la vieille huguenote qui jugea que la jeune fille se renfermait parce qu'elle était très surveillée et demeura convaincue qu'on obtiendrait tout d'elle après le mariage. Même désaccord, même diplomatie, quand il s'agit de discuter le contrat. Les négocia-

(1) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 109.
(2) Ch. Merki. *La Reine Margot*, 54.



Vue de Nérac. Dessin et lithographie de d'Andiran (Bibliothèque Nationale : Estampes).

tions s'aigrirent à ce point, entre Catherine et Jeanne, qu'il fallut avoir recours à des conseils. Enfin, le contrat fut signé le 11 avril. Le roi donnait à Marguerite 300 000 écus, Catherine 200 000 livres, les ducs d'Anjou et d'Alençon 250 000 livres chacun. Le douaire était réglé à 40 000 livres de rente, avec le château de Vendôme meublé comme demeure. Henri de Navarre recevait de sa mère l'usufruit et jouissance des comtés d'Armagnac, et 12 000 livres de douaire qu'elle avait sur le comté de Marle. Enfin, le cardinal de Bourbon, par amitié pour son neveu, l'avouait pour aîné et véritable héritier de la maison. Comme Henri de Navarre ne devait venir à la Cour qu'au mois de mai, « pour l'office qu'on ne peut faire par procuration », selon le mot de sa mère, le contrat signé, les parties se séparèrent, le roi pour aller à Chambord, la reine mère à Chenonceaux et Jeanne d'Albret à Vendôme.

Quand, au début de juin, Jeanne d'Albret, venue à Paris pour les derniers arrangements, descendit chez l'évêque de Chartres qui était tout dévoué au parti réformé, elle y tomba subitement malade et y mourut en quatre jours, non sans soupçon d'empoisonnement dans le clan huguenot (1). La Cour prit le deuil et le mariage s'en trouva remis au mois d'août. Charles IX et Catherine étaient trop heureux, au prix de ce retard, d'être « affranchis de la patience et de la dissimulation dont ils avaient été obligés d'user avec cette femme insolente et dangereuse ».

Marguerite non plus ne se plaignit pas de ce nouveau délai. « Il y eut, raconte Brantôme, lors de cet accord, une dame de la Cour que je ne nommerai point, aussi sotte qu'il en fut à sa portée; étant la reine mère le soir retirée à son coucher, elle s'enquit de ses dames si elles avaient vu sa fille et quelle joie elle montrait de l'accord de ce mariage. Cette dame sotte, qui n'avait encore guère vu de sa cour, s'avança la première et dit : « Comment, Madame, ne serait-elle pas joyeuse d'un tel mariage, puisqu'elle en vient à la couronne et est en terme d'être, possible un jour, reine

(1) En une page extrêmement précise, Ch. Merki a fait justice de la légende de l'empoisonnement (p. 59).

de France si elle échéait au roi son mari prétendu, comme il se peut faire un jour? » La reine, oyant un si sot mot, lui dit : « Ma mie vous êtes une sotte. J'aimerais mieux que vous soyez crevée de cent mille morts que si votre prophétie était jamais véritable et accomplie, pour la longue vie et bonne prospérité que je porte au roy et à tout le reste de mes enfants. » Sur quoi, il y eut une grande dame, assez sa privée, qui lui répliqua : « Mais, Madame, si ce malheur arrivait, que Dieu nous en garde! ne seriez-vous pas bien aise de voir votre fille reine de France, puisque la couronne lui échérait à bon droit, par celui de son mari? » La reine fit réponse : « Encore que j'aime bien cette fille, je pense que, lorsque cela arriverait, nous verrions la France fort troublée de maux et de malheurs. Et aimerais cent fois mourir (comme elle a fait) que de la voir en cet état; car je crois qu'on ne voudrait pas obéir absolument au roi de Navarre comme à mes enfants, pour beaucoup de raisons que je ne dis point » (1).

Le Cardinal d'Alexandrie, parti de Rome dans les premiers jours de juin, fit un effort désespéré en audience secrète pour rompre le mariage. Mais Charles IX, le prenant par la main lui dit : « Monsieur le cardinal, tout ce que vous me dites est bien, je le reconnais, et en remercie le pape et vous, et si j'avais quelque autre moyen de me venger de mes ennemis, je ne ferais point ce mariage, mais je n'en ai point d'autre que celui-ci (2) ». Le jeu qu'avait joué avec lui Philippe II ne lui paraissait pas pardonnable, en effet, et sa décision était prise d'aller jusqu'au bout.

Le 20 juillet, le roi de Navarre fit son entrée solennelle dans Paris, accompagné du prince de Condé et de huit cents gentilshommes, portant le deuil de Jeanne d'Albret. Le roi et toute la Cour lui firent beaucoup d'honneurs. Bien que le peuple parisien n'aimât pas les huguenots, et qu'un petit nombre seul se livrât à des démonstrations outrées de joie, la foule, avide de spectacles se pressait sur

(1) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 45. Sur Brantôme, voir l'excellent choix publié par Ch. Simond dans la collection Louis-Michaud. (Prosateurs).
(2) Comte de Sao Mamede. *Don Sebastien et Philippe II*, 81.

tout le trajet suivi par le cortège. Puis, le roi de Navarre et sa suite, ayant laissé le deuil pour revêtir des habits riches, les fiançailles se firent quelques jours plus tard, « toute la Cour parée, moi, habillée à la royale, avec la couronne et le couet d'hermine mouchetée qui se met au-devant du corps, toute brillante de pierreries de la Couronne, et le grand manteau bleu à quatre aunes de queue porté par trois princesses ». Cependant, les dispenses n'étaient pas arrivées. Le roi disait à Coligny à propos des tergiversations du Cardinal de Bourbon, qui ne consentait pas à passer outre : « Ce vieux bigot, avec ses cafarderies, fait perdre un bon temps à ma sœur Margot (1). » Puis, Catherine prit son parti. Elle feignit d'avoir reçu les dispenses, et écrivit à M. de Mandelot le 14 août : « Je vous fais ce mot de lettre pour vous dire que surtout que vous aimez le service du roy mon fils et à lui obéir, vous ne laissiez passer aucun courrier venant de Rome en ça, soit qu'il soit dépêché vers ledit seigneur ou autre, quel que ce soit, que lundi ne soit passé, et faites le semblable de tous les autres courriers qui viendront d'Italie, faisant retarder les uns et les autres jusqu'à lundi passé, prenant bien garde à ce qu'ils ne pussent passer jusqu'à la première poste secrètement et de là, prendre la poste pour s'en venir par deça, m'assurant que vous satisferez à la volonté dudit seigneur et à la mienne... et que vous le fassiez sans qu'on puisse connaître que vous en ayez le commandement et le plus discrètement que vous pourrez sans qu'il en soit bruit (2) ». Toutes précautions prises de la sorte, le cardinal de Bourbon se laissa convaincre et il n'y avait plus qu'à mener la fiancée à l'autel. Les pronostiquations du mariage étaient bonnes. Abbatia n'avait-il pas conclu après de savantes recherches et de profonds calculs, qu'en ce mariage, il y aurait amour et foi et qu'il en résulterait nombre d'enfants mâles et femelles (3) !

(1) D'Aubigné. *Histoire Universelle*, III, 301.

(2) *Lettres de Catherine de Medicis*, IV, 109.

(3) *Prognostication sur le mariage du très honoré et bien aimé Henry par la grâce de Dieu, roi de Navarre et de très illustre princesse Marguerite de France.*

II

L'Associée.

ES cérémonies des noces furent splendides et merveilleuses. Suivant les coutumes des noces des filles de France, le 18 août, on avait dressé des échafauds, tendus et parés de drap d'or, depuis l'évêché où Marguerite avait passé la nuit, jusqu'à Notre-Dame où le mariage devait être célébré. Au matin, la Cour vint en grande pompe la chercher et défila sur ces échafauds, tandis que le peuple s'étouffait en bas à regarder. Mais aussi, quel splendide cortège! Ici, c'était le roi, la reine sa mère, les princes du sang, la maison de Lorraine, les officiers de la Couronne. Là, le roi de Navarre, le prince de Condé, l'amiral de Coligny, le comte de la Rochefoucauld et sur la porte de l'église le cardinal de Bourbon, qui devait faire l'office, attendait pour constater l'union conjugale et la bénir. La toque, le poignard et le costume du roi coûtaient entre 500 et 600 000 écus. Le duc d'Anjou avait à sa toque 32 perles de 12 carats d'un prix de 23 000 écus d'or au soleil. « Plus de 120 dames, rapporte Michieli, brillaient de l'éclat des étoffes les plus somptueuses : brocard, velours d'or, velours mi-partie brocard et point d'argent. »

Pendant les cérémonies rituelles, les deux cortèges se mêlèrent et par le même échafaud passèrent jusqu'à la tribune qui séparait la nef du chœur. Là, les réformés s'arrêtèrent et, pendant que la mariée entendait la messe, se promenèrent dans le cloître et dans la nef. Les voûtes étaient tendues des drapeaux conquis à Moncontour. Le maréchal d'Amville les montrant à Coligny, l'amiral répondit : « Il faudra bientôt arracher ceux-là, pour y en loger de mieux séants. »

Le roi de Navarre, selon ce qui avait été convenu, au moment où l'office allait commencer et comme Marguerite se prosternait à deux genoux, se leva, lui fit la révérence et dit à un des frères du roi : « Monseigneur, je vous supplie d'assister pour moi, à la messe ». Ensuite, il alla dans la cour de l'évêché attendre la fin de l'office, à l'indignation populaire, battant le pavé et faisant sonner son épée. La messe chantée, d'Amville vint le prendre pour le mener à sa femme dans la salle de réception de l'évêché. Conduite à l'autel et interrogée conformément aux rites, Marguerite demeura immobile et muette. « Elle ne pouvait se consoler, dit d'Avila, d'être contrainte de renoncer à l'amour du duc de Guise, qui avait, dit-on, les yeux sur elle et observait son visage. » Avec un regard de colère, Charles IX, qui était derrière Marguerite, lui poussa brusquement la tête en avant. Le cardinal de Bourbon se contenta de ce signe suspect de consentement. Sur le trajet de l'évêché au Louvre, toutes les ovations furent pour le duc de Guise. Il répondait, en saluant, aux acclamations de la foule qui boudait le Béarnais (1).

L'après-dînée se passa dans la grande salle du palais en pompes et en musique. Le roi tint sa cour plénière au Louvre. Tous les ordres de la ville, le Parlement, la Cour des Comptes, la Cour des Aides et celle des Monnaies y furent régalés magnifiquement avec les cérémonies ordinaires. Après le souper, on dansa et la danse fut suivie d'un ballet d'un spectacle pompeux. C'étaient des chars sous la forme de rochers argentés, chargés de musiciens. Sur le premier était le roi seul en Neptune armé de son trident ; le duc d'Anjou et le duc d'Alençon suivaient sur deux autres, puis venaient des niches soutenues par quatre colonnes d'argent et renfermant des dieux marins. Puis, c'était un cortège de lions marins au corps terminé en queue de poisson relevée. « Toutes ces machines, rapporte de Thou,

(1) Haton. *Mémoires inédits*, II, 664. — Godefroy. *Le Cérémonial français*, II, 45 et suiv. — *Mémoires de Marguerite de Valois*. — D'Aubigné. *Histoire Universelle*, III, 302.

passèrent au travers de la grande salle du Louvre qui a une voûte au milieu et, lorsqu'elles s'arrêtaient, des musiciens choisis chantaient des vers français composés par d'excellents poètes » (1). Le spectacle dura fort avant dans la nuit. Aussi, le lendemain, se leva-t-on fort tard (2). A trois heures, on devait dîner chez le duc d'Anjou où il y eut bal et, sur le soir, on regagna le Louvre. Le troisième jour des noces, il y eut tournoi à l'hôtel de Bourbon proche du Louvre. « Au côté droit, rapporte de Thou, on avait représenté le séjour des bienheureux et un peu au-dessous, les Champs-Élysées où il paraissait douze nymphes ; à gauche le Tartare avec quantité de spectres épouvantables, qui étaient remplis de soufre et de feu et jetaient une lueur affreuse. Le paradis était défendu par le roi et ses frères. Quelques chevaliers errants, à la tête desquels marchait le roi de Navarre, y ayant voulu entrer de force, furent tous repoussés et tout de suite précipités dans le Tartare. Aussitôt Mercure, monté sur un coq, descendit du ciel accompagné de Cupidon, et s'étant approchés l'un et l'autre des trois défenseurs du paradis et les ayant complimentés en vers, ils remontèrent au ciel. Les trois tenants allèrent rejoindre les nymphes qui se promenaient dans un verger charmant et ils les amenèrent au milieu de la salle où était une fontaine, autour de laquelle on dansa pendant une heure des danses très heureusement figurées qui divertirent beaucoup les spectateurs. Les tenants, s'étant rendus aux prières de l'Assemblée, allèrent tirer du Tartare les chevaliers errants, qui, sur le champ, se battirent sans aucun ordre, et rompirent leurs lances. Enfin, on mit le feu à la poudre que l'on avait mise dans les tuyaux autour de la fontaine, et aussitôt on entendit un grand bruit accompagné d'un incendie qui consuma en peu de temps toutes les machines du spectacle

(1) De Thou. *Histoire Universelle*, VI, 378.

(2) *Le Divorce satyrique* fait dire à Henri IV : « Nous étions tous deux jeunes et l'un et l'autre si paillards qu'il était plus qu'impossible de nous en empêcher. » *Le Divorce satyrique*, pamphlet brutal, semble être l œuvre d'Agrippa d'Aubigné, adversaire rageur de Marguerite mais probablement documenté par Henri IV.

et l'on se sépara. » Le choix du spectacle n'avait pas été heureux. Le populaire lui donna diverses interprétations. Comme les assaillants du paradis, qui avaient été précipités dans le Tartare, étaient presque tous protestants, on disait que c'était une insulte qu'on avait voulu leur faire et d'autres prétendaient que cet incident présageait des choses funestes (1).

A Paris, ville foncièrement catholique et hostile aux idées nouvelles, les huguenots se trouvaient mal à leur aise. Le quatrième jour des noces, au tournoi de la grande place du Louvre, les catholiques, habillés en amazones, combattirent encore lance à lance le roi de Navarre et sa suite, habillés à la turque. De toute part, cette scission entre les deux groupes suscitait des soupçons et de la méfiance. Coligny recevait des mémoires où on le mettait en garde contre Catherine. Plus d'un capitaine protestant s'éloignait de Paris. Même ceux du tiers parti ne se sentaient pas à leur aise et le maréchal de Montmorency, se disant indisposé, se retira à Chantilly (2). Catherine de Médicis ne pouvait, en effet, voir d'un bon œil l'influence prépondérante que prenait l'amiral sur l'esprit du roi.

Charles IX, si méfiant à l'égard de tous ses serviteurs (3), avait été complètement englué par l'obséquiosité, à son égard, du vieux soldat. Exploitant le mécontentement du roi contre les puissances catholiques, l'amiral voulait faire d'une campagne contre l'Espagne la rançon de la pacification. Pour obtenir sa liberté d'action, il lui fallait évincer Catherine et profiter d'une de ces boutades où le roi parlait d'aller au prêche, pour le compromettre irrémédiablement avec les catholiques. Mais Coligny, si astucieux que fût son

(1) De Thou. *Histoire Universelle*, VI, 379.

(2) Charles Merki. *La Reine Margot*, 66.

(3) En un jour de confidences, il disait à Teligny, gendre de Coligny : « Veux-tu que je te dise librement : je me défie de tous ces gens-ci. L'ambition de Tavannes m'est suspecte, Vieilleville n'aime que le bon vin ; Cossé est un avare ; Montpensier un boucher ; Retz est espagnol, les autres seigneurs de mon Conseil et de ma Cour ne sont que des bêtes ; mes secrétaires d'Etat ne me sont point fidèles, si bien que je ne vois pas, à vrai dire, par quel bout commencer. »

esprit, n'était pas de taille à jouer Catherine. Elle avait vu clair dans sa tactique, et jugeant qu'il personnifiait la puissance protestante, c'était à sa vie qu'elle allait s'attaquer. Il lui fallait s'assurer des alliés. Le duc d'Anjou était trop l'admirateur de son génie politique, pour qu'elle ne sût pas qu'elle pouvait compter sur lui. Elle fit des avances aux Guise si mal traités en Cour depuis quelques mois et, dès le lendemain du mariage, elle se préoccupa de se concilier les catholiques en faisant amende honorable au Pape.



Catherine de Médicis.

Caricature attribuée à Rabelais.
(Bibliothèque Nationale : Estampes).

Un mois plus tôt, elle insistait sur le chapitre des dispenses, invoquant son obéissance aux lois de l'église et le respect que les princes chrétiens devaient au Saint-Siège apostolique. Après la comédie qui avait trompé le cardinal de Bourbon, elle adressa au Pape un envoyé spécial pour l'apaiser, « le connaissant, disait-elle, de si bonne volonté que cela nous assure, avec le temps, satisfaire aux points que Votre Sainteté nous a demandés; qui a été cause pour toutes les raisons et celles que Votre Sainteté entendra de

ce gentilhomme, que nous avons effectué ce dit mariage, nous assurant que, s'il plaît à Votre Sainteté mettre toutes les causes et considérations ensemble et l'état de ce royaume, qu'elle jugera ce mariage être nécessaire pour le repos et le salut d'iceluy, ce que connaissant, elle fera plus de fondement sur notre droite intention, et ayant plus d'égard à notre besoin qu'aux difficultés mises en avant par l'artifice d'aucuns pour empêcher les effets de notre bonne volonté. Pourtant, retournons derechef à supplier Votre Sainteté de prendre de nous cette fiance et nous accorder cette dispense avec cette assurance qu'en ce que nous avons fait, n'avons été mus que du bien et de la nécessité de ce royaume. »

Au XVI[e] siècle, quand on voulait se débarrasser d'un ennemi, on trouvait facilement un bravo pour le tuer. Nicolas Louviers de Maurevert, qui portait le surnom de *tueur du roi* et qui était un des tenants des Guise, fut chargé de supprimer Coligny. L'amiral, rentrant du Louvre rue de Béthisy où il était logé, reçut de lui une arquebusade qui lui cassa un doigt de la main droite et le blessa au bras gauche. Tandis que l'assassin prenait la fuite, le roi prévenu se rendait chez l'amiral, jurant par la mort dieu qu'il ferait une punition exemplaire de l'assassin. L'amiral profita de cette colère pour remontrer au roi que les troubles du royaume avaient pour cause le mauvais gouvernement de sa mère. « Mort de Dieu, dit Charles IX à Catherine en rentrant au Louvre, ce que dit l'amiral est bien vrai. Tout le maniement des affaires est entre vos mains et celles de mon frère. Mais j'y prendrai garde, comme m'en a averti, avant de mourir, mon meilleur et plus fidèle sujet. » Alors ce fut un grand déploiement de forces dans tout le quartier de la rue de Béthisy. Par ordre du roi, les catholiques y durent céder leurs maisons à la noblesse protestante. Les huguenots exaspérés, assaillaient par les rues les gens du duc de Guise. Ils menaçaient de se présenter en corps devant le roi pour dénoncer publiquement celui qu'ils appelaient le traitre et l'assassin. La blessure de Coligny les faisait se répandre

en menaces. « C'est là un bras qui en coûtera plus de quarante mille » disait l'un d'eux. Catherine, effrayée des dangers qu'elle allait courir, croyant qu'on la tuerait elle et ses enfants et toute la Cour, fit si bien près de Charles IX, lui rappelant la retraite de Meaux et les conspirations huguenotes, qu'elle obtint de lui carte blanche, mais le roi ne céda pas sans résistance. Il fallut qu'on lui démontrât que l'attentat contre l'amiral n'était pas l'œuvre du duc de Guise seul, que le duc d'Anjou et la reine-mère étaient de la partie. Il y avait, lui dit-on encore, un petit nombre de mauvaises têtes. Si on les sacrifiait, si on s'appuyait sur les catholiques, prêts à nommer un capitaine général et à former une ligue offensive et défensive contre les huguenots, on aurait bien vite ôté cette peste du royaume. Si, au contraire, il hésitait, les capitaines protestants étaient déjà partis pour soulever le royaume et ceux qui se trouvaient à Paris étaient dans un tel désespoir que, l'accusant comme la reine sa mère, ils avaient résolu de recourir aux armes la nuit même.

Ainsi pressé, Charles IX envoya quérir le duc de Guise, et dans un conseil auquel assistèrent Catherine, le duc d'Anjou, Nevers, Tavannes et les principaux chefs catholiques, le massacre fut décidé pour la nuit même. Charon, prévôt des marchands, avait depuis plusieurs jours, dans un but de police et pour l'intérêt du bon ordre, instruction de réprimer tous les troubles qui pouvaient surgir dans la rue. Il n'y avait plus qu'à interpréter ces consignes comme l'invite à courir sus aux huguenots. Après le conseil, il y eut un moment d'hésitation. On envoya un gentilhomme au duc de Guise pour lui commander expressément de se retirer en son logis et de ne rien tenter contre l'amiral. Mais Henri de Guise qui, en supprimant une influence rivale vengeait le sang de son père, avait déjà donné le signal par la ville (1). Il y avait, parmi les gentilshommes huguenots, quelques seigneurs que Charles IX traitait en

(1) Charles Merki résume à merveille les causes et origines de massacre. (*La Reine Margot*, 68-72).

favoris, Teligny, La Noue et La Rochefoucauld. Charles IX eût voulu les sauver, de même qu'il semble avoir été décidé déjà qu'on ne toucherait point aux personnes du roi de Navarre et du prince de Condé. Charles IX fit même une tentative en faveur de La Rochefoucauld. « Un gentilhomme des siens, nommé Chaumont, et moi, raconte Jean de Mergey, un des serviteurs de La Rochefoucauld, l'attendions en la salle et, entendant le remuement des souliers quand on fait la révérence, je m'approchai près de la porte et entendis que le roi dit audit sieur comte : « Foucauld, ne t'en va pas. Il est déjà tard, nous balivernerons le reste de la nuit. — Cela ne se peut, lui répondit-il, car il faut dormir et se coucher. — Tu coucheras avec mes valets de chambre. — Leurs pieds leur puent. Adieu mon petit maître. » La Rochefoucauld alla à la chambre de Mme de Condé la douairière, à laquelle il « faisait l'amour », puis chez le roi de Navarre, et ensuite il rentra chez lui, où on vint le tuer. Quand des gens masqués le saisirent au lit, il s'imagina que c'étaient le roi et les courtisans qui venaient le fouetter par jeu.

Dans la partie du Louvre où logeaient le roi et la reine de Navarre, on n'avait nul soupçon de ce qui se tramait. « Les huguenots, raconte Marguerite, me tenaient pour suspecte, parce que j'étais catholique et les catholiques parce que j'avais épousé le roi de Navarre qui était huguenot, de sorte que personne ne m'en disait rien jusqu'au soir. Où étant au coucher de la reine ma mère, assise sur un coffre auprès de ma sœur de Lorraine que je voyais fort triste, la reine ma mère, parlant à quelques-uns, m'aperçut et me dit de m'en aller me coucher. Comme je lui faisais la révérence, ma sœur me prend par le bras et m'arrête en se prenant fort à pleurer et me dit : « Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas », ce qui m'effraya extrêmement. La reine ma mère s'en aperçut et s'en courrouça fort à elle, lui défendant de me rien dire. Ma sœur lui dit qu'il n'y avait point apparence de m'envoyer sacrifier comme cela et que sans doute, s'ils découvraient quelque chose, ils se vengeraient sur moi. La reine ma mère répond que, s'il

plaisait à Dieu, je n'aurais point de mal, mais quoi que ce fût, il fallait que j'allasse de peur de leur faire soupçonner quelque chose et n'empêchât l'effet. Je voyais bien qu'elles se contestaient et n'entendais pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'allasse coucher. Ma sœur, fondant en larmes, me dit bonsoir, sans m'oser dire autre chose... Soudain que je fus en mon cabinet, je me mets à prier Dieu qu'il lui plût de me prendre en sa protection et qu'il me gardât, sans savoir de quoi ni de qui. Sur cela, le roi mon mari qui s'était mis au lit, me mande que je m'en allasse coucher. Ce que je fis et trouvai son lit entouré de trente ou quarante huguenots que je ne connaissais pas encore, parce qu'il y avait fort peu de jours que j'étais mariée.



Henri, duc de Guise.
Portrait de Leblond.
(Bibliothèque Nationale : Estampes).

« Toute la nuit, ils ne firent que parler de l'accident qui était arrivé à M. l'amiral, se résolvant dès qu'il ferait jour de demander justice au roi de M. de Guise, et que si on ne la leur faisait, ils se la feraient eux-mêmes. Moi, j'avais toujours dans le cœur les larmes de ma sœur et ne

pouvais dormir pour l'appréhension en quoi elle m'avait mise, sans savoir de quoi. La nuit se passa de cette façon, sans fermer l'œil. Au point du jour, le roi mon mari dit qu'il voulait aller jouer à la paume, attendant que le roi Charles se serait réveillé, se résolvant soudain de lui demander justice. Il sort de ma chambre et tous ses gentilshommes aussi. Voyant qu'il était jour, estimant que le danger que ma sœur m'avait dit était passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermât la porte afin que je pusse dormir à mon aise. Une heure après comme j'étais plus endormie, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant : « Navarre, Navarre! » Ma nourrice, pensant que ce fût le roi mon mari, court vitement à la porte et l'ouvre. Ce fut un gentilhomme nommé M. de Léran qui avait un coup d'épée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras et était encore poursuivi de quatre archers qui entrèrent tout après lui dans ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jeta sur mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tenait, je me jette dans la ruelle et lui après moi, me tenant toujours en travers du corps. Je ne connaissais pas cet homme et ne savais pas s'il venait pour m'offenser et si les archers en voulaient à lui ou à moi. Nous criions tous les deux, et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vînt et me trouvant dans cet état-là, encore qu'il y eut de la compassion, ne se put tenir de rire; et se courrouçant fort aux archers de leur indiscrétion, il les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, lequel je fis panser et coucher dans mon cabinet jusqu'à ce qu'il fût guéri. Changeant de chemise, parce qu'il m'avait toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passait et m'assura que le roi mon mari était dans la chambre du roi et qu'il n'avait point de mal. Me faisant jeter un manteau de nuit sur moi, il m'emmena dans la chambre de ma sœur de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive, et, entrant dans l'antichambre de laquelle les portes étaient ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d'un

coup de hallebarde à trois pas de moi. Je tombai de l'autre côté, presque évanouie dans les bras de M. de Nançay et pensais que ce coup nous eût traversés tous deux. Et, étant quelque peu remise, j'entrai en la petite chambre où couchait ma sœur. Comme j'étais là, M. de Miossans, premier gentilhomme du roi mon mari, et Armagnac, son premier valet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allai jeter à genoux devant le roi et la reine ma mère pour la leur demander, ce qu'enfin ils m'accordèrent. »

Si l'on en croit Brantôme, il lui fallut aussi protéger le roi de Navarre lui-même « car il était proscrit et couché sur le papier rouge ». Mais, le dire de Brantôme est ici suspect et toute l'alerte en ce qui concernait les existences du prince de Condé et du roi de Navarre semble s'être bornée à une plus ou moins rude altercation dans les cabinets du roi. Tous deux en sortirent convaincus, non qu'il fallait se convertir, mais qu'il fallait se laisser instruire dans la foi catholique. Cependant, cinq ou six jours après, les meneurs se prirent à regretter de n'avoir point mis les princes du sang au nombre de ceux qu'on tuait, et « connaissant, raconte Marguerite, qu'étant mon mari, nul ne voudrait attenter contre lui, ils ourdissent une autre trame. Ils vont persuader à la reine ma mère qu'il me fallait démarier. En cette résolution, étant allée un jour de fête à son lever, que nous devions faire nos pâques (communier), elle me prend à serment de lui dire la vérité et me demande si le roi mon mari était homme, me disant que si cela n'était, elle aurait moyen de nous démarier. Je la suppliai de croire que je ne me connaissais pas en ce qu'elle me demandait (aussi pouvais-je dire lors la vérité, comme cette Romaine à qui son mari se courrouçant de ce qu'elle ne l'avait averti qu'il avait l'haleine mauvaise lui répondit qu'elle croyait que tous les hommes l'eussent semblable, ne s'étant jamais approchée d'autre homme que lui (1); mais, quoi que ce fût,

(1) Marguerite de Valois paraît ici singulièrement outrer son innocence. Certainement le *Divorce satyrique* a été trop généreux dans le compte de ses aventures de jeunesse, mais tant de candeur est pour étonner.

puisqu'elle m'y avait mise, j'y voulais demeurer, me doutant bien que ce qu'on voulait me séparer était pour lui faire un mauvais tour. »

Henri et le prince de Condé demeurèrent donc en dépit des Guise, simples prisonniers de la Cour et bientôt, au début d'octobre, Catherine écrivait au Pape pour lui annoncer l'abjuration de son gendre et tâcher d'obtenir enfin ces bulles de dispense qui persistaient à se faire attendre et l'absolution de la ruse qu'elle avait mise en jeu. « Comme avait toujours été notre but et l'occasion du mariage de ma fille avec le roi de Navarre, lui disait-elle, espérant que Dieu lui ferait la grâce de le rappeler par son moyen en son église, ce qu'il a fait et de telle façon et dévotion que tous les bons chrétiens le pouvaient désirer; et pour y être avec toutes les absolutions et net de toute erreur qu'il a eue jusqu'ici, il a prié le cardinal de Bourbon, son oncle, envoyer vers Votre Sainteté et le roi, mon fils et son frère, et moi de lui écrire pour vous supplier de le vouloir absoudre, tant de l'hérésie en quoi il avait été instruit et nourri, comme aussi du mariage qu'il a fait, sans avoir la dispense, comme aussi ma fille supplie de lui donner la dispense et l'absolution, ce que je lui supplie aussi vouloir faire, l'absolvoir et recevoir pour un des obéissants fils que Votre Sainteté et le Saint-Siège puissent avoir » (1). Cette fois le Pape se laissa toucher et, le mois suivant, il répondait à tant de démonstrations d'attachement par l'envoi des dispenses.

Presque au lendemain de la Saint-Barthélemy, la guerre civile s'était rallumée. Dans plusieurs provinces et surtout dans le midi, les calvinistes se défendaient avec l'énergie du désespoir. Il fallut trois mois sous le commandement du duc d'Anjou, pour assiéger La Rochelle. Le prince de Condé et le roi de Navarre suivaient l'armée, n'ayant guère de liaisons qu'avec le duc d'Alençon, déjà en quête d'intrigues. A leur rentrée à Paris, le parti des Politiques, qui tendait à se reformer, suivait avec attention et sympathie

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, IV, 106.

leurs faits et gestes. « La veille de la Toussaint, nota Lestoile dans son journal (1), le roi de Navarre jouait avec le duc de Guise à la paume, où le peu de compte que l'on faisait de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galopait à tout propos de paroles et de brocards, comme on eût fait un simple page ou laquais de cour, faisait bien du mal au cœur à beaucoup d'honnêtes gens qui les regardaient jouer. » Dès cette époque, sans doute, le roi de Navarre et le duc d'Alençon avaient pris l'engagement de venger la mort de Coligny. François d'Alençon avait ses raisons pour faire bande à part dans la famille royale. N'ayant pas trempé dans le massacre du 24 août, désireux d'assurer sa fortune par un mariage avec la reine Elisabeth ou un établissement dans les Flandres, il vivait en fort mauvais termes avec son frère d'Anjou et était suspect à Catherine et à Charles IX. Ceux-ci s'occupaient d'assurer l'élection au trône de Pologne du duc



François, duc d'Alençon.

Portrait anonyme.
(Bibliothèque Nationale : Estampes).

(1) Ed. Michaud et Poujoulat, I, 28.

d'Anjou. Jean de Montluc, évêque de Valence, répandait à profusion dans la diète de Pologne l'or des Valois, pour obtenir l'élection. Enfin, au début de juillet, il put annoncer la prochaine arrivée d'une ambassade qui venait chercher l'élu de la nation polonaise.

C'était cent cinquante gentilshommes qui firent leur entrée à Paris par la porte Saint-Martin, les uns montés sur des chariots attelés de quatre ou de six chevaux aux harnais garnis d'argent, les autres chevauchant de superbes bêtes aux selles et aux housses décorées, aux brides à mors d'argent couvertes de pierreries. « Les Parisiens, raconte de Thou, regardaient avec admiration ces hommes d'une taille avantageuse, leur noble fierté accompagnée d'une gravité extraordinaire, ces longues barbes brillantes, ces bonnets garnis de fourrures précieuses et de pierreries. Ces cimeterres, ces bottes garnies de fer, ces carquois, ces arcs, ces têtes rasées par derrière et ces grands brodequins à galoches de fer. Il n'y en avait pas un parmi eux qui ne sût parler le latin et plusieurs savaient encore l'italien et l'allemand. Quelques-uns même parlaient notre langue et si purement qu'on les eût pris plutôt pour des hommes élevés sur les bords de la Seine ou de la Loire que pour des habitants des pays qu'arrose la Vistule ou le Dniéper. Ce qui fit grand honte à nos courtisans qui, non seulement ne savent rien mais qui sont ennemis déclarés de tout ce qu'on appelle science. Aussi, quand ces nouveaux hôtes les interrogeaient, ils ne répondaient que par signe ou en rougissant ». Les ambassadeurs reçus au Louvre, après avoir salué le roi et les reines, furent conduits près du roi et de la reine de Navarre. « Elle leur parut, raconte Brantôme, si belle, si superbement et si richement accoutrée, avec si grande majesté et grâce que tous demeurèrent éperdus d'une si grande beauté. Et entre autres il y eut le Laski, l'un des principaux de l'ambassade à qui je vis dire en se retirant : « Non, je ne veux plus rien voir après telle beauté. Volontiers je ferais comme font aucuns Turcs, pèlerins de la Mecque où est la sépulture de leur prophète Mahommet, qui demeurent si aises, si éperdus, si ravis et

si transis d'avoir vu si belle et si superbe mosquée, qu'ils ne veulent rien plus voir après, et se font brûler les yeux par des bassins d'airain ardent, qu'ils en perdent la vue. (1) » Ce fut bien autre chose quand, l'évêque de Cracovie ayant fait la harangue en latin, Marguerite lui répondit « si pertinemment, si éloquemment, sans s'aider d'aucun truchement, ayant fort bien entendu et compris sa harangue, que tous en entrèrent en si grande admiration que d'une voix, ils l'appelèrent une seconde Minerve ou déesse d'éloquence. (2) » L'on fit grande fête à la Cour aux ambassadeurs polonais. Catherine les festoya aux Tuileries où il y eut un ballet qui dura plus d'une heure, seize nymphes, figurant les seize provinces du royaume, dansant, chantant, récitant des vers de Ronsard et de Daurat et gratifiant chacun des ambassadeurs de plaques d'or où étaient gravés les fruits et singularités de chaque province, en quoi elle était plus fertile. Mais, la triomphatrice de cette fête où tant de beautés concouraient, ce fut la reine de Navarre. « Elle était vêtue, rapporte Brantôme qui la décrit avec une complaisance d'amoureux, d'une robe de velours incarnadin d'Espagne fort chargée de clinquant et d'un bonnet du même velours, tant bien dressé de plumes et de pierreries que rien plus. Elle parut si belle ainsi, comme lui fut dit aussi, que depuis, elle le porta souvent et s'y fit peindre, qu'entre toutes les peintures, celle-là l'emporte sur toutes les autres. Lorsqu'elle parut ainsi parée aux Tuileries, je dis à M. de Ronsard qui était auprès de moi : « Dites le vrai, Monsieur, ne vous semble-t-il pas voir cette belle reine en tel appareil apparaître comme la belle Aurore quand elle vient à naître avant le jour, avec sa belle face blanche et contournée de sa vermeille et incarnate couleur, car leur face et accoutrement ont beaucoup de sympathie et ressemblance? M. de Ronsard me l'avoua et sur cette comparaison qu'il trouva fort belle, il fit un beau sonnet qu'il me donna, que je voudrais avoir

(1) Brantôme. *Vie des dames illustres*, 29.
(2) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 40.

donné beaucoup et l'avoir pour l'insérer ici. (1) »

Les fêtes terminées, le duc d'Anjou ne se pressait point de prendre la route de la Pologne. Charles IX dépérissait à vue d'œil et son état maladif faisait naître cent projets divers. Mais le mourant trouvait mauvaise cette persistance de son frère à suivre de ses yeux les progrès de son mal. « Si vous ne partez par amour, lui dit-il un jour, je vous ferai partir de force ». A cette menace, le duc d'Anjou se décida à se mettre en route. Catherine et Marguerite l'accompagnèrent jusqu'à Blamont, près de Lunéville. Durant le voyage, il s'efforça de renouer son amitié avec sa sœur, essayant par cent promesses de lui faire oublier les mauvais offices de son ingratitude. « Allez, mon fils, lui dit la vieille Catherine au moment des adieux, vous ne serez pas longtemps absent ».

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre étaient du voyage et ce fut au moment du retour qu'ils formèrent le premier projet de s'évader de la Cour. « Il s'agissait, rapporte Marguerite, de se dérober, passant en Champagne, pour se joindre à de certaines troupes qui les devaient venir prendre là. M. de Miossans gentilhomme catholique qui était auprès du roi mon mari, lequel m'avait obligation de la vie, ayant avis de cette entreprise qui était pernicieuse au roi son maître, m'en avertit, pour empêcher ce mauvais effet, qui eût apporté tant de maux à eux et à cet Etat. Soudain, j'allai trouver le roi et la reine ma mère et leur dis que j'avais chose à leur communiquer et que je ne la dirais jamais qu'il ne leur plût de me promettre que cela ne porterait aucun préjudice à ceux que je leur nommerais et qu'ils y remédieraient, sans faire semblant de rien savoir. Lors, je leur dis que mon frère et le roi mon mari s'en devaient le lendemain aller rendre à des troupes de huguenots qui les venaient chercher à cause de l'obligation qu'ils avaient fait à la mort de l'amiral, qui était bien excusable pour leur enfance et je les suppliais leur pardonner, et sans leur montrer nulle apparence, les empêcher de s'en

(1) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 33.



Marguerite de Valois, reine de Navarre (1572).

(Bibliothèque Nationale : Portraits au crayon.)

aller, ce qu'ils m'accordèrent, et fut l'affaire conduite par telle prudence que, sans qu'ils pussent savoir d'où leur venait cet empêchement, ils n'eurent jamais moyen d'échapper ».

L'année suivante, Marguerite devait faire échouer de même la grande conspiration des Politiques. C'étaient Montmorency et son petit-neveu Turenne qui avaient pris la direction du parti. Favorisées par la maladie du roi, par l'éloignement du roi de Pologne, toutes les menées s'étaient unies et une vaste conjuration enveloppait le pays. Guitry-Bertichères devait, à la tête de quelques centaines d'hommes, forcer les portes du château de Saint-Germain où séjournait la Cour. Les quatre Montmorency et le maréchal de Cossé étaient de la conspiration : « Ils emplissaient les esprits de leurs confidents du mauvais gouvernement qui était au royaume, raconte d'Aubigné. Le duc allait pesamment en besogne ; Thoré et Méru, ses neveux, et Turenne, neveu de ceux-ci, marchaient d'un autre air. » Joseph de Boniface, seigneur de la Mole, favori du duc d'Alençon, célèbre comme beau danseur (1), leur servait de courtier. Il menait grand bruit de dépêches envoyées en Espagne où, disait-il, on complotait la mort du maréchal de Montmorency, celle du roi de Navarre et du prince de Condé. Catherine, sachant que Montmorency ambitionnait la lieutenance générale du royaume, fidèle à son système de tenir les deux partis en balance, la fit donner au duc de Lorraine. Alors, le duc de Montmorency la réclama hardiment pour le duc d'Alençon. L'on fixa la prise d'armes au mardi gras 1574. « Mais, raconte le duc de Bouillon (2), parmi toutes ces choses, il y avait des amours mêlées qui font ordinairement, à la Cour la plupart

(1) « Il dansait, dit Brantôme, des mieux qu'on n'en avait vu à la Cour jamais. » (*Œuvres*, VI, 141). Charles IX le détestait et lors du siège de La Rochelle avait par deux fois enjoint au duc d'Anjou de le faire étrangler, « pour quelques particularités fondées plus sur l'amour que sur la guerre, étant ce gentilhomme meilleur champion de Vénus que de Mars. » (Lestoile, I, 30.)

(2) Duc de Bouillon. *Memoires*, (éd. Michaud et Poujoulat), 16.

des brouilleries et s'y passent peu ou point d'affaires que les femmes n'y aient part et le plus souvent, sont causes d'infinis malheurs à ceux qui les aiment et qu'elles aiment. »

Tandis qu'Henri de Navarre, malgré son odeur de gousset, jouait le bon compagnon et muguetait avec les filles de la reine, ayant pour maîtresse avouée la belle Mme de Sauve, Marguerite avait conquis le cœur de La Mole. Toujours circonvenue par sa mère, qui tenait des espions auprès du duc d'Alençon et avait eu quelque nouvelle de ce qui se tramait, la reine de Navarre fut chargée de confesser le beau La Mole. Celui-ci était trop fier de son importance pour ne pas jaser auprès de sa maîtresse. Il espérait les plus grands résultats de son entreprise. Un jour qu'il causait avec Montmorency, en un conseil du duc d'Alençon, où l'on traitait du moyen d'exclure de la succession au trône le roi de Pologne, il avait apostrophé en ces termes le maréchal : « Pensez-vous que si notre affaire réussit, je souffre que vous me devanciez? Il faut que vous sachiez que je suis le fils aîné de mon maître, que je suis gentilhomme comme vous et que mon maître me peut faire aussi grand et voire même plus grand que vous, et enfin, que je ne prendrai jamais loi de vous. (1) » Marguerite n'eut pas de peine à tout faire dire à pareil vantard et, le 23 février, elle informait la reine des révélations qu'elle avait reçues. C'était le soir, à la veillée. « Voilà l'alarme si chaude, raconte le duc de Bouillon, que n'en connaissant pas bien la cause, les perturbations étaient grandes, les bagages chargés, les cardinaux de Lorraine et de Guise à cheval pour s'enfuir à Paris et, à leur exemple, plusieurs autres. Les tambours des Suisses du corps et des compagnies françaises battaient aux champs. Etant entré dans le château où le roi de Navarre avait été aussi mandé, je cherchai Monsieur et entrai dans la chambre de la reine, où le roi de Navarre s'approcha de moi et me dit : « Notre homme dit tout. » Alors, je m'approchai de mon oncle de

(1) *Mémoires de Castelnau*, Ed. Michaud et Poujoulat, 383.

Thoré et lui dis qu'il s'en allât. S'il fût demeuré, il était mort. D'autant que Monsieur l'avait fort chargé par sa confession qu'il fit à la reine mère, par la faiblesse de sa constance et par l'induction de La Mole qui, marri de n'avoir pas été de tous nos conseils, pour se venger de nous, estimait que ce mauvais office qu'il faisait à son maître lui attirerait un grand gré du roi et de la reine.

Quelques heures après, Catherine emmenait dans son propre coche le roi de Navarre et le duc d'Alençon traités à présent en conspirateurs et en prisonniers. Charles IX le suivait en litière, escorté par les Suisses formant le carré, comme à la retraite de Meaux. L'on gagna de la sorte Paris, où le roi dut s'aliter en arrivant à l'hôtel de Retz. Charles IX était si faible que, quelques jours plus tard, il recevait au lit l'ambassadeur d'Angleterre. Il ne cessait de se plaindre de tout et de tous, si veule et si dépourvu de volonté cependant, qu'après ses plus violentes récriminations, il aboutissait toujours à des offres de pardon. C'était en somme le langage d'un homme qui demandait qu'on le laissât mourir en paix. Mais les deux partis ne se relâchaient pas de leur colère. La faiblesse du duc d'Alençon ne l'empêchait point de songer à la fuite et sans cesse de nouveaux avis, arrivant des provinces et relatant le travail des conjurés, venaient exaspérer Catherine en lui prouvant combien les intérêts du roi de Pologne avaient été mis en danger par les conspirateurs. Le 10 avril, Charles IX put se transporter à Vincennes. Là il fit renforcer ses gardes et logea dans l'enclos un corps de Suisses. La Mole et le comte de Coconas avaient été arrêtés. Eux et d'autres étaient accusés d'avoir voulu suborner le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Catherine avait obtenu de son fils et de son gendre des déclarations écrites « pour se purger des calomnies par lesquelles ils prétendaient être offensés (1). » Le président de Thou et le président Hennequin furent chargés de suivre l'instruction. « Il y eut beaucoup de gens arrêtés sur la dénonciation secrète d'Yves Brinon. Ce délateur est

(1) Ce fut Marguerite qui rédigea le Mémoire du roi de Navarre.

un de fort bonne famille de Paris, mais ayant mangé tout son bien, cherchait par cet infâme moyen un secours à son indigence (1) ». Avec La Mole et le comte de Coconas, on avait arrêté force gens soupçonnés. « Le sieur de Boniface



Joseph de Boniface, seigneur de la Mole, décapité.

(Bibliothèque Nationale : Portraits aux crayons.)

de La Mole, raconte Castelnau, fut interrogé le premier jour de Pâques, sur vingt-un articles envoyés par le roi qu'il nia tous et dont il dit ne rien savoir... On trouva d'abord plus de facilité près d'Annibal de Coconas, Pié-

(1) Tout ce récit a pour sources de Thou, d'Aubigné, Michel de Castelnau, Lestoile et Brantôme.

montais de naissance, qui crut qu'il serait quitte pour confesser tout ce qu'on lui demanderait, puisqu'on le menait au bois de Vincennes pour l'interroger et qu'on avait besoin de sa déposition afin de le rendre persuadé d'une conspiration qu'on voulait venger sur son nom. Ce fut un artifice dont on usa pour le surprendre, et pour le succès duquel il fallait, en bonne loi de politique, qu'il pérît comme il le fit avec le regret d'avoir joué le plus lâche personnage de la tragédie. » Le 27 avril, La Mole confronté avec Coconas persista à nier. Le 30, on le mit à la question qui lui arracha des aveux conformes à ceux de Coconas.

On avait arrêté quelques jours auparavant l'Italien Cosmo Ruggieri, dénoncé par Coconas, et contre lequel Catherine était d'autant plus indignée que l'ayant placé près de son fils pour l'espionner sous prétexte de lui apprendre la langue italienne, il l'avait abusée par des rapports sans conséquence. La question ordinaire et extraordinaire n'en put rien tirer et cependant, sitôt arrêté, Cosme avait demandé si le roi vomissait, s'il saignait encore, s'il avait des douleurs de tête. N'était-ce pas le signe qu'il avait fait quelque enchantement pour nuire à la santé de Charles IX ? Il avait aussi, pensait-on, fait deux médailles enchantées que La Mole et le duc d'Alençon portaient au chapeau et qui leur garantissaient une amitié impérissable (1). La superstitieuse Catherine en était toute troublée. « Hier soir, écrivait-elle au procureur général Laguelle le 29 avril, l'on me dit de votre part que Cosme ne disait rien. C'est chose certaine qu'il a fait ce que mon fils d'Alençon avait sur lui et que l'on m'a dit qu'il a fait une figure de cire à qui il a donné des coups à la tête et que c'est contre le roy et que ladite figure a été trouvée parmi les besognes de la Mole ; aussi que où il logeait à Paris qu'il a beaucoup de méchantes choses et des livres et autres papiers. Je vous prie d'avertir de ma part de tout ce que dessus le premier président et le président Hennequin et me mander tout ce

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, IV, 297.

qu'il aura composé et si ladite figure s'est trouvée et qu'au cas qu'elle soit faite, je la voie (1). »

Le cas était pendable, mais la force de résistance le sauva de la corde. Le rusé personnage avait eu soin, d'ailleurs, de dire à Catherine que sa vie était assurée autant que durerait la sienne, mais que son horoscope marquait la fin de ses jours pour le lendemain de celui où il aurait cessé de vivre. On se contenta donc de le condamner aux galères (2). D'ailleurs, à la question, La Mole avait fourni, touchant l'image de cire piquée au cœur d'une aiguille, une explication qui avait permis aux graves Parlementaires de rassurer Catherine. C'était bien Cosme Ruggieri qui lui avait enseigné à faire l'image de cire, mais elle était son œuvre et, en la faisant, il voulait gagner l'amour d'une fille de Provence.

Bien qu'on jugeât que la torture était désormais inutile pour arracher de nouveaux aveux à Coconas, on décida de la lui appliquer pour lui faire faire des déclarations qui rendissent la conspiration plus noire. Coconas alors comprit qu'il devait mourir. Il protesta d'avoir été trompé par le roi et dit que, s'il avait cru cela, il n'aurait pas parlé et que ce n'eût pas été la question qui lui aurait desserré les dents. Retrouvant La Mole en la chambre de torture, ils se répandirent en récriminations contre les grands pour lesquels ils payaient.

Tous deux furent condamnés à avoir la tête tranchée en place de Grève. Là, ils répétèrent leurs aveux. La Mole fut décapité le premier. Ses dernières paroles sur l'échafaud furent pour dire : « Dieu ait mercy pour mon âme, et la bonne Vierge! Recommandez-moi aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames. » Exécuté après lui, Coconas demanda avant de mourir qu'on payât ses pauvres

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, IV, 296.

(2) A Marseille, Ruggieri se fit des amis. Le capitaine de la galère le logea chez lui et sa maison n'avait jamais été si bien fréquentée. Ruggieri ouvrit une Académie de mathématiques et d'astrologie judiciaire et le garde qui le surveillait semblait placé là plus pour lui faire honneur que pour l'épier.

serviteurs et qu'on priât Dieu pour lui. Quelques autres malheureux furent aussi exécutés. A la nuit, Marguerite qui avait aimé La Mole et la duchesse de Nevers, maîtresse de Coconas, firent enlever les corps de leurs amants par Jacques d'Oradour, maître d'hôtel de la reine de Navarre (1). Elles les portèrent dans leurs carrosses et les enterrèrent de leurs propres mains, dans la chapelle Saint-Martin-sous-Montmartre. La légende raconte que les deux « honnestes dames firent de tels regrets et lamentations et montrèrent leur deuil par des habits bruns, plus d'eaux bénitiers, d'aspergez d'or engravez, plus de têtes de mort de toutes sortes de trophées de la mort en leurs affiquets, joyaux et bracelets qu'elles portaient qui les scandalisèrent fort et cela leur nuit grandement ; mais leurs maris ne s'en souciaient autrement » (2). Le duc d'Alençon avait supplié Catherine de pardonner la vie à La Mole et à Coconas. Il s'était jeté à ses pieds et l'on a prétendu que, la grâce accordée, sa transmission avait été volontairement retardée. Elle n'arriva qu'après l'exécution. Au dire de l'ambassadeur d'Élisabeth, dès qu'il apprit la mort des deux conjurés, Charles IX agonisant reprit meilleur visage et il sembla se ranimer, tandis que son frère en prenait tel deuil qu'il en était malade et gardait le lit et la chambre (3). Castelnau prétend que la maladie était feinte. D'après lui, le roi de Navarre, se croyant perdu par les révélations de Coconas, avait conseillé au duc de faire le malade, pour obliger la reine mère à venir le voir. Sous prétexte de lui dire quelque chose en particulier, on aurait fait retirer ceux de sa suite et on l'aurait étranglée. « Il n'en eut pas le courage, non plus que la discrétion de le taire, quelque

(1) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, I, 233.

(2) C'est Tallemant des Réaux (I, 163) qui parle du grand vertugadin à pochettes. « En chacune d'elles, dit-il, elle mettait une boite où était le cœur d'un de ses amants trépassés, car elle était soigneuse, à mesure qu'ils mouraient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se pendait chaque soir à un crochet qui fermait à cadenas derrière le dossier de son lit. »

(3) *Record Office. State Papers* : France 57.

temps après, et c'est la cause de la haine mortelle et implacable de Catherine de Médicis contre le roi de Navarre (1). »

Le regain de vie de Charles IX ne fut qu'un faux retour de santé. Au moment où Montgommery fut pris à Domfront, il était si malade que malgré la haine qu'il portait à ce transfuge, il n'éprouva aucune joie de sa capture. Quelques jours après, il expirait en pleine possession de ses facultés, si furieux contre son frère d'Alençon qu'il y puisait le courage de presser tous ses entours d'être fidèles au roi de Pologne.



Louis de Clermont d'Amboise, seigneur de Bussy.
(Portrait de la collection du château de Beauregard.)

La situation de Marguerite à la Cour était rendue bien plus difficile par la mort de son frère. Charles IX l'aimait à sa façon. S'il l'avait mariée malgré elle, il n'avait pas cessé depuis de se montrer son protecteur, et Catherine, uniquement préoccupée d'Henri III, laissait bien comprendre à sa fille tout ce qu'elle perdait. Quant au roi de Navarre, outre qu'il était en prison à Vincennes, si étroite-

(1) *Mémoires de Castelnau*, 381.

ment gardé qu'on se demandait s'il ne courait pas risque de la vie, il était si fort engagé dans ses amours avec Mme de Sauve, dont le duc d'Alençon et lui se disputaient la possession, que Marguerite comptait pour fort peu à ses yeux. L'hiver qui avait précédé, la maîtresse était si puissante sur le Vert-Galant, que pour l'empêcher de voir sa femme, elle lui commandait souvent de se trouver au lever de la reine où elle était obligée d'aller. Tout le jour il ne bougeait de chez elle et, le soir, il en revenait fort tard. D'Alençon faisait de même. Mme de Sauve s'efforçait d'accroître leur jalousie, les persuadant tour à tour qu'ils étaient uniquement aimés d'elle. Marguerite, cependant, prenait à tâche de remplir ses devoirs d'associée et de sœur. S'il l'en faut croire, elle avait un moment examiné la pensée d'enlever de Vincennes les deux prisonniers dans son propre carrosse, mais « pour ce qu'ils ne pouvaient tous deux ensemble, à cause qu'ils étaient trop éclairés des gardes et qu'il suffisait qu'il y en eût un dehors, pour assurer la vie de l'autre, jamais ils ne se purent accorder lequel c'est qui sortirait et nul ne voulant demeurer. »

Le roi de Pologne, maintenant roi de France, à la nouvelle de la mort de son frère, s'était enfui de Cracovie, gagnant la frontière à franc étrier, pour échapper au soulèvement de ses peuples qui n'entendaient pas lui permettre de se dérober à sa tâche. Sa hâte ne se calma que pendant qu'il traversait l'Italie au milieu des fêtes. Avant d'atteindre la frontière française, il enjoignit à la reine régente de mettre en liberté le duc d'Alençon et le roi de Navarre, « après avoir pris d'eux le serment qu'ils n'attenteraient ou innoveraient aucune chose au préjudice de la Majesté du roi ou de l'État de son royaume ». Catherine ne les fit sortir de Vincennes que pour les confier à l'astucieuse Mme de Sauve, sa dame d'atours. Cette jolie sensuelle qui, dit un contemporain, « allait coucher d'un parti à l'autre », cette « Circé », comme l'appelle Marguerite, était chargée de précipiter la brouille entre les deux anciens conjurés. Un troisième larron allait aussi s'y employer. C'était du Guast qui disputait à Souvré et au duc de Guise les

faveurs de la belle baronne. « Nos premières haines, disait un jour Henri IV à Sully en parlant de sa rupture avec le duc d'Alençon, vinrent de cette femme. Elle me témoignait de la bonne volonté et le rabrouait toujours devant moi, ce qui le faisait enrager » (1).

Catherine alla recevoir Henri III à Lyon. Cette entrée fut encore une occasion de fêtes où l'on admira l'éblouissante beauté de la reine de Navarre qui menait un branle avec le duc d'Alençon. Elle avait été fort souffrante cependant, si bien qu'au moment des embrassades entre Catherine et son fils, il lui avait pris un « frisson si grand, avec un tremblement si universel », que ceux qui étaient près d'elle s'en aperçurent. Elle fit néanmoins bonne contenance et nul ne joua mieux son rôle dans toutes les cérémonies de cet avènement. Henri III lui faisait visage assez froid et elle sentait bien s'employer contre elle toute l'influence de du Guast qui était plus que jamais le favori. Ce mignon avait accompagné son maitre en Pologne, mais il n'avait pas tardé de le renvoyer à Paris pour lui servir d'agent. « Lorsqu'il revint de Pologne, rapporte Brantôme, Marguerite apprit qu'il avait tenu quelques propos assez désavantageux d'elle et assez bastants pour mettre le frère et la sœur en inimitié ou quelque pique ; au bout de quelque temps, ledit M. du Guast arrivé à la Cour, et portant des lettres du dit roi à sa sœur, les lui alla porter et baiser les mains en sa chambre ; quand elle le vit entrer, elle fut en grande colère ; et, ainsi qu'il se vint présenter à elle pour lui donner sa lettre, elle lui dit d'un visage courroucé : « Bien vous sert, Le Guast, de vous présenter devant moi avec cette lettre de mon frère, qui vous sert de sauvegarde, l'aimant si fort que tout ce qui vient de lui est en toute franchise avec moi. Sans cela je vous apprendrais à parler d'une telle princesse que je suis, sœur de vos rois, vos maîtres et souverains. » M. du Guast répondit fort humblement : « Je ne me fusse aussi, madame, jamais présenté devant vous, sachant bien que vous me voulez mal,

(1) Sully. *Mémoires.*

sans quelque bonne enseigne du roi mon maître, m'assurant que, pour l'amour de lui, et que vous êtes toute bonne et généreuse, vous m'ouirez parler. » Et lui ayant fait ses excuses et dit ses raisons, comme il savait bien dire, il nia très bien de n'avoir jamais parlé de la sœur de ses rois que très révéremment. Elle le renvoya avec protestation de lui être cruelle ennemie, comme elle lui a tenu jusqu'à la mort » (1).

Vainement, Henri III avait chargé Mme de Dampierre de les réconcilier, Marguerite n'avait rien voulu entendre. Elle disputait résolument à Mme de Sauve non point tant son mari que le duc d'Alençon. Bussy d'Amboise gouvernait complètement le duc et s'efforçait de le séparer de sa dangereuse maîtresse et de le rapprocher de sa sœur. Mme de Sauve s'en vengea en faisant chasser par le roi de Navarre, Mme de Périgny qui servait d'agent à Bussy auprès de Marguerite. Les choses en vinrent à ce point entre du Guast et Bussy que les deux rivaux et leurs amis au nombre de deux ou trois cents se battirent dans les rues. Bussy blessé, portant le bras en écharpe à la suite d'un récent duel, put arriver sain et sauf jusqu'à son logis. « Un gentilhomme italien qui était à mon frère, y étant blessé au premier abord, rapporte Marguerite, l'effroi l'ayant pris, s'en recourt tout sanglant dans le Louvre et jusque dans la chambre de mon frère, criant que l'on assassinait Bussy. Mon frère soudain y voulait aller. De bonne fortune je n'étais point encore couchée et étais logée si près de mon frère que je vis cet homme effrayé crier par les degrés cette épouvantable nouvelle. Aussitôt que lui, soudain je cours en sa chambre pour l'empêcher de sortir et envoyer supplier la reine ma mère d'y venir pour le retenir, voyant bien que, en tous autres occasions, il me déférait beaucoup mais que la juste douleur qu'il sentait l'emportait tellement hors de lui-même que, sans considération, il se fût précipité à tout danger pour courre à la vengeance. Nous le retenons à toute peine, lui représentant qu'il n'y avait nulle

(1) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 62.

apparence de sortir seul comme il était pendant la nuit; que l'obscurité couvre toute méchanceté; que Le Guast était peut-être assez méchant d'avoir fait cette partie expressément pour le faire sortir mal à propos afin de le faire tomber en quelque accident. Au désespoir qu'il était, ces paroles eussent eu peu de force. Mais elle y usant de son autorité, l'arrêta et commanda aux portes qu'on ne le laissât sortir. Bussy ne s'étant troublé pour ce hasard, se souvint de la peine en quoi serait son maître si la nouvelle de cette rencontre était portée jusqu'à lui incertainement et envoya soudain un des siens qui apporta la nouvelle à mon frère de la vérité de tout. Et, le jour étant venu, Bussy, sans crainte de ses ennemis, revient dans le Louvre avec la façon aussi brave, aussi joyeuse, que si cet attentat eût été un tournoi pour plaisir. » Cependant, le duc d'Alençon ne tarda pas à prier Bussy de s'éloigner de la Cour, car il devenait manifeste que les querelles des deux favoris amèneraient une rupture entre leurs maîtres. Du Guast, libre de ce souci, tourna tous ses mauvais offices contre Marguerite.

Le roi de Navarre, ayant eu une nuit une grande faiblesse, résultat des excès qu'il avait faits avec ses maîtresses, fut si bien soigné par Marguerite qu'il s'en louait à tout le monde, disant que « si elle n'avait soudain accouru à le secourir, il était mort. » Cela ne l'empêcha pas, sur l'invite d'Henri III, de consentir à congédier celle des femmes de Marguerite qu'elle aimait le plus, étant avec elle depuis son enfance, Mme de Thorigny (1). Marguerite éprouva le plus grand mécontentement de cette expulsion. « Je restai, dit-elle, si offensée de cette indignité que, ne pouvant plus résister à la juste douleur que je ressentais, je ne me pus plus forcer à rechercher le roi mon mari, de sorte que Le Guast et Mme de Sauve d'un côté l'estrangeant de moi, et moi, m'éloignant de lui, nous ne couchions ni ne parlions plus ensemble. » Elle ne s'en rapprocha que davantage du duc d'Alençon, mais ce n'était pas un cœur sûr

(1) C'était une des filles du maréchal de Matignon.

et tout ce qu'elle lui disait, il le rapportait à Mme de Sauve. Cependant, ce fut Marguerite qui eut la première confidence de la résolution de son frère de quitter la Cour. Le roi de Navarre et le duc s'étaient résolus, malgré leur jalousie, de se réunir et Henri de Navarre avait prié d'Alençon de le réconcilier avec sa femme. Il lui avait dit qu'il avait un extrême regret de tout ce qui s'était passé, qu'il connaissait bien que leurs ennemis avaient été plus fins qu'eux. Mais qu'il se résolvait de l'aimer et de lui donner plus de contentement. Il fut décidé que le duc d'Alençon partirait le premier et que, peu de jours après, le roi de Navarre, feignant d'aller à la chasse, le suivrait. En effet, le 15 septembre, le duc d'Alençon, peu avant le souper du roi, changeant de manteau et le mettant autour du nez, s'en alla à pied jusqu'à la porte Saint-Honoré où Simier l'attendait avec le carrosse d'une dame, emprunté à cet effet. A Meudon, Guitry le reçut avec quarante ou cinquante chevaux et, soupant à Saint-Léger, près de Montfort-l'Amaury, il gagna Dreux, son apanage, où les gentilshommes et gens de guerre de son parti se groupèrent autour de lui. « L'on ne s'aperçut point de son partement que sur les neuf heures du soir. Le roi et la reine me demandèrent pourquoi il n'avait point soupé avec eux. Je leur dis que je ne l'avais point vu depuis l'après-dînée. Ils envoyèrent voir dans sa chambre ce qu'il faisait. On leur vint dire qu'il n'y était pas. Ils disent qu'on le cherche par toutes les chambres des dames où il avait coutume d'aller. On cherche dans le château, on cherche dans la ville, on ne le trouve point. A cette heure, l'alarme s'échauffe. Le roi se met en colère, se courrouce, menace, envoie quérir tous les princes ou seigneurs de la Cour, leur commande de monter à cheval, et le lui ramener mort ou vif, disant qu'il va troubler l'État pour lui faire la guerre et qu'il lui fera connaître la folie qu'il faisait de s'attaquer à un roi aussi puissant que lui. Plusieurs de ces princes et seigneurs refusent cette commission montrant au roi de quelle importance elle était ; d'aller contre monsieur son frère, le roi

leur en saurait un jour mauvais gré. Quelques autres acceptèrent et se préparèrent pour monter à cheval. Ils ne purent faire telle diligence qu'ils pussent partir plus tôt que le point du jour qui fut cause qu'ils ne trouvèrent point mon frère et furent contraints de revenir pour n'être point en équipage de guerre. »

L'émotion que causait à Marguerite cette journée la contraignit à s'aliter, mais du Guast ne lui laissait pas un instant de trève. Il décida le roi à poursuivre Mme de Thorigny chez les parents chez lesquels elle s'était réfugiée et à la faire noyer à la rivière. Fort heureusement pour elle, La Ferté et Aventigny survinrent avec deux cents chevaux et, l'épée au poing, sauvèrent Mme de Thorigny qu'ils conduisirent auprès du duc d'Alençon. Cette dernière entreprise de du Guast fit déborder la coupe. Il ne tarda pas à être châtié de ses menées. A la fin d'octobre, sur les dix heures du soir, la maison qu'il occupait rue Saint-Honoré fut envahie par des hommes armés et masqués qui l'assaillirent à coups d'épée et de dague comme il attendait une dame de la Cour, sa maitresse. « Du Guast avant de mourir, dit une dépêche d'Alamanni ambassadeur de Toscane, n'a parlé qu'à une femme qui était la gardienne de cette maison. Il lui a nommé le baron de Vitteaux, frère du prévôt, comme l'ayant frappé et il se plaignait aussi d'un vieux, sans le désigner par son nom. Ce du Guast, continue ce diplomate, faisait profession ouverte d'inimitié envers Monseigneur et toutes les fois qu'il a pu mettre de la brouille entre Sa Majesté et Son Altesse, il l'a fait. Il disait publiquement du mal de la reine de Navarre. Une fois, il l'a appelée la reine des p..... et il parlait aussi trop de la femme du duc de Nevers. En somme, il était devenu si insolent qu'il ne faisait cas de personne que du roi. On croit que c'est le duc d'Alençon à qui appartenait le baron de Vitteaux qui a armé son bras contre du Guast et que la reine de Navarre et Mme de Nevers y ont tenu la main, et peut-être cela n'aura pas déplu à la reine mère, car il s'opposait plus que d'autres à la paix. Le roi, ayant appris sa mort, alla aussitôt à la chambre de la reine de Navarre, disant que les coupables

eussent pu s'y réfugier et jusqu'à cette heure, il n'y a rien eu d'autre. Bien que ce soit une grande offense pour le roi, il est possible qu'on en parle peu, car du Guast était un simple gentilhomme, venu depuis peu de temps au grand crédit qu'il avait » (1).

Durant le temps de la maladie de Marguerite, le roi de Navarre était retombé sous le joug de Mme de Sauve et, quand il partit le 3 février 1576, malgré ses promesses, il négligea de faire ses adieux à sa femme. Cette fois, Henri III s'en prit à sa sœur. Elle fut mise aux arrêts dans sa chambre, comme complice des agissements des deux princes. Aux reproches que lui faisait Catherine, elle ne nia point que son frère lui eût toujours communiqué ses sujets de mécontentement. « Mais pour le roi mon mari, dit-elle, depuis qu'il m'avait ôté Thorigny, nous n'avions point parlé ensemble. — Ce sont de petites querelles de mari à femme, riposta Catherine, mais on sait bien qu'avec de douces lettres il vous regagnera le cœur et que, s'il vous mande de l'aller trouver, vous irez, ce que le roi mon fils ne veut pas. » Marguerite demeura plusieurs mois sous la surveillance de ses gardes, toute la Cour la délaissant, sauf le brave Crillon qui, « méprisant toute défense et toute défaveur », vint cinq ou six fois en sa chambre. Le duc d'Alençon, à la nouvelle de la captivité de sa sœur, écrivit sa protestation à Catherine. Quant au roi de Navarre, par le conseil de ses serviteurs et de ses amis, sa Circé étant éloignée et ses charmes ayant perdu leur force par l'absence, il écrivit à Marguerite une lettre très honnête qui, s'il faut l'en croire, lui apporta beaucoup de consolation et de soulagement. A partir de ce jour, elle ne manqua point de le renseigner selon son désir, sur ce qui se passait à la Cour. La lettre du duc d'Alençon à Catherine avait porté Henri III à considérer le danger qu'il y avait à être attaqué à la fois au nord et au midi. Catherine lui proposa alors de se charger d'une négociation avec le duc par l'entremise de Marguerite. Le roi refusa et la reine se

(1) Dépêche du 12 novembre 1575.



Louis de Beranger du Guast.

Crayon anonyme (Bibliothèque Nationale : Portraits au crayon).

rendit seule auprès du duc d'Alençon. Cette mission échoua, le duc exigeant avant, toute conférence, la liberté de la reine de Navarre, aux bons offices de laquelle il fallut, un peu plus tard, avoir recours.

Cette fois, Catherine se fit accompagner à Chastenay, près de Sens, par sa fille et l'escadron volant de ses filles d'honneur. Là, on discuta de la paix et Catherine, effrayée par les six mille reîtres dont disposaient les princes, signa un arrangement aux conditions les plus onéreuses. Elle alla même jusqu'à consentir à la réhabilitation de Coligny, de Montgommery, de la Mole et de Coconas. Le roi reçut ensuite le duc d'Alençon avec honneur et contentement au château d'Olinville, faisant même bonne chère à Bussy. Alors Marguerite reçut des lettres de son mari qui la réclamait auprès de lui, mais Catherine ne voulut jamais consentir à lui donner son congé et Henri III se mit à lui faire toutes sortes de caresses pour la retenir à sa Cour. M. de Duras étant arrivé de la part du roi de Navarre pour la chercher, il protesta qu'il tenait trop à sa présence pour ne la laisser aller que le plus tard qu'il pourrait et qu'il la conduirait lui-même jusqu'à Poitiers. A une deuxième ambassade, la réponse ne fut pas moins ferme, Henri III disant qu'il avait donné sa sœur à un catholique, non à un huguenot, et que, si le roi de Navarre avait envie d'avoir sa femme, il n'avait qu'à se faire catholique. C'était une prisonnière assez doucement traitée, s'il en faut croire ce badinage. « Sire, écrivait à Henri III Mme d'Uzès, ma fidélité serait trop cachée, si je ne vous faisais entendre promptement le soupçon en quoi je suis de quelque entreprise qu'a la reine votre sœur, laquelle je ne puis découvrir, mais vous qui avez connaissance parfaite d'elle, je m'assure que vous l'entendrez sitôt qu'aurez vu cette lettre. Il y a trois jours qu'elle se tient renfermée et n'a que trois femmes de chambre avec elle, l'une avec le glaive, l'autre avec la pâte et la dernière avec le feu ; toujours dans l'eau, blanche comme le lys, sentant comme baume, se frotte et se refrotte, fait curieusement de sorte que l'on dirait que c'est une sorcière avec charmes, lesquelles elle maintient à

ses plus familières amies que ce n'est pour plaire à autrui, mais à elle seule. Je vous supplie très humblement, Sire, que pour cet avertissement, vous ne laissiez de croire que vous êtes son cœur, son tout et que tous ces dits charmes se font pour votre service » (1).

Ne pouvant obtenir de quitter la Cour pour rejoindre son mari, Marguerite chercha un prétexte pour s'éloigner, soit sous couleur de pèlerinage, soit sous l'apparence de visiter quelque parente. La princesse de la Roche-sur-Yon allait partir pour les eaux de Spa. Cela suggéra au duc d'Alençon, ou plutôt à Mondoucet qui l'accompagnait, l'idée de lui faire ordonner les eaux de Spa en faisant valoir à Henri III que ce voyage de santé pourrait facilement cacher une intrigue servant les intérêts de son frère dans les Flandres. Catherine appuya de toutes ses forces le projet de voyage et Henri III demanda à Don Juan d'Autriche, qui commandait dans les Flandres pour le roi d'Espagne, un passeport pour sa sœur. Lorsqu'il avait traversé la France, le vainqueur de Lepante avait assisté incognito à un grand bal au Louvre et, après avoir admiré la reine de Navarre, il avait dit en particulier à l'ambassadeur que « combien que cette beauté de reine soit plus divine qu'humaine, elle était plus pour perdre et damner les hommes que pour les sauver ». Il se hâta d'envoyer le sauf-conduit et Marguerite se mit en route dans une litière faite à piliers doubles de velours incarnadin d'Espagne à broderies d'or et de soie, saluée partout par les Français et les Flamands avec un enthousiasme qui ne ménageait pas les preuves d'affection. Elle travailla avec beaucoup d'habileté la noblesse des Flandres, fut magnifiquement reçue à Namur, par Don Juan d'Autriche, qui la fêta de son mieux, et, après avoir feint de suivre son traitement à Liége, elle rentra en France, comme elle en était sortie au son des violons. Mais, toujours pratique, Don Juan d'Autriche avait enlevé le château de Namur, deux jours après son passage et, somme toute, ce voyage triomphal était un échec. Ce ne fut que

(1) *Bulletin de la Société d'Histoire de France* 1851, p. 344.

plus tard que la politique française put en tirer parti. La rentrée en France fut même accidentée. Marguerite étant menacée d'être enlevée par des troupes huguenotes dut laisser en arrière la belle litière dorée et gagner à cheval La Fère. Elle s'y enferma jusqu'à la paix qui heureusement était prochaine (17 septembre 1577). Son frère François l'y avait rejointe et tous deux parlaient plus tard de ce court séjour de « deux mois qui leur avait paru deux petits jours », comme d'un aradis où ils avaient vécu dans les délices. Sitôt que les routes furent sûres, ils durent se rendre à Saint-Denis où toute la Cour vint les chercher pour les ramener à Paris. De nouveau, dès son arrivée, Marguerite supplia le roi et la reine d'avoir pour agréable qu'elle allât trouver le roi son mari. Henri III allégua l'état du trésor royal qui ne permettait pas de lui « bailler les moyens du voyage (1) » et, comme elle réclamait en même temps le règlement de sa dot, on lui prodigua les belles promesses, l'assurant que l'hiver ne se passerait pas sans que ces questions soient réglées. Elle assista donc à toutes les querelles de Bussy avec les mignons. Vainement Henri III publiait les ordonnances les plus sévères contre les querelleurs et les duellistes. Il n'était pas de jour que Quélus, Saint-Luc, Saint-Maigrin, d'O, Gramont, Livarot n'eussent quelque querelle avec Bussy, le bel Entraguet ou leurs amis.

Le lendemain du mariage d'Epinay Saint-Luc, François, qui n'avait paru qu'au bal de la nuit (9 février 1578), déclara ne vouloir point davantage supporter le séjour de la Cour où il n'était brocards qu'on ne décochât à sa petite taille. Il fit connaitre à sa mère sa résolution et elle lui promit l'agrément du roi. Mais au milieu de la nuit du 10 février, sur les conseils des mignons, Henri III vint perquisitionner en personne chez son frère. Il fouilla lui-même son lit pour y chercher des papiers secrets et n'y trouva qu'une lettre de Mme de Sauve. Alors, il le laissa sous la garde

(1) Le voyage de Flandres avait coûté 51 903 écus. (Kerwyn de Lettenhove. *Les Huguenots et les Gueux*, IV, 126).



Charles de Balsac, dit le bel Entraguet, baron de Dunes et comte de Graville.

(Bibliothèque Nationale : Manuscrits fd. Clairambault.)

des Écossais. M. de Losse, qui les commandait, désavouait sa mission par son attitude. Le duc s'enquit de lui quel sort avait eu sa sœur, et quand il apprit qu'on ne lui avait encore rien demandé, il le pria d'aller supplier la reine de la lui donner comme compagne de prison (1). Il était petit jour quand un archer écossais, ouvrant les rideaux de Marguerite, l'interpella ainsi : « Bonjour, Madame, Monsieur votre frère vous prie de le venir voir. » Puis, sur ses questions, il lui apprit les événements de la nuit et, voyant qu'elle s'affligeait fort, il s'approcha et lui dit tout bas : « Ne vous fâchez point. J'ai le moyen de sauver votre frère et le ferai, n'en doutez point. Mais il faudra que je m'en aille avec lui. » Au matin, Bussy fut arrêté par ordre du roi. Cependant, ni le duc, ni Marguerite ne connaissaient encore quelle occasion « avait convié le roi de prendre une si cruelle et injuste rigueur ». M. de Losse, qui avait été gouverneur du roi de Navarre et qui aimait Marguerite comme sa fille, s'offrit à sauver le duc « au hasard de sa vie ». Cependant, sur le conseil du chancelier, des maréchaux et des princes, Catherine s'était décidée à intervenir. Elle obtint la liberté du duc sous condition d'une réconciliation entre Bussy et les mignons.

La condition fut agréée. Bussy s'en tira par une embrassade à la Pantalon avec Quélus et, le soir, Marguerite et son frère se trouvèrent au souper du roi et au bal. Mais le parti des mignons essaya, cette nuit-là encore, de regagner le terrain perdu. Alors, se voyant gardé dans le Louvre, François résolut de s'évader. Comme les portes lui étaient interdites, il décida de passer par les fenêtres de sa sœur qui donnaient sur les fossés. Elle se procura un câble qu'elle introduisit dans sa chambre, dans une malle de luth, qu'elle avait donné à réparer, et, le soir du 14 février, après qu'elle eut dîné seule avec la reine mère, le duc lui fit le signal convenu. « Je m'en allai en ma chambre,

(1) M. Merki fait judicieusement remarquer que les inquiétudes du duc sur le sort fait à sa sœur prouvent qu'elle était beaucoup plus mêlée à ses complots qu'il ne lui a plu de le reconnaître dans ses *Mémoires*

raconte-t-elle, où me déshabillant en diligence, et me mettant au lit pour me défaire de mes dames et filles, étant restée seule avec mes femmes de chambre, mon frère vient avec Simier et Cangé et, me relevant, nous accommodâmes la corde avec un bâton et, ayant regardé dans le fossé s'il n'y avait personne, étant seulement aidée de trois de mes femmes qui couchaient en ma chambre et du garçon de ma chambre qui m'avait apporté la corde, nous descendons, premièrement mon frère qui riait et gaussait sans avoir aucune appréhension, bien qu'il y eût une très grande hauteur, puis Simier qui, pâle et tremblant, ne pouvait presque se tenir de peur, puis Cangé, son valet de chambre. Dieu conduisit si heureusement mon frère, sans être découvert, qu'il se rendit à Sainte-Geneviève où Bussy l'attendait, qui, du consentement de l'abbé, avait fait un trou à la muraille de la ville, par lequel il sortit. Et, trouvant là des chevaux tout prêts, il se retira à Angers, sans aucune infortune. Comme nous descendions Cangé le dernier, il se lève un homme du fond du fossé qui commence à courir vers le logis qui est auprès du chemin d'où l'on va au corps de garde. Moi, qui en tout ce hasard, n'avais jamais appréhendé ce qui est de mon particulier, mais seulement la sûreté ou le danger de mon frère, demeure demi-pâmée, croyant que c'était quelqu'un qui eût été mis là pour nous guetter... Mes femmes, plus curieuses que moi de ma sûreté et de la leur, prennent la corde et la mettent au feu afin qu'elle ne fût trouvée. Cette corde étant fort longue fait une si grande flamme que le feu se met à la cheminée de façon que, sortant par dessus le couvert, étant aperçue par les archers qui étaient cette nuit-là de garde, ils viennent frapper effroyablement à ma porte, disant qu'on leur ouvrît promptement. Lors, bien que je pensasse à ce coup-là que mon frère fût pris, voyant que la corde n'était pas à demi brûlée, je dis à mes femmes qu'elles allassent tout bellement à la porte demander ce qu'ils voulaient, parlant bas comme si j'eusse dormi. Ce qu'elles font et les archers leur dirent que c'était le feu qui était à ma cheminée et qu'ils venaient pour

l'éteindre. Mes femmes leur dirent que ce n'était rien, qu'elles l'éteindraient bien et qu'ils se gardassent bien de m'éveiller ». Deux heures après, M. de Losse la vint quérir de la part du roi et de la reine. Du consentement du fugitif, Joseph Foulon, abbé de Sainte-Geneviève, sitôt qu'il avait vu que le duc était assez loin pour ne pouvoir être rattrapé, avait prévenu le roi de l'évasion. « M. de Losse me trouva au lit et, me levant soudain avec mon manteau de nuit, une de mes femmes, indiscrète et effrayée, se pend à mon manteau, criant et pleurant que je n'en reviendrais jamais. » Henri III était assis au chevet de sa mère en une telle colère qu'il en avait, pour ainsi dire, perdu la conscience de ce qu'il faisait. Marguerite essaya de plaider la cause de François et de convaincre le roi « que son partement n'apporterait aucune altération » à son service et qu'il avait seulement pour but de donner ordre à ce qui était nécessaire pour son entreprise de Flandres.

Le lendemain, Catherine partit pour tâcher de ramener son fils. Une fois en sûreté, le duc avait écrit à son frère, pour expliquer son départ. « Je n'ai pu moins faire que me retirer de pareille servitude, pour éviter le péril de ma vie, étant bien averti, que quatre jours après, on m'aurait préparé une retraite à la Bastille, attendant quelque conclusion et résolution sur le conseil de César Borgia (1). » Quand la reine mère revint à Paris, au milieu de mars, elle avait dû se reconnaître impuissante à ramener son fils qui consentait seulement à se tenir tranquille à la condition qu'on le laissât préparer une expédition dans les Flandres. Tandis qu'il faisait lever, par toutes les terres de son apanage, des compagnies de gens de pied et à cheval, la princesse de la Roche-sur-Yon qui s'était toujours montrée l'amie vraie de Marguerite, se mourait (12 avril). « Deux jours devant, rapporte Lestoile, la reine de Navarre, qui l'aimait fort, la

(1) Cette lettre est dans les *Mémoires du duc de Nevers*, rédigés par Gomberville. — Giovanni Michieli, ambassadeur vénitien, ne parle pas du poison des Borgia, mais écrit : « Bien lui en prit de s'évader, car il aurait été condamné à une prison perpetuelle. »

fut voir. A laquelle elle dit ces mots : « Madame, vous voyez ici un bel exemple en moi que Dieu vous propose. Il faut mourir, Madame, et laisser ce monde ici. Songez qu'il passe, et qu'il nous faut passer à ce grand juge devant le trône judiciel auquel il faut tous comparaître, et grands et petits et rois et reines. Retirez-vous, Madame, je vous prie, car il me faut prier et songer à mon Dieu et vous ne me faites ramentevoir le monde quand je vous regarde. » Elle était comme de coutume diaprée et fardée, ce qu'on appelait à la Cour, accoutrée à son avantage (1). »



Marie de Clèves, princesse de Condé.

(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

Pendant que le duc organisait son expédition en Flandre et s'y rendait avec Bussy, de nouvelles difficultés avaient surgi avec le roi de Navarre. Maintenant, il ne réclamait plus sa femme. Au contraire, il jouait le rôle d'un homme violemment irrité contre elle et ne voulait point consentir qu'elle vînt le trouver, alléguant le mauvais ménage qu'ils

(1) Lestoile. *Journal*, I, 239.

avaient fait à la Cour et les divers soupçons qu'elle lui avait donnés de ses comportements. Cela ne les empêchait pas de correspondre secrètement, et Marguerite s'employait de toutes ses forces à rétablir l'accord entre son mari et François. Catherine, non seulement en avait été avisée, mais en avait prévenu le roi. « Ma fille, la reine de Navarre, lui écrivait-elle le 6 mai, fait tout ce qu'elle peut pour mettre bien ensemble mes dits fils, le duc d'Anjou et le roi de Navarre, lesquels se doivent voir le plus tôt qu'ils le pourront, délibérant mon fils s'acheminer bientôt pour cette occasion à Bourges et le dit roi de Navarre de ce côté-là (1). Quand M. de Miossens était arrivé à la Cour, la reine de Navarre ne s'était pas cachée pour l'assurer de son désir d'aller trouver son mari. Il avait donc rapporté au roi de Navarre aussi bien ses propos que les promesses de Catherine de la lui amener « afin de les voir ensemble et aussi pour particulièrement le voir. » Le but de Catherine, au mois de mai, était de bercer son fils du vain rêve de ses entreprises de Flandre, tout en le détournant de se livrer à aucun acte qui pût nuire aux bonnes relations de la France avec l'Espagne. Elle devait donc, sans le décourager à fond, lui représenter qu'il ne pouvait espérer aucun secours du roi son frère, et lui répéter que l'ambassadeur d'Espagne avait clairement dit que, s'il entrait dans les provinces de son maître, « dès l'heure son dit maître nous déclarerait et ferait la guerre ». D'autre part, elle pressait les préparatifs du voyage de la reine de Navarre car, si on estimait à la Cour qu'il était honteux pour le roi de voir sa sœur comme répudiée par son mari, en réalité Catherine avait reconnu la main de sa fille et de son élève dans les entreprises du duc, intelligence médiocre dominé par Bussy et par Marguerite. Emmener celle-ci près de son mari, c'était la séparer de son amant Bussy et de son frère. En outre, Catherine, qui pensait accompagner sa fille, désirait « mettre fin aux troubles de Guyenne en allant examiner de ses yeux les forces des Réformés, le

(1) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 16.

génie et la passion de leurs chefs, afin de les diviser ensuite ou de les contenter par de larges concessions ». Au mois de juin, Marguerite, avec la permission du roi, vint à Alençon prendre congé de son frère avant qu'il ne partît. Henri III et Catherine avaient été impuissants à retenir François (1). Vainement, on avait mis des garnisons sur les rivières de Seine et d'Oise pour empêcher le passage des gens de guerre. L'expédition était populaire en France. Appelé par les États, le duc se présentait en libérateur d'un peuple opprimé et se disait prêt à « rabattre l'orgueil de l'Espagne qui, par ses conseils, nous avait toujours mis en division ». En attendant, Picardie et Champagne étaient saccagées, pillées, volées par sa soldatesque.

Au retour de l'entrevue d'Alençon, il ne restait plus aucun prétexte de différer le départ de Marguerite. Le plus difficile avait été fait, puisqu'on avait assigné sa dot sur des terres et dûment réglé sa pension de fille de France. On lui avait constitué une maison complète, dames et demoiselles d'honneur, femmes de chambre, lavandières, maîtres d'hôtel, panetiers, échansons, écuyers tranchants, aumônier, confesseur, chapelains, clercs, médecins, chirurgiens, apothicaires, une véritable armée de serviteurs hauts et bas. Le 26 juillet, le roi les accompagne jusqu'à Olinville et le 2 août, accompagnée de la reine sa mère, du cardinal de Bourbon, du duc de Montpensier et de Guy du Faur de Pibrac, président de Cour au Parlement, qui venait d'être nommé chancelier de la reine de Navarre, Marguerite prit la route de la Gascogne. Dès les premiers jours de septembre, Henri de Navarre écrivait au maréchal d'Amville qu'il se préparait à aller au-devant de la reine Catherine, « pour le désir qu'il avait de lui baiser les mains et le contentement que ce lui serait de voir sa femme et de l'avoir près de lui désormais (2). » Et il

(1) Le caractère jaloux d'Henri III le rendait d'autant plus hostile à l'expédition qu'on approchait de sa réalisation. L'hostilité de Catherine est marquée partout par ses lettres des 7 et 18 mai (VI, 26 et 32.) Voir aussi la dépêche de Saracini du 25 juin.

(2) *Lettres missives d'Henri IV*, I, 197.

ajoutait : « J'espère qu'à cette prochaine venue de la reine, il sera pourvu à une complète exécution de l'édit et l'établissement d'une paix assurée. » Beaucoup pensaient à la Cour qu'Henri de Navarre n'avait demandé sa femme que parce qu'il pensait qu'on la lui refuserait et que cela créerait des prétextes à de nouvelles querelles (1). Cependant, il se montra courtois, bien que tiède et lent, et le 2 octobre, Catherine avisait Henri III qu'après une courte négociation son fils le roi de Navarre était venu à sa rencontre entre Saint-Macaire et la Réole, en une maison seule qui est sur le chemin appelée Castéras. « Il nous est venu trouver, écrivait-elle, avec, je vous assure, une fort belle troupe de gentilshommes qui étaient au nombre d'environ cent cinquante maîtres, fort en ordre, et bien montés. Il m'a trouvée, et la reine de Navarre, votre sœur, votre neveu et mes cousines, les princesses de Condé et de Montpensier, l'attendant en une salle haute de ladite maison. Nous ayant fort honnêtement, de très bonne grâce, et ce semble, de très grande affection et de fort grand aise saluées, le vicomte de Turenne est entré avec lui et quelques-uns des principaux. Et après le bon accueil que vous pouvez bien penser nous lui avons fait, et nous étant entretenus, un peu de temps, de propos communs, nous sommes descendus de ladite salle et montés en mon chariot où il est aussi entré et est venu avec nous, jusqu'en ce lieu (La Réole). Il m'a toujours accompagnée en ma chambre, et a voulu mener votre sœur la reine de Navarre en son logis, qui est de l'autre côté de la rue, où ils logeront et coucheront ensemble ; mais de peur de lui donner peine, votre dite sœur n'a point été plus loin que mon dit logis et lui, qui avait fort grand chaud, et pour ce aussi qu'il a fait aujourd'hui très grande chaleur, s'est allé rafraichir et ma dite fille et lui sont revenus en ma chambre, où étaient mes cousins, les cardinal de Bourbon et duc de Montpensier (2). »

(1) Dépêche de Saracini, 6 octobre 1578.
(2) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 46.

III

Petite Cour, Grandes Intrigues.

ATHERINE, dit le malin d'Aubigné, avait amené, exprès pour son gendre, la dame de Sauve et Dayelle, Cypriote, celles-là même qui l'avaient retenu autrefois aux prisons de la Cour. (1) » Elle allait donc employer, vis-à-vis du roi de Navarre, les mêmes procédés de séduction qu'autrefois. D'une part, elle utilisait auprès de son mari le crédit de son associée la reine de Navarre, de l'autre elle mettait en jeu les beautés de son escadron de filles d'honneur.

Le premier point à obtenir, c'était la réconciliation du roi de Navarre et du maréchal de Biron. Au premier mot qui fut dit de celui-ci, Henri se mit âprement en colère, ne pouvant s'empêcher de parler aigrement du capitaine qui avait joué tant de vilains tours aux huguenots. Mais, après avoir bien plaidé la cause qu'elle entendait gagner, Catherine obtint qu'une entrevue fût fixée à Sainte-Bazille. « Je ne veux oublier de vous dire, écrivait-elle à Henri III, que votre sœur s'est fort employée et a bien servi envers ledit sieur roi de Navarre son mari pour ledit sieur de Biron. (2) » Néanmoins, l'accueil fait au maréchal, le 8 octobre, fut assez rude, et le maréchal répondit sur le même ton. « Et vous assure, Monsieur mon fils, écrivait Catherine, que fus aucunement en peine comment je rhabillerais tout, mais, les bons offices de votre sœur et de mon cousin le cardinal de Bourbon et la peine que j'y pris, envers l'un et l'autre, fut cause de les accorder tellement quellement.

---

(1) D'Aubigné. *Histoire Universelle*, V. 360.

(2) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 50.

Toutefois, j'espère qu'en continuant comme nous ferons, ils se remettront du tout en bon ménage que je désire pour le bien de votre dit service. (1) » Malgré sa résistance en cette occasion, Henri de Navarre reconnaissait que « toutes choses s'étaient passées au désir et contentement d'un chacun, et avec une grande espérance d'un bien et d'un repos général. » Il avait accompagné les reines jusqu'à Marmande et tandis qu'elles allaient à Agen pour gagner l'Isle en Jourdain et y séjourner il rentrait à Nérac. « J'ai délibéré, écrivait-il au baron d'Huard, de les aller retrouver et partir dans quelques jours. Et d'autant que j'ai congédié la plupart des sieurs gentilshommes qui m'ont accompagné audit recueil, j'écris à d'autres que je sais m'être amis et affectionnés et les prie m'accompagner audit voyage. (2) »

Le 12 octobre, en effet, Catherine et Marguerite avaient fait leur entrée à Agen. « On lui fit, disent les *Mémoires* du consul Trinque, une maison à la porte du Pin où leur porta un pavillon de damas blanc. (3) » Catherine était enchantée du gracieux accueil qui lui était fait. « Le roi de Navarre continue toujours à montrer de désirer bien fort l'établissement de la paix, se comportant envers ma fille la reine de Navarre, et elle envers lui, aussi heureusement et bien que nous le saurions désirer, ma dite fille m'ayant dit que résolument son dit mari veut la paix, mais que ceux qui sont auprès de lui ne la désirent pas et se trouvent fort étonnés de nous voir, de part et d'autre, si bien disposés à l'établir. (4) ». Une lettre d'Henri de Navarre au vicomte de Turenne indique quelles étaient les difficultés de la pacification. « Mon capitaine, je m'aime là où on me désire. Qui est cause, avec ce que vous pensez, qu'il n'y a point de danger que je m'achemine où me mandez. Dites à Lavardin, à Miossans et à tous nos gens que se trouvent là.

(1) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 64.

(2) *Lettres missives d'Henri IV*, I, 201.

(3) *Revue de l'Agenais*, X, 532.

(4) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 77

afin que je sois mieux accompagné. Si vous disiez à la reine que peut-être je me trouverai là à son diner et que si toute cette noblesse y était, il y aurait danger qu'il n'arrivât quelque scandale, parce qu'il y en a qui m'ont fort offensé, et aussi des miens. Faites de façon qu'il en vienne le moins que vous pourrez. Baisez la main de ma part à votre maîtresse et à la mienne. (1) »

Tant d'attentions faisaient circuler à la Cour le bruit que « outre un vrai et réciproque amour entre la reine de Navarre et le roi son mari, elle peut facilement être enceinte si bien des indices ne marquent pas trop de désir. (2) » Quelques jours après l'entrée solennelle à Nerac de Marguerite montée sur une haquenée blanche, fêtée par une pastorale en trois langues de du Bartas, ces nouvelles avaient pris tant d'apparente certitude pour les gens de la Cour, que Mme d'Uzès en avait écrit à la reine de Navarre. Celle-ci s'en défendait. « Je me suis, ces jours passés, retrouvée au port Sainte-Marie, lieu tant connu et remarqué de nous où je n'ai passé sans me ressouvenir de vous et de vos prophéties que je ne tiens pour oracle, n'étant advenu que le contraire de ce que vous prédisiez et la même chose que je vous ai toujours dite. Ne croyez pas Mme de Pecquigny, car ce sont des rêveries de son âge. Je suis pour cette heure à Nérac fort contente et heureuse. Je le dis sans dissimulation. » Et Mme de Pecquigny ajoutait : « Madame, tout ce que je puis dire de la reine, c'est qu'elle ne fut jamais si belle ni plus joyeuse et en les plaisirs désire incessamment sa Sibylle qui lui a prédit beaucoup de choses qui sont à mon avis, jà advenues. Elle dit que non et moi je dis que si. Croyez Madame, car vous savez bien qu'elle nous dit toujours la vérité. (3) »

Catherine de Médicis n'avait pensé faire qu'un court séjour dans le Midi, mais il survint tant d'incidents qu'elle

(1) Et le Béarnais signe : « Votre petit serviteur ». *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 404.

(2) Dépêche de Saracini, 30 novembre 1578.

(3) Guessard. *Lettres de la reine Marguerite*, 206.

y demeura huit mois. « Elle ne fit point ce qu'elle voulait, rapporte Sully, et qui consistait surtout à faire rendre les villes de sûreté avant le temps et ramener son gendre à la Cour. Le 3 février 1579 au soir, elle fit son entrée à Nérac. Le roi de Navarre l'y installa dans le joli château dont il ne reste plus grand'chose aujourd'hui, la festoyant de bon cœur. « Nous voilà prêts à fondre la cloche, écrivait-elle quelques jours après à Henri III et espère que dedans demain ou après, nous ferons une bonne résolution du tout. (1) » C'est que depuis que Catherine était dans le Midi, l'escadron de ses filles et de celles de la reine Marguerite n'était pas resté inactif. Lors du passage de la Cour à La Réole, la belle d'Atrie avait rendu éperdument amoureux d'elle le vieil Ussac qui en était gouverneur. Les railleries du roi de Navarre et du vicomte de Turenne avaient indisposé le capitaine huguenot, qui, se révoltant, avait livré La Réole à Duras. Aussitôt Henri de Navarre, rendant à Catherine « chou pour chou », s'était jeté dans Fleurence, en avait demandé les clefs et armé les protestants contre les catholiques. Henri III se montra fort mécontent de l'incident de La Réole dont il craignait les conséquences et chargea sa mère de remettre la ville au roi de Navarre. Cependant, Catherine et Henri négociaient. Demandant le plus pour obtenir le moins, le mari de Marguerite avait composé un mémoire de ses réclamations qu'il lui mit en mains. « En présence de ma fille, raconte-t-elle, je lui dis tout ce qu'il est possible pour lui faire connaître le tort qu'il avait et le déraisonnable papier qu'il m'avait donné. Mais il n'a, ni les autres de sa religion, jamais autre chose pour réplique, sinon qu'ils cherchent leurs sûretés, et qu'encore ne peuvent-ils les avoir telles qu'ils ne demeurent en crainte. (2) »

Alors Catherine s'en remit à la galanterie pour dompter les indépendances huguenotes. Ne prétendait-elle pas que les lenteurs des négociations n'avaient pour cause que le

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, VI, 259.
(2) *Lettres de Catherine de Medicis*, VI, 265.



Vue du château d'Henri IV à Nérac. Dessin de Fieffe. (Bibliothèque Nationale : Estampes.)

désir de voir plus longtemps ses filles. Tous les jeunes seigneurs protestants étaient affolés par ces affriolantes dompteuses de cœurs qui avaient, dit Brantôme, leur libre arbitre pour être religieuses aussi bien de Vénus que de Diane. « L'amour, a écrit Sully, qui, jeune alors, apprenait des pas de danse à l'école de Catherine de Bourbon, l'amour était devenu la chose la plus sérieuse de tous les courtisans. Le mélange des deux Cours qui ne cédaient rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisait l'effet qu'on en devait attendre. On se livra au plaisir, aux festins et aux fêtes galantes, ne nous amusant tous qu'à rire, danser et courir la bague. » Henri de Navarre avait d'abord renoué avec Mme de Sauve, mais ce n'avait été qu'une passade. Ensuite, il s'était épris de la jolie d'Avila, la sœur de l'historien, celle qu'à la Cour on appelait Dayelle. Marguerite ne s'en plaignait guère. « Cela, dit-elle, n'empêchait pas que je ne reçusse beaucoup d'honneur et d'amitié du roi mon mari, qui m'en témoignait autant que j'en eusse pu désirer, m'ayant, dès les premiers jours que nous arrivâmes, conté tous les artifices qu'on lui avait faits, pendant qu'il était à la Cour, pour nous mettre mal ensemble et montrant avoir beaucoup de contentement que nous soyons réunis. » Grâce à Dayelle, Catherine put espérer un moment qu'elle ramènerait son gendre à la Cour. Mais, le roi de Navarre avait soin d'alléguer en toute occasion, tantôt qu'il manquait d'argent pour le voyage, tantôt qu'il était dans un état de santé qui lui interdisait même de participer en personne à l'exécution de l'édit.

Ainsi s'écoula le printemps de 1579, Catherine circulant de ville en ville, le roi et la reine de Navarre ayant leur quartier général à Nérac. « La Cour, dit un contemporain, y fut un temps fort douce et plaisante. On n'y parlait que d'amour. » Marguerite était pour son mari une confidente féconde en conseils utiles et peu scrupuleux. « La reine de Navarre, raconte d'Aubigné, eût bientôt dérouillé les esprits et rouillé les âmes. Elle apprit au roi son mari qu'un cavalier était sans âme, quand il était sans amour et l'exercice qu'elle en faisait n'était nullement caché, voulant par

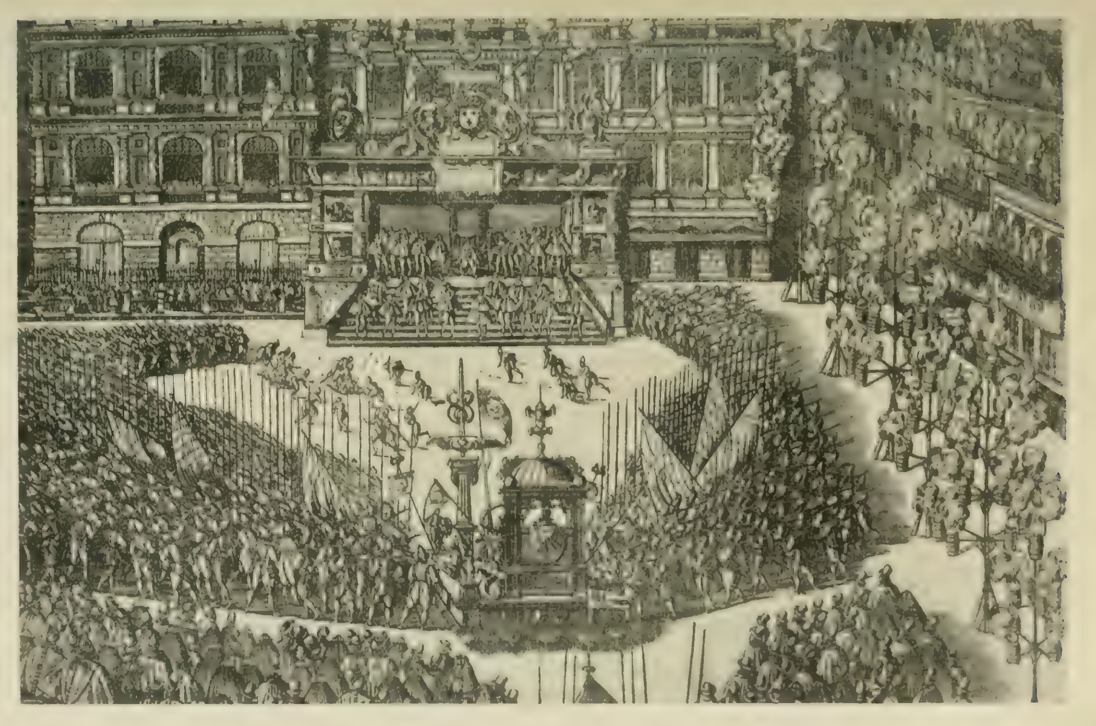
là que la publique profession sentît quelque vertu et que le secret fût la marque du vice. (1) » Réciproquement, ils fermaient les yeux sur leurs intrigues. A Mme de Sauve et à Dayelle venait de succéder Catherine du Luc, avant même que Catherine ne prît la route du Languedoc. La séparation d'avec sa mère fut triste pour la reine de Navarre. Après l'avoir conduite jusqu'à Castelnaudary, elle rejoignit le roi à Mazères et, de là, ils revinrent ensemble à Pau, où ils devaient passer quelque temps. Durant ce séjour, en plein foyer huguenot, Marguerite avait simplement permission de faire dire la messe en une petite chapelle fort étroite et pleine sitôt qu'elle contenait sept à huit personnes. Ce fut l'occasion de la première querelle du roi et de la reine de Navarre. « A l'heure que l'on voulait dire la messe, raconte-t-elle, l'on levait le pont du château de peur que les catholiques du pays, qui n'avaient nul exercice de religion, l'ouïssent; car ils étaient infiniment désireux de pouvoir assister au saint sacrifice, de quoi ils étaient depuis plusieurs années privés, et, poussés par ce saint et juste désir, les habitants de Pau trouvèrent moyen, le jour de la Pentecôte, avant qu'on levât le pont, d'entrer dans le château, se glissant dans la chapelle où ils n'avaient pas été découverts, jusque sur la fin de la messe, qu'entrouvrant la porte pour laisser passer quelqu'un de mes gens, quelque huguenot épiant à la porte, les aperçut et l'alla dire au Pin, secrétaire du roi mon mari, lequel possédait infiniment son maître et avait grande autorité dans la maison, maniant les affaires de ceux de la religion; lequel il envoya des gardes du roy mon mari qui, les tirant dehors et les battant en ma présence, les menèrent en prison, où ils furent longtemps et payèrent une grosse amende. » C'étaient des procédés que Marguerite ne devait point supporter. Elle s'en plaignit à Henri de Navarre et, du Pin s'étant permis d'intervenir dans leur conversation, elle demanda raison au roi de l'audace de son secrétaire. Henri fit sortir du Pin, mais il chercha à l'excuser en imputant son attitude

(1) D'Aubigné. *Histoire Universelle*, V, 381.

audacieuse à son exaltation religieuse. Alors, elle mit le roi en demeure de choisir entre elle et lui. Le roi chassa du Pin à la pensée de l'effet néfaste que produirait le retour de la reine de Navarre auprès de son père et de son frère. Mais, dès lors, il lui fit grise mine. D'ailleurs, Dayelle s'étant éloignée, il s'était mis à courtiser Rebours, fille d'un président au Parlement, « qui était une fille malicieuse qui ne m'aimait point, et qui me faisait tous les plus mauvais offices qu'elle pouvait. » Fort heureusement pour Marguerite, la Cour quitta Pau sur ces entrefaites, y laissant Rebours qui était malade.

Chemin faisant, à Eauze, le roi de Navarre tomba malade d'une fièvre continue qui lui dura dix-sept jours. « Je me rendis si sujette à le servir, rapporte Marguerite, ne me partant jamais auprès de lui, sans me déshabiller, qu'il commença à avoir agréable mon service, et s'en louer à tout le monde et particulièrement à mon cousin M. de Turenne qui, me rendant office de bon parent, me remet aussi bien avec lui que j'y avais jamais été. » Sitôt, qu'il fut rétabli, Henri de Navarre, qui oubliait Rebours absente, se passionna pour Fosseuse « qui était, pour lors, toute enfant et toute bonne ». Marguerite s'amusait de ces amours et se laissait courtiser par le vicomte de Turenne. (1) Le bruit de ce caprice étant arrivé à la Cour, Henri III dénonça l'intrigue au roi de Navarre, qui communiqua les lettres à sa femme. « La reine de Navarre, écrivait l'ambassadeur de Toscane, est furieuse contre le roi son frère, pour avoir lâchement excité les soupçons de son mari contre le vicomte de Turenne. » D'ailleurs le roi de Navarre n'ajoutait aucune importance à cette dénonciation. N'avait-il pas auprès de lui Fosseuse pour le convaincre de l'innocence de sa femme? Et outre Fosseuse, il y avait encore une autre belle fille, nommée Xaincte, que le roi serrait de près. Ainsi, la vie était fort douce au château de Nérac. Marguerite y avait fait tendre les plus belles tapis-

(1) A l'arrivée de la Cour, Turenne, avant de s'attaquer à Marguerite, avait courtisé une de ses filles d'honneur, Mlle de Lavernays.



Fêtes en l'honneur de l'entrée du duc d'Anjou aux Pays-Bas.

Placard du temps. (Bibliothèque Nationale : Estampes)

series qu'elle avait trouvées à Pau, dans le trésor de Navarre, et elle présidait en personne à l'embellissement des jardins et des terres. Sans cesse, des comédiens italiens, des bouffons, des joueurs de luth et de violon étaient réquisitionnés pour amuser ses hôtes. L'apothicaire et valet de chambre étaient commis aux soins de fournir des confitures de Gênes, des abricots, des poires au safran, des boîtes de dragées pour les collations (1). Toute la compagnie s'en allait dans le parc se promener par des allées de laurier et de cyprès ou le long de la rivière. Henri servait Fosseuse. Tous les membres du conseil du roi, à l'exception du seul Favas, que l'âge avait guéri des folies de l'amour, étaient tombés dans les filets des dames de la suite de la reine si bien que la prise d'armes qui se décida vers ce temps-là, fut appelée la « Guerre des Amoureux ». En réalité, cette guerre était la vengeance que Marguerite tirait des mauvais offices de son frère.

Le parti de la guerre l'emporta dès lors facilement. Il avait un excellent tremplin dans celle des clauses de l'édit qui spécifiait la remise des places de sûreté, puisque la Cour se refusait à mettre le roi de Navarre en possession des villes données en dot à sa femme. Marguerite tenait trop de sa mère pour ne pas se poser en agent de la paix, au moment même où elle déchaînait la guerre. Aussi eut-elle soin, pour se couvrir, de se faire adresser, dès le début des hostilités, par son mari une sorte de plaidoyer où il exposait les causes qui lui mettaient les armes à la main. Il la plaçait ainsi en une sorte d'état de neutralité entre les deux camps. Peut-être avait-elle dicté elle-même cette tendre et un peu dolente justification qui n'est pas du style du Béarnais. De même quand, à la fin de mai, il alla enlever Cahors, il avait eu grand soin de lui dissimuler son entreprise. La prise et le pillage de Cahors, ville de l'apanage de Marguerite, surprit et indigna Henri III. Dès qu'il en eut la nouvelle, il fit appeler Pibrac et dans la cour du Louvre, comme il se rendait à la messe, il lui signifia

(1) Lauzun. *Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne*, 117-118.

défense d'user du sceau de la reine de Navarre. Pendant cinq mois Pibrac n'osa plus se présenter au Louvre. Quelques mois plus tard. Marguerite s'efforçait de justifier son attitude et de l'expliquer, dans une lettre qu'elle adressait de Nérac à la duchesse d'Uzès. « Ma Sibylle, disait-elle, vous m'écrivez toujours que je vous mande ce que je pense et tout ce que je sais. Ce me serait à moi beaucoup plus de consolation que ce ne me serait de plaisir pour l'assurance que j'ai du bien que vous me voulez, qui vous causerait, sachant l'état où je suis, plus d'ennui que de son contraire. Or, je ne vous dirai point combien de douleur, d'affliction, je supporte : mais je vous discourrai l'état des affaires de ce pays et par là vous jugerez quelle je puis être. Depuis la prise de Cahors que vous aurez sue, le roi mon mari est revenu en ses quartiers, où depuis huit ou dix jours, M. de Biron s'est mis aux champs pour assiéger Bazas et quelques autres places où Laverdin, Favas et infinis d'autres se sont jetés, ce qui, à mon opinion les a empêchées d'être assiégées, s'étant battus devant Castels où ils ont rapporté quelques enseignes. Depuis, M. le maréchal de Biron s'est résolu à passer la rivière pour venir à Agen, au passage de laquelle le roi mon mari l'attend depuis huit jours, de sorte qu'ils ne peuvent passer sans se battre. Jugez, je vous supplie, en quelle peine je puis être, ma Sibylle. Si vous plaignez ma douleur, je l'en estimerai moindre. Je vous supplie, parlant à la reine ma mère, faites-lui souvenir de ce que je lui suis, et qu'elle ne veuille me rendre si misérable, m'ayant mise au monde, que j'y demeure privée de sa bonne grâce et de sa protection. Si l'on faisait valoir le pouvoir de mon frère, nous aurons la paix, car c'est le seul moyen (1) ».

Les maux de la guerre n'empêchaient pas les plaisirs habituels de Nérac. La présence de Marguerite assurait à la ville une sorte de position neutre. Cependant, à la fin de l'été de 1580, le maréchal de Biron s'approcha de la ville et prit position sur le haut des vignes avec 4000 hommes

(1) Guessard. *Lettres de Marguerite de Valois*, 211.

de pied, six cents chevaux et deux couleuvrines. La reine, Catherine de Bourbon, sœur du roi, et les filles de la Cour étaient sur le rempart dans des guérites regardant quelques gentilshommes de l'armée du maréchal qui venaient demander des coups de lance pour l'honneur des dames. Biron mit en batterie ses couleuvrines et fit canonner la muraille et le château, s'excusant ensuite par l'envoi d'un trompette. Marguerite ne lui pardonna pas son attitude et plus tard, lorsqu'elle revint à la Cour, il n'y eut accord entre eux qu'après que le maréchal lui eût adressé toutes ses excuses.

Elle n'avait pas un instant cessé de correspondre avec Catherine, « correspondance aussi respectueuse et aussi affectueuse durant cette période que si on était en pleine paix. » Comme l'a remarqué un de ses historiens, elle n'avait nul intérêt à se brouiller définitivement avec Henri III, la pension qu'elle tenait de lui étant le plus clair de ses revenus (1). C'est par les lettres qu'elle recevait de la Cour qu'elle était tenue au courant des événements qui s'y produisaient : la brouille de François avec Bussy, la réconciliation des deux frères, la négociation pour le mariage avec Élisabeth et le voyage du duc à Londres, enfin, le meurtre de Bussy par le comte de Monsoreau dont il courtisait la femme. Le temps était lointain déjà, où ils avaient conspiré ensemble et, sans doute, tendrement conspiré. Cependant elle ne l'avait pas oublié tout à fait et elle chargea Pibrac de lui composer une sorte de regret.

La chronique lui prêtait dans le passé nombre d'amants notoires. « Tout est indifférent à ses voluptés, dit-on dans le *Divorce satyrique* et ne lui chaud d'âge, de grandeur ni d'extraction pourvu qu'elle soûle et satisfasse ses appétits et n'en a jusques ici, depuis l'âge de onze ans, dédit à personne » (2). Pour établir ce compte, le *Divorce satyrique* y comprenait jusqu'au vieux Martigues, fameux colonel

(1) Le mot et l'observation sont de Charles Merki.
(2) *Le Divorce satyrique*, 198-199.

d'infanterie qui portait, disait-on, une écharpe de broderie et un petit chien en souvenir d'elle, quand il allait aux combats. Puis, on lui avait donné le bel Entraguet, qui avait failli mourir de douleur au temps de son mariage. Et après la Mole, Saint-Luc qui avait de gênantes coliques qui le prenaient vers minuit et en faisaient un mauvais compagnon de déduit amoureux, sans oublier le gros Mayenne qu'elle avait quitté parce que dans une lettre de Mme de Vitry, il professait de préférer le soleil à la lune. Récemment, on l'avait dite amoureuse de Turenne, mais s'il en faut croire le *Divorce satyrique,* « elle avait trouvé sa taille disproportionnée en quelque endroit » (1). Dans ses *Mémoires*, il se borne à dire « qu'il avait eu un sujet qui l'avait convié à s'éloigner du roi de Navarre, pour échapper à des passions qui tuent nos âmes et nos corps,



Henri de la Tour, vicomte de Turenne, plus tard duc de Bouillon, prince souverain de Sedan.

Portrait de Moncornet.
(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

(1) *Le Divorce satyrique*, 200-201.

après ce qui ne leur porte que honte et dommage » (1).

Un des principaux amants de Marguerite allait entrer en scène. Sur la fin de la guerre des Amoureux, François s'était offert comme médiateur entre Henri III et le roi de Navarre. Sous prétexte de cette négociation et tout en se disant très pressé de secourir Cambrai assiégé par les Espagnols, Monsieur s'était rendu en Guyenne où il ne s'attarda pas moins de sept mois, car il était tombé, lui aussi, amoureux de Fosseuse. Le duc était accompagné, pour le malheur de Marguerite, d'un de ses plus fidèles serviteurs, son grand écuyer, Harlay de Champvallon, celui qu'on appelait à la Cour le beau Champvallon (2). Marguerite l'avait connu lors de son séjour à La Fère, mais il était plus jeune alors et complètement éclipsé par la fortune et les bonnes fortunes de Bussy. Quand il arriva en Gascogne, Marguerite ne put résister aux grâces qu'il étalait. Ce fut un vrai coup de foudre qu'elle ne sut dissimuler à ses amies. « Ma Sibylle, écrivait-elle à la duchesse d'Uzès, cette lettre est une preuve de l'envie que j'ai de vous complaire, car je me suis anuit trouvée si mal que si ce n'était à ma vraie Sibylle, il me serait impossible de mettre la main à la plume. *Je ne vous puis mander de nouvelles, car depuis que je suis ici, j'ai eu tant de plaisir que ce serait chose trop longue à vous écrire!* » (3). Or, il lui arriva deux malchances à ce moment. D'abord le roi de Navarre, voyant son beau-frère amoureux de Fosseuse, connaissant les bons offices que sa femme était capable de rendre, craignit qu'elle ne fît le jeu du duc auprès de sa maîtresse. Il fallut que Marguerite suppliât son frère de ne pas mettre le trouble dans ce ménage à trois. Mais après qu'elle eut obtenu de son frère

(1) *Mémoires du duc de Bouillon*, 43. En avril 1581, Turenne fut pris par les Espagnols dans un combat près de Cambrai et demeura trois ans prisonnier.

(2) Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon de Pontchevron, troisième fils de Louis de Harlay, cousin germain du premier président.

(3) De la Ferrère. *Trois Amoureuses du seizième siècle*, 168.

qu'il se désistât de ses poursuites, le trouble vint quand même d'un autre côté.

Cette fois, ce fut Fosseuse qui viola le pacte. A force de flirter avec le Béarnais, elle s'en était éprise. La guerre avait fait pour lui ce que n'avait pas produit la paix et quand elle le vit jaloux de Monsieur, pour lui faire connaître qu'elle n'aimait que lui, « elle s'abandonna si bien à le satisfaire en tout ce qu'il voulait d'elle, qu'elle devint grosse. Lors, rapporte Marguerite, se sentant dans cet état, elle change toute de façon de procéder avec moi. Et au lieu qu'elle avait accoutumé d'y être libre, et de me rendre à l'endroit de mon mari tous les bons offices qu'elle pouvait, elle commence à se cacher de moi et à me rendre autant de mauvais offices qu'elle en avait fait de bons. Elle possédait de sorte le roi mon mari, qu'en peu de temps je le connus tout changé. Il s'étrangeait de moi, se cachait et n'avait plus ma présence si agréable qu'il l'avait eue les quatre ou cinq heureuses années que j'avais passées avec lui en Gascogne, pendant que Fosseuse s'y gouvernait avec honneur. »

D'autre part, les huguenots austères n'avaient pu s'accommoder de la transformation de la Cour de Navarre, telle que l'avait faite, à l'instar de la Cour du Louvre, la reine Marguerite. « Elle se faisait florissante en brave noblesse, en dames excellentes si bien en toutes sortes d'avantages de nature et l'acquis, qu'elle ne s'estimait pas moins que l'autre ». Aussi, tandis que l'on voyait Rosny prendre une maîtresse et Catherine de Navarre se laisser courtiser par le comte de Soissons, les filles de la reine raillaient les vieux huguenots et parodiaient leur jargon puritain émaillé de tournures bibliques, qu'elles appelaient le « langage chanaan ». D'Aubigné avait-il été raillé et brûlait-il du désir de rendre mauvais tour pour mauvais tour à la reine ? Toujours est-il qu'il se donna charge de la surveiller et la surprit à Cadillac au cours de ses privautés avec le beau Champvallon. Sans doute Marguerite crut que d'Aubigné avait averti le roi de Navarre dont il était le familier. Elle essaya de le mettre dans une position difficile qui le

brouillerait soit avec la Cour de France, soit avec le roi de Navarre. D'Aubigné s'en tira par un bon mot, mais Marguerite eut moins beau jeu avec Fosseuse.

Celle-ci s'était mis en tête d'aller prendre les bains aux Eaux Chaudes soit pour trouver une couverture à sa grossesse, soit, dit méchamment Marguerite, pour se défaire de ce qu'elle avait. « Je suppliai le roi mon mari, si je ne l'accompagnais pas. Il me dit alors que sa fille (car il appelait ainsi Fosseuse) avait besoin d'en prendre pour le mal d'estomac qu'elle avait; qu'il n'y avait point d'apparence qu'elle y allât sans moi, que ce serait faire penser mal là où il n'y en avait point, et se fâche fort contre moi que je ne la lui voulais point mener. Enfin, je fis tant qu'il se contenta qu'il allât avec elle deux de ses compagnes, qui furent Rebours et Villesavin et la gouvernante. Elles s'en allèrent avec lui et moi j'attendis à Bagnères. J'avais tous les jours avis de Rebours, — fille corrompue et double qui ne désirait que mettre Fosseuse dehors, pensant tenir sa place en la bonne grâce du roi, — que Fosseuse médisait ordinairement de moi, se persuadant si elle avait un fils et qu'elle se pût défaire de moi, d'épouser le roi mon mari; qu'en cette intention elle voulait me faire aller à Pau, et qu'elle avait fait résoudre le roi, étant de retour à Bagnères, de m'y mener de gré ou de force (1). Ces avis me mettaient en la peine que l'on peut penser. Toutefois, je passai le temps de ce séjour à Bagnères en attendant le roi mon mari, versant autant de larmes qu'eux buvaient de gouttes des eaux où ils étaient, bien que j'y fusse accompagnée de toute la noblesse catholique de ce quartier-là qui mettait toute la peine qu'elle pouvait pour me faire oublier mes ennuis. » Quand, un mois plus tard, Henri de Navarre revint avec Fosseuse et ses compagnes, il consentit à retourner à Nérac. Tout le monde parlait de la grossesse de Fosseuse. Marguerite prit à part dans son cabinet la fille d'honneur et lui proposa une paix profitable à toutes deux. « J'ai

(1) Marguerite ne voulait pas aller en Béarn à cause des difficultés qu'on lui faisait pour les offices catholiques.

moyen, lui dit-elle, de m'en aller sous couleur de la peste qui, vous voyez, est en ce pays et même en cette ville, au Mas d'Agenais, qui est une maison du roi mon mari, qui est fort écartée. Je ne mènerai avec moi que le train que vous voudrez. Cependant, le roi mon mari ira à la chasse d'un autre côté et ne bougerai de là que vous ne soyez délivrée et ferons, par ce moyen, cesser ce bruit qui ne m'importe moins qu'à vous. » Elle, au lieu de m'en savoir gré, avec une arrogance extrême, me dit qu'elle ferait mentir tous ceux qui en avaient parlé; qu'elle connaissait bien qu'il y avait quelque temps que je ne l'aimais point et que je cherchais prétexte pour la ruiner. Et parlant aussi haut que je lui avais parlé bas, elle sort tout en colère de mon cabinet et y va mettre le roi mon mari, et en sorte qu'il se courrouça fort à moi de ce que j'avais dit à sa fille, disant qu'elle ferait bien mentir tous ceux qui la taxaient et m'en fit mine fort longtemps et jusques à tant que, s'étant passés quelques mois, elle vint à l'heure du terme... Le mal lui prenant au matin, au point du jour, étant couchée en la chambre des filles, elle envoya quérir mon médecin et le pria d'aller avertir le roi mon mari, ce qu'il fit. Nous étions couchés en une même chambre, et en divers lits, comme nous avions accoutumé. Comme le médecin lui dit cette nouvelle, il fut fort en peine. Il se résolut, enfin, à m'avouer tout. Il ouvre mon rideau et me dit : « Ma mie, je vous ai célé une chose qu'il faut que je vous avoue. Je vous prie de m'en excuser et de ne point vous souvenir de tout ce que je vous ai dit à ce sujet; mais obligez-moi tant de vous lever tout à cette heure et aller secourir Fosseuse qui est fort malade. Je m'assure que vous ne voudriez, la voyant en cet état, vous souvenir de tout ce qui s'était passé. Vous savez combien je l'aime. Je vous en prie, obligez-moi en cela. » Je lui dis que je l'honorais trop pour m'offenser de chose qui vînt de lui, que je m'y en allais et que je ferais comme si c'était ma fille, que cependant il s'en allât à la chasse et emmenât tout le monde, afin qu'il n'en fût plus ouï parler. Je la fis promptement ôter de la chambre des filles et la mis dans

une chambre écartée avec mon médecin et des femmes pour la servir, et la fis très bien secourir. Dieu voulut qu'elle ne fît qu'une fille, qui encore était morte. Étant délivrée, on la porta dans la chambre des filles, où, bien qu'on la portât avec toute la discrétion que l'on pouvait, on ne put empêcher que le bruit n'en fût semé dans tout le château. Le roi mon mari, étant revenu de la chasse, la va voir comme il était accoutumé. Elle le prie de faire que je l'allasse voir comme j'avais accoutumé de voir toutes mes filles quand elles étaient malades, pensant par ce moyen ôter le bruit qui courait. Le roi, mon mari, venant en ma chambre, me trouve que je m'étais remise dans le lit, étant lasse de m'être levée si matin. Il me prie que je me lève et que j'aille voir. Je lui dis que je l'avais fait lorsqu'elle avait eu besoin de mon secours, mais qu'à cette heure, elle n'en avait plus affaire et que, si j'y allais, je découvrirais plutôt que je ne couvrirais ce qui était et que tout le monde me montrerait au doigt. Il se fâcha fort contre moi, ce qui me déplut beaucoup. Il me sembla que je ne méritais point cette récompense après ce que j'avais fait le matin. »

D'ailleurs, par la suite, elle eut encore à se plaindre de Fosseuse. Un an plus tard, en effet, Catherine de Médicis écrivait au roi de Navarre : « Mon fils, je ne fus jamais si ébahie que d'avoir entendu le langage que Frontenac a tenu à beaucoup de personnes, disant que c'était celui qu'il avait dit par votre commandement à votre femme. Ce que je n'eusse jamais cru, ce n'eût été que, lui ayant demandé, il me dit qu'il était vrai et n'a pas été sans une grande passion et désespoir que me l'a avoué, ne sachant quelle occasion vous avait mis à ce faire, vu que à votre partement vous lui aviez dit que vous disiez adieu à Fosseuse comme à celle que vous n'espériez voir plus, et que saviez qu'il était raisonnable que l'envoyez chez sa mère, chose véritable que la raison le voulait dès qu'elle fut si folle de s'abandonner à vous. Car, vous n'êtes pas le premier mari jeune et non pas bien sage en telles choses ; mais je vous trouve bien le premier et le seul qui fasse, après un tel fait advenu, tenir un tel langage à votre femme. J'ai eu cet hon-

neur d'avoir épousé le roy mon seigneur et votre souverain et de qui avez épousé la fille; mais la chose du monde de quoi il était le plus marri, c'était quand il savait que je susse de ces nouvelles-là; et quand Mme de Flamin fut grosse, il trouva très bon qu'on l'en envoyât et jamais il ne fit semblant, ni pire visage, ni mauvaise langue. De Mme de Valentinois, c'était comme de Mme d'Etampes, en tout honneur, mais celles qui étaient si folles d'en faire voler les éclats, il eût été bien marri que je les eusse retenues près de moi. Et, si il était mon roi et le vôtre, celle-ci est sa fille et la sœur de votre roi, qui vous sert, quand l'aurez considéré, plus que ne pensez, qui vous aime et honore comme si elle avait autant d'honneur de vous avoir épousé, comme si vous fussiez fils de France et elle sujette. Ce n'est pas la façon de traiter les femmes de bien et de telle maison de les injurier à l'appétit d'une putain publique, — car tout le monde, non seulement la France, sait l'enfant qu'elle a fait — et par un petit galant outrecuidé et impudent d'avoir accepté de son maître un tel commandement et lui mander un tel langage, lequel je ne puis croire qu'il vienne de vous; car vous êtes trop bien né, et de la maison dont elle est issue, pour savoir comment devez vivre avec la fille de votre roi et la sœur de celui qui, à présent, commande à tout ce royaume et à vous et, outre cela, vous aime et honore comme doit faire femme de bien; et si je la connaissais autrement, ne la voudrais supporter, ni rien mander pour vous faire reconnaître le tort que vous vous êtes fait; car elle ne peut avoir que l'honneur d'être jalouse de ce qu'elle aime plus qu'elle-même et ne vouloir souffrir chose qui lui puisse diminuer en rien votre bonne grâce et l'amitié que lui portez et lui avez assurée à votre partement; et l'en devez aimer et estimer, faisant en cela ce qu'elle doit, mais aussi faut que fassiez ce que devez de l'aimer et estimer ce qu'elle est et vous est, et être très content qu'elle ôte d'auprès d'elle tout ce qui pourrait altérer l'amitié que vous devez lui porter; et lui ai conseillé de ce faire et, incontinent, ai fait partir cette belle bête. Car, tant que je vivrai, je ne souffrirai chose qui puisse empêcher ou dimi-

nuer l'amitié que ceux qui me sont si proches, comme elle m'est, doivent se porter l'un à l'autre; et vous prie, après que ce beau messager de Frontenac vous aura dit le pis qu'il aura pu pour vous altérer contre votre femme, de revenir en vous-même, et considérer le tort que vous vous êtes fait d'avoir cru leur conseil, et retourner au bon chemin, comme quand l'aviez ; et cela vous obligera davantage à nous aimer et croirez que aimez le roi et nous tous. Et d'autant que j'ai dit au sieur de Curton, lequel je vous envoie, le surplus je m'en remettrai sur lui ; et seulement vous dirai que ce suffisant personnage de Frontenac a dit par tout Paris que, si Fosseuse s'en allait, vous ne viendriez jamais à la Cour. A cela vous pouvez connaître comme il est sage et affectionné à votre honneur et réputation, que d'une folie de jeunesse en faire une conséquence du bien et du repos de ce royaume, et de vous principalement, qui voudrait vous rendre à jamais en peine, pour sa passion particulière (1) ».

Pendant les mois qui suivirent la conférence de Coutras, Marguerite s'employa de toutes ses forces à écarter les influences qui préparaient la guerre. Pendant ce fameux séjour à Bagnères, où elle était allé chercher une grossesse (2), Bellièvre insistait auprès de Catherine sur le zèle qu'elle déployait pour le bien et la grandeur du roi son mari, en même temps qu'elle se déclarait prête à servir fidèlement Henri III. Peut-être, dès cette époque, sentait-elle la nécessité de préparer sa rentrée à la Cour du Louvre. Depuis qu'elle avait retrouvé Champvallon à Cadillac, elle ressentait pour lui une passion qu'elle n'avait éprouvée pour personne. « Jamais, dit pourtant Tallemant des Réaux, il n'y eut personne plus encline à la galanterie. Elle avait une sorte de papier dont les marges étaient toutes pleines de trophées d'amour. C'était le papier dont elle se

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, VIII, 36.

(2) Le 8 juin, elle écrivait à sa mère : « Je suis aux bains de Bagnères où je suis venue pour voir si me serait si heureuse que de pouvoir faire par moi augmenter le nombre de vos serviteurs. Plusieurs s'en sont bien trouvées. »

servait pour ses billets doux. Elle parlait phébus selon la mode du temps, mais elle avait beaucoup d'esprit (1) ». Il semble que pour les gens du XVI[e] siècle, il y ait eu une langue simple qu'ils maniaient plus ou moins habilement, plus ou moins gauchement mais aussi claire qu'il se pou-

Monsieur comme cest lun des plus propres esfais
de lesperanse que croitre le dessir celle qui uous a
pleu me donner par mr dupe de lheur de uous
uoir bien tost macroit tellemant laffection dun
bien tant souhete que ie ne me sarois ampaicher
partoutes les commodites qui sofret de uous [illegible]
[illegible] le contantemant que telle atante mapporte
et uous suplier treshumblemant mr ne permettre
quun bien que iestime et desire tant me soit
plus longtans que le terme qui uous a pleu prandre
retarde mr [illegible] dit que desirez que uos [illegible]
sent promptemant payes ie le fais haster le plus que
ie puis mr uous connoises la defiance des [illegible]
de ce pais [illegible] uous ua trouuer si uous plaist
lui an dire un mot il sen [illegible] dauantage
et uous aiant [illegible] escrit par lui mesme ie
nalongere cete ci mr que pour uous baiser
treshumblemant les mains

Lettre de Marguerite de Valois à Henri IV.

(Bibliothèque Nationale, fond Dupuy.)

vait, en laquelle on exprimait les sentiments de chaque jour, et à côté de cette langue une autre alambiquée, maniérée, compliquée et qui rappelait celle dont se raillait Cervantès dans son *Don Quichotte*.

Ainsi, pendant son séjour à Bagnères, Marguerite, écri-

(1) Tallemant des Réaux. *Historiettes*, I, 162.

vant à son mari, emploie le style commun et vulgaire et il en résulte ce joli billet : « Monsieur, pour obéir à votre commandement, je vous importunerai du mauvais discours de notre voyage qui a été pour les beaux chemins et l'équipage que j'avais, semblable, suivi de mille accidents, outre les plus communs, desquels a été arrivé tous les jours, sans l'y verser mille fois par les chemins et, pour nous réconforter, trouver les beaux logis de ce lieu, que je ne vous dépeindrai point, pour avoir été vus de vous. Monsieur, je n'eusse failli, comme il vous avait plu me commander, de vous écrire dès le premier jour, mais les montagnes et mes vieux mulets, qui, je le crois, sont aussi vieux que moi, m'ont fait arriver à minuit. J'ai vu ici encore force malades, des gentilshommes et des dames, pour la plupart d'Agenais et de Périgord. J'arrivai avant-hier et pris hier médecine pour me préparer aux eaux. Et anuit, j'en ai bu et espère qu'elles me serviront, sinon à tous mes maux, tout le moins à ce que je désire le plus pour votre contentement. Je n'épargne ni les violons, ni les comédiens, à ce fâcheux logis, pour le rendre agréable. Ils jouèrent hier la tragédie d'Iphigénie extrêmement bien : et demain, je les ferai jouer dans un fort beau pré où il y a des arbres, lieu fort propre à mainte; ce qui ne sera, Monsieur, sans vous y souhaiter. M. de Cominges arriva hier, avec une belle troupe de gentilshommes. Monsieur, je vous supplie très humblement me conserver la félicité de votre bonne grâce, mon seul et vrai bien, et me permettre de vous baiser très humblement les mains (1) ». Mais si, de ce même Bagnères, elle écrit à Champvallon, elle se croit forcée de faire choix d'un style aussi peu naturel, aussi entortillé, qu'une habitante de la rue Bréda se livrant à la composition de « la lettre d'amour ». De même, d'ailleurs, que la forme change, la vérité des faits est aussi altérée. Marguerite dramatise sa situation. Une station thermale, où l'on danse et où l'on entend de la musique, devient un désert sans divertissements. « Ainsi suis-je reduite en ce désert où

(1) Lauzun. *Itinéraire de Marguerite de Valois*, 177.

j'envie l'heur de ces montagnes hautes qui de leur ciel, ont si proche la tête. Je vis sans divertissement, en la contemplation de mon souverain bien, en attendant l'heure de ma béatitude. Lieu plus propre ne me pourrait être destiné. Si tant de réflexions, mon beau cœur, ne me faisaient tenir pour résolu qui vous êtes, divin être, à qui rien n'est inconnu, je vous dirais que les plus durs rochers où en mille lieux j'ai gravé votre nom, vos beautés et vos passions, vous pourraient témoigner si mon âme est une de ces âmes de cire que le temps et l'absence changent et rechangent tous les jours en cent diverses formes. L'écho de ces caverneuses montagnes serait importuné de ma voix et de mes soupirs, si elle avait autre cause que ce beau Narcisse, qui fait qu'elle me répond, mais avec une telle rage désespérée de me voir posséder ce qui lui a toujours été cruel, qu'il n'y a tonnerre qui garde si longtemps son son, que l'on ouït bruire et gronder, mêlant ses cris à l'horrible bruit d'un torrent impétueux et effroyable, qui passe au pied de sa demeure que je crains bientôt faire déborder par l'abondance de mes larmes (1). »

Un des premiers soins de Marguerite ç'avait été de se ménager la commodité de voir plus souvent Champvallon. Pour cela, elle avait combiné de le marier à une femme de son choix. « Celle-ci, écrivait-elle, a trente mille livres de rente et 200 000 francs à la banque, sur quoi, son fils et sa fille n'ont nulle part, car elle fut mariée durant la vie de son père... Je l'ai obligée exprès en une chose où je lui peux servir plus que personne Elle désire d'être à moi, de me donner aussi sa fille, qui n'a que dix ans. Vous pouvez penser si je la refuserai et si j'aurai soin de faire réussir ses entreprises ; car tout son bien est en France et autour des lieux où nous nous tenons. Je m'assure, si vous le trouvez bon et voulez vous y gouverner selon mon conseil, qu'aurez à jamais occasion de vous en estimer heureux. Je ne vous dirai encore son nom pour ce que je craindrais que vous ne vous puissiez empêcher d'en parler, et il est le

(1) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

moindre vent du monde, vous m'ôtez tout moyen de vous y servir (1) ». Mais, pour cette lettre claire, presque une lettre d'affaires, que de pathos, quel entortillage dans le reste de la correspondance (2). Un autre jour, elle écrit à Champvallon : « Mon Dieu, ma vie, pourrai-je vivre en l'appréhension de ce malheur où tous les jours ma peine est par quelque nouveau bruit, augmentée encore... Je désespère, je meurs mille et mille fois et un criminel n'entend sa sentence avec moins d'impatience, rage et mortelle douleur que j'attends la nouvelle de cette bataille où m'attend l'heur ou la misère de ma vie en la conservation ou fin de la vôtre (3) ».

Un autre jour, c'est la querelle de jalousie. « Triomphez, triomphez de ma sincère et trop ardente amour. Vantez-vous de m'avoir trompée. Riez-en et vous en moquez avec celle de qui je reçois cette seule consolation que son peu de mérite vous sera un juste remords de votre tort... Mon cœur, plein de rage, de repentir et de douleur, m'a forcée encore d'offrir à vos aveugles yeux ce vestige piteux de mes erreurs passées desquelles si je n'espérais pour fin de ma langueur, après une longue pénitence, la mort, seul désir de mon cœur, beaucoup plus impatiemment supporterais-je tous mes maux... Je vous supplie, en recevant celle-ci pour la dernière, me la renvoyer soudain avec celle

(1) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

(2) « Ici, dit Sainte-Beuve en ses *Lundis* (VI, 159), ce n'est plus le style agréable, modérément orné et naturellement joli des *Memoires*; c'est de la haute métaphysique (?) et du pur phébus presque inintelligible et des plus ridicules... Il semblerait à lire ces lettres que Marguerite n'a point aimé de cœur, mais plutôt de tête et d'imagination; que ne sentant proprement de l'amour que le physique, elle se croyait tenue d'en raffiner d'autant plus l'expression et de petrarquiser en paroles, elle si positive dans le procédé. Elle empruntait à la fausse poésie du jour tous ses oripeaux pour se persuader que son caprice du moment était un culte éternel. »

(3) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart V. — Ailleurs elle lui écrit : « Excusez une âme si comblee d'affliction qu'il ne lui reste nulle partie en elle libre que celle avec laquelle elle vous admire et vous adorera éternellement Adieu, mon beau tout! Adieu, seule et parfaite beaute qui pourra pour jamais régner dans mon cœur. Je baise un million de fois ces beaux liens, beaux rayons d'Apollon! »

que je vous écrivis hier; car je ne veux pas qu'à cette belle entrevue que vous ferez ce soir, elles servent de sujet au père et à la fille à discourir à mes dépens (1) ». Champvallon rentre en grâce et c'est Marguerite qui s'excuse. « Si la millième partie de mes ennuis vous étaient connus, vous ne trouveriez pas étrange que ma lettre comme mon esprit soient embrouillés. Excusez donc ces erreurs et jugez si, au milieu de tant de maux, vrai martyre d'amour, je chante encore votre gloire, comme étant hors des maux et des géhennes, je m'en saurai dignement acquitter. Adieu ma vie, je baise un million de fois ces beaux yeux avec ces beaux cheveux, mes chers et doux liens (2) ». Puis, pour un rendez-vous d'amour manqué, Marguerite apostrophe toute l'humanité et souhaite la mort. « C'est bien demandé, mon cœur, si le soleil n'a point changé son cours, en me voyant manquer aux jours destinés aux saints sacrifices d'amour, où nos âmes ravies dans le ciel empirée jouissent par nos propres yeux de la vision seule désirée et pleine d'un parfait contentement. C'est ce que trament ici tous ceux dont je devrais attendre autant de bien que j'en reçois de mal. Races maudites et infernales qui ternissent mes yeux par l'abondance de mes larmes, ôtent le lustre à ma beauté que je puis dire telle, puisqu'elle vous a plu, et troublent à tel point mon esprit qu'un tel désordre ne se peut qu'à un chaos comparer. Ne regrettez donc de ne m'avoir vu mais souhaitez et en priez le ciel constamment que si l'amour n'est assez fort pour me défendre, du moins la mort ne me refuse son secours (3) ».

Tout ce beau phébus aboutit d'ailleurs à des choses très précises. Marguerite n'est-elle pas l'écrivain de la *Ruelle mal assortie*, où le galant ayant péroré en muguet à la mode, sa maitresse l'interrompt pour le rappeler à des exercices moins oratoires et plus de son goût : « Voilà bon galimatias, dit-elle. Il faut confesser qu'il n'y a point grand peine à vous faire déclarer une bête, à moins que j'ai tort

(1) **Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart V.**
(2) **Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart. V.**
(3) **Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart. V.**

de vous faire parler puisque vous avez trop eu de grâce à vous taire; il faut occuper désormais votre bouche à un autre usage et en retirer quelque sorte de plaisir, pardonnant à la nature qui, employant tout à polir le corps, n'a rien pu réserver pour l'esprit. Gardez ce beau langage pour vos maitresses et le silence pour moi et tandis que cette ruelle est vide de ces fâcheux qui viendront bientôt interrompre mes contentements, je veux tirer quelque satisfaction de cette muette qui ne répond point et ne pouvant en arracher des paroles, j'en veux au moins tirer quelque autre douceur. Approchez-vous donc, mon Pelon, car vous êtes mieux près que de loin. Et puisque vous êtes plus propre à satisfaire au goût qu'à l'ouïe, recherchons, d'entre un nombre infini de baisers diversifiés, lequel est le plus savoureux pour le continuer. Oh qu'ils sont doux maintenant et tous assaisonnés par mon goût. Cela me ravit et il n'y a sur moi petite partie qui n'y participe et où ne furette et n'arrive quelque étincelle de volupté. Mais il faut en mourir, j'en suis toute émue et j'en rougis jusque dans les cheveux. Oh! vous excédez votre commission et quelqu'un s'en apercevra de cette porte. Eh bien, vous voilà enfin dans votre élément où vous paraissez mieux qu'en chaire. Ha! j'en suis hors d'haleine et ne m'en puis ravoir; il me faut, n'en déplaise à la parole, à la fin avouer que pour si beau que soit le discours, cet ébattement le surpasse et peut-on bien dire sans se tromper : Rien de si doux, s'il n'était si court (1). »

Quand Champvallon s'éloigne, Marguerite ne se console ni n'oublie. Elle passe ses heures à polir et à limer des vers pleins de concetti :

Vous qui violentez nos volontés sujettes,
Oyez ce que je dis, voyez ce que vous faites.
Plus vous l'enfermerez, plus ferme elle sera.
Plus vous la forcerez, plus elle aura de force.
Plus vous l'amortirez, plus elle aura d'amorce.
Plus elle endurera, plus elle durera.

(1) *La Ruelle mal assortie*, p. 13, (édition Guessard.)

Cachez-la, serrez-la, tenez-la bien contrainte.
L'attache de nos cœurs d'une amoureuse étreinte
Nous couple beaucoup plus qu'on ne nous a disjoints.
Nos corps sont désunis, nos âmes enlacées,
Nos corps sont séparés mais non pas nos pensées.
Nous sommes éloignés et ne le sommes point.

Vous me faites tirer profit de mon dommage.
En croissant mon tourment, vous croissez mon courage.
En me faisant du mal, vous me faites du bien.
Vous me rendez content, me rendant misérable.
Sans vous être obligé, je vous suis redevable.
Vous me faites beaucoup et ne me faites rien.

Ce n'est pas le moyen de me faire distraire.
L'ennemi se rend fort, voyant son adversaire.
Au fort de mon malheur, je me roidis plus fort.
Je mesure mes maux avecques ma constance.
J'ai de la passion et de la patience.
Je vis jusqu'à l'amour, j'aime jusqu'à la mort.

Bandez-vous contre moi! Que tout me soit contraire.
Tous vos efforts sont vains et que pouvez-vous faire.
Je sens moins de rigueur, que je n'ai de vigueur.
Comme l'or se raffine au milieu de la flamme,
Je dépite le feu et j'épure mon âme,
Et vas contrecarrant ma force à ma langueur.

Le palmier généreux d'une constante gloire
Toujours s'opiniâtre à gagner la victoire
Et ne se rend jamais à la merci du poids.
Le faix le rend plus fort et l'effort le renforce.
En surchargeant la charge on renforce sa force.
Il élève le faix en élevant son bois.

Et le fer refrappé sous les mains résonantes,
Défie des marteaux les recourses battantes,
Est battu, combattu et non pas abattu,
Ne craint beaucoup le coup, se rend impénétrable.
Se rend en endurant plus fort et plus durable
Et les coups redoublés redoublent sa vertu.

Par le contraire vent des soufflantes bouffées,
Le feu va ratisant ses ardeurs étouffées,
Il bruit au bruit du vent, souffle au souffle venteux.
Murmure, gronde, craque, aux longues halenées;
Il tonne, étonne tout de flammes entonnées;
Le vent dépité bouffe et bouffet dépiteux.

Le faix, le coup, le vent roidit, durcit, embrase
L'arbre, le fer, le feu, par antepéristaze.
On me charge, on me bat, on m'évente souvent :
Je fais comme la palme et le fer et la flamme
Qui dépite le faix et le coup et le vent.

Le faix de mes travaux élève ma constance.
Le coup de mes malheurs endurcit ma souffrance.
Le vent de ma fortune attige mes désirs.
Toi pour qui je pâlis, subjet de mon attente,
Ame de mon amour, sois constante et contente
Et joyeuse jouis de mes tristes plaisirs.

Nos deux corps sont en toi, je ne sers plus que d'ombre
Nos amis sont à toi, je ne sers que de nombre
Las! puisque tu es tout et que je ne suis rien.
Je n'ai rien ne t'ayant et j'ai tout au contraire.
Avoir et tout et rien, comment se peut-il faire?
C'est que j'ai tous les maux et je n'ai point de bien.

J'ai un ciel de désirs, un monde de tristesse.
Un univers de maux, mille feux de détresse
Un Etna de sanglots et une mer de pleurs,
J'ai mille jours d'ennuis, mille nuits de disgrâce,
Un printemps d'espérance et un hiver de glace,
De soupirs une automne, un été de chaleurs.

Clair soleil de mes yeux, si je n'ai ta lumière
Une aveugle nuée ennuite ma paupière.
Une pluie de pleurs découle de mes yeux.
Les clairs éclairs d'amour, les éclats de sa foudre
Entrefendent mes nuits et m'écrasent en poudre.
Quand j'entonne mes cris, lors j'étonne les cieux.

Vous qui lisez ces vers, larmoyez tous mes larmes
Soupirez mes soupirs, vous qui lisez mes carmes
Car vos pleurs et mes pleurs amortiront mes feux.
Vos soupirs, mes soupirs amortiront ma flamme.
Le feu s'éteint par l'eau et du souffle s'enflamme
Pleurez doncques toujours et ne soupirez plus.

Tout moite, tout venteux je pleure et je soupire
Pour, étreignant mon feu, amortir le martyre,
Mais l'humeur est trop loin et le souffle trop près
Le feu s'éteint soudain, soudain il se renflamme.
Si les eaux de mes pleurs amortissent ma flamme.
Le vent de mes soupirs la rattisent après.

La froide salamandre, au chaud antipathique,
Met parmi ce brasier sa chaleur en pratique,
Et la brûlante ardeur n'y nuit que point ou peu.
Je dure dans le feu, comme la salamandre,
Le chaud ne la consomme ; il ne la met en cendre ;
Elle ne craint la flamme ; et je ne crains le feu.

Mais elle est sans le mal et moi sans le remède,
Moi extrêmement chaud, elle extrêmement froide.
Si je porte mon feu, elle porte son glas.
Loin ou près de la flamme, elle ne craint la flamme
Ou près ou loin du feu j'ai du feu dans mon âme.
Elle amortit son feu et je ne l'éteins pas.

Belle âme de mon corps, bel esprit de mon âme,
Flamme de mon esprit et chaleur de ma flamme.
J'envie à tous les vifs, j'envie à tous les morts.
Ma vie, si tu vis, ne peut être ravie,
Vu que ta vie est plus la vie de ma vie
Que ma vie n'est pas la vie de mon corps.

Je vis par et pour toi ainsi que pour moi-même.
Tu vis par et pour moi ainsi que pour toi-même.
Nous n'aurons qu'une vie et n'aurons qu'un trépas.
Je ne veux pas ta mort, je désire la mienne,
Mais ma mort est ta mort et ma vie est la tienne.
Ainsi je veux mourir et je ne le veux pas (1).

C'est au milieu de ce beau feu, s'exprimant tour à tour en prose et en vers que le malheureux Guy du Faur de Pibrac, alors âgé de cinquante-deux ans, s'avise de devenir jaloux de Champvallon et ose parler à Marguerite des sentiments qu'il éprouve pour elle (2). L'absence du bien aimé rendait la reine de Navarre nerveuse et irritable. Aussi fut-il rabroué avec de la belle encre. De Thou, qui le visita à cette époque en ce château, où il avait si bien reçu Catherine et sa fille quelques années auparavant, l'y trouva tout morfondu. « Un petit refroidissement, rapporte-

(1) *Journal de Lestoile*, XI, 157.

(2) Un siècle plus tard, on chansonnait encore Guy du Faur de Pibrac renonçant à sa charge.

Reine Margot, Marguerite,
Je m'en suis défait
Pour être à vous tout à fait.

t-il, venait de lui attirer de la part de la reine de Navarre une lettre où elle lui reprochait d'avoir osé porter ses désirs jusqu'à elle, et il en ressentait beaucoup de chagrin. Il n'était pas moins inquiet de la manière dont il devait lui répondre ». Un jour qu'il se promenait avec de Thou, il lui confia ses peines. Il le croyait le plus propre, comme le plus jeune de ses hôtes à excuser sa faiblesse. Il lui dit la justification qu'il méditait, mais avec un air si prévenu, en termes si étudiés et dans un langage si plein d'ardeur que cela ne servait qu'à confirmer la vérité des reproches que lui avait adressés la princesse. Le résultat fut une brouille complète, Marguerite l'ayant exclu de sa maison pour lui faire expier les intrigues peut-être imaginaires qu'elle lui attribuait et où elle voulait voir l'inspiration de la jalousie.

Champvallon était alors en Angleterre où il accompagnait Monsieur qui poursuivait ses projets de mariage avec la reine Élisabeth. Aussi, la reine de Navarre, qui avait à plusieurs reprises parlé de se mettre en chemin pour Paris, trouva-t-elle bon de différer son arrivée. Elle approchait de la trentaine et savait qu'il ne faut pas gaspiller le temps qu'on peut donner à l'amour. Le plan de Catherine était d'ailleurs qu'elle entraînât avec elle le roi de Navarre, dût-elle pour cela employer le concours de Fosseuse. Pendant plusieurs mois, Marguerite se laissa presser de lettres, et par Henri III et par Catherine, lui remontrant qu'un voyage à la Cour servirait les affaires du roi son mari et lui offrant des subsides, si elle en avait besoin pour se mettre en route (1). Marguerite voyait tout avantage à une combinaison qui la rapprochait de Champvallon et séparait Henri de Navarre de Fosseuse. Quand elle sut son amant rentré d'Angleterre (novembre 1582), elle hâta ses préparatifs et rejoignit sa mère à La Mothe-Sainte-Héraye. Son mari l'avait accompagnée. Puis, suivie de coffres, de ballots et de bagages qui remplissaient plusieurs charrettes, elle partit pour Chenonceaux. Là, elle se réconcilia avec

(1) Quand elle partit, le roi lui envoya 15 000 écus. (De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 142.)

Rebours. Ses premières lettres au roi de Navarre lui donnaient des nouvelles de la Cour sur un ton de belle humeur. Mais bientôt, le ton s'aigrit. Les querelles éclataient au sujet de Fosseuse. « Quant à *votre fille*, écrivait Marguerite, je vous en ai mandé ce qu'à mon grand regret j'en ai ouï et j'en ouïs tous les jours. Vous dites, Monsieur, que ça ne me sera jamais honte de vous complaire. Je le crois ainsi, Monsieur, vous estimant si raisonnable que ne me commanderez rien qui soit indigne de personne de ma qualité, ni qui importe à mon honneur où vous avez trop d'intérêt ; et si vous me commandiez de tenir une fille avec moi à qui vous eussiez fait un enfant, au jugement de tout le monde, vous trouveriez que ce me serait une honte double pour l'indignité que vous me feriez et pour la réputation que j'en acquerrais. Vous m'écrivez, Monsieur, que pour fermer la bouche au Roi, aux Reines et à tous ceux qui m'en parleront, que je leur dise que vous l'aimez et que je l'aime pour cela. Cette réponse serait bonne, parlant d'un de vos serviteurs ou servantes, mais de votre maîtresse ! Si j'étais née de condition indigne d'être votre femme, cette réponse ne me serait mauvaise, mais étant telle que je suis, elle me serait très malséante et aussi m'empêcherai-je bien de la faire. Vous dites, Monsieur, que vous vous doutiez bien de ce que vous voyez, mais je vous dois plus contenter que ses ennemis. Vous aviez bien raison, Monsieur, de juger que son malheur étant divulgué partout, comme il est, je ne la pourrais pas tenir, étant chose qui ne s'est jamais vue, car si les reines en ont eu à qui cet accident est arrivé, elles les ont soudain ôtées. Ce n'était aussi sans sujet que vous croyiez que je vous devais contenter, en ayant les preuves que vous en avez, ayant souffert ce que, je ne dirai pas princesse, mais jamais damoiselle ne souffrit, l'ayant secourue, caché sa faute, et depuis tenue avec moi. Si vous n'appelez pas cela vous vouloir contenter, je ne sais pas vraiment comme vous voulez l'entendre. De ses parents, je ne vous ai jamais écrit que ce que elle, M. de Chatellerault et un de ses oncles m'en ont dit. S'ils sont offensés de vous et s'ils en ont

occasion, je m'en rapporte à ce qui est. Si vous ne lui faites du bien, je lui en ferai pour la marier et aurai soin qu'elle soit à son aise et qu'elle n'en reçoive aucun déplaisir, pour le désir que j'ai de servir à vos volontés, non pour crainte que j'ai des menaces de votre lettre où vous dites que qu fera déplaisir à *votre fille* vous en fera, car, en faisant ce que je dois, j'aurai toujours assurance en la vérité et en la raison qui seront pour moi, et qui, pour le temps et ma patience vous feront un jour connaître combien une affection et une fidélité, telle que je l'ai à votre service, se doivent priser. Je connais bien mon incapacité à quoi mon bon zèle ne saurait suppléer et sais qu'en affaires d'État une femme, ignorante et sotte comme moi, y peut faire beaucoup d'erreurs. Pour cette cause, s'il vous plaisait envoyer ici quelqu'un de vos serviteurs, de la suffisance duquel vous eussiez plus d'assurance, il vous saurait trop mieux représenter toutes choses; aussi bien n'ai-je que trop d'empêchement pour mes affaires particulières que j'avance, comme pour moi qui en ai grand besoin » (1). S'il y avait un peu de dépit dans cette lettre, il fut passager. Marguerite était si heureuse d'être dans une Cour où sa beauté, son goût, son élégance étaient si fort prisés. Tandis qu'elle pressait son mari de venir la rejoindre, le bruit courait à Paris qu'elle ne voulait plus demeurer avec lui tant qu'il serait huguenot. Ce qui donnait corps à ce racontar, c'est que Pibrac, ayant vendu par son ordre l'hôtel d'Anjou à la dame de Longueville quelques années auparavant, elle venait, ayant reçu d'Henri III 200 000 écus, d'acheter le logis de Birague en la rue de la Culture-Sainte-Catherine. Cela passa pour un établissement à demeure.

En cet automne, la Cour était très gaie. Les jours que le roi ne chassait pas, il y avait musique toute la nuit au Louvre. On passait la nuit aux fenêtres à l'écouter et Henri III dansait dans sa chambre. Il y avait bal et table ronde deux fois la semaine. « Si j'osais dire, écrivait Margue-

(1) Édition Guessard, 289.

rite à son mari, si j'osais dire, si vous étiez honnête homme, vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir vivre parmi les hommes » (1). Cette existence de plaisir enchantait la reine de Navarre. D'ailleurs, le beau Champvallon n'était-il pas là? Et sa vue ne suffisait-elle pas à lui faire tout voir en beau? « Je m'endormis hier avec le ballet, lui écrivait-elle, ma chambre pleine de tous les galants de la Cour. Tel divertissement qui ébranlerait toute autre passion fait sur la mienne autant d'effet que les flots de la mer sur un soleil immuable. Adieu, mon beau soleil! adieu mon bel ange! beau miracle de la nature! Je baise ce million de perfections que les dieux se sont plu à faire et les hommes à admirer » (2). Hélas! Champvallon n'était pas admiré seulement par les hommes. Mme de Sauve se mit de la partie et Marguerite dut le lui disputer. Ce fut ce qui gâta l'affaire. La reprise de cette liaison était jusque-



Guy du Faur de Pibrac.

Portrait non signé.

(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

(1) Édition Guessard, 292.
(2) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

là demeurée secrète, mais une fois que Marguerite se fut installée à l'hôtel de Birague, elle se jugea plus libre qu'au Louvre. Dès lors, le mystère devint le secret de la Comédie. Marguerite jalouse cessa d'être prudente. Ses reproches furent bruyants et sans retenue. Champvallon s'en défendait habilement en bourreau des cœurs à la langue dorée. « Vous voulûtes, ma reine, m'accuser d'infidélité encore que ne puissiez douter de ce que je vous suis, et qu'aussi peu de moi vous puissiez ignorer ce qu'avec trop de cruauté vos extrêmes rigueurs me font ressentir, et que jugiez assez que, me méprisant moi-même, je ne saurais que dédaigner tout ce qui me pourrait empêcher de vous témoigner mon amour infini. Si donc tels sujets vous ont servi jusqu'à cette heure pour me gehenner et me martyriser, et pour tirer la quintessence de ce que j'ai dans le cœur et dans l'âme, maintenant qu'avec tant de justes et si apparentes raisons, vous reconnaissez que je suis tout à vous, faites, s'il vous plaît madame, que si vous ne voulez que je puisse ressentir rien de ce que le mérite de ma foi et ma patience me devraient avoir procuré qu'au moins, au lieu de récompense, vous ayez à cesser ces tourments insupportables dont vous m'avez affligé depuis que vos perfections me rendirent leur esclave. Ressouvenez-vous, ma reine, des vœux qu'hier si saintement je renouvellai dans vos belles mains et vous avouerez que vous lûtes en moi l'intégrité de mon intention, bien que vous puissiez connaître que tout ce que je vous disais n'eût pu représenter la moindre partie de mon affection. Je sais que vous trouverez étrange que j'ose vous supplier très humblement de me faire cet honneur que demain je vous puisse parler un quart d'heure; mais j'ai appris aujourd'hui quelque chose qu'il faut que vous sachiez, qui importe, qui est un discours qui ne se peut écrire, comme vous le pourrez juger. Une de mes amies m'a dit que vous montriez être mal satisfaite de moi; vous savez madame, si vous en avez occasion, puisque vous n'avez reconnu que les effets de mes violentes passions. Ayez donc pitié de moi, mon cœur, et souffrez pour chose qui vous aime tant ce peu d'incom-

modités. Je baise bien humblement vos belles mains » (1).

Marguerite pardonna et, comme celles qui pardonnent, elle n'en aima qu'avec plus de passion l'infidèle. D'ailleurs, Champvallon, même indiscret et volage, savait murmurer et écrire les mots qui séduisent. Après le carême de 1583, il adressait à sa maîtresse ce billet : « Je n'eusse osé vous importuner durant que vous étiez si plongée en vos dévotions; mais aujourd'hui, ma reine, que j'estime que vous pourrez commencer à envoyer comme on dit, Dieu en Galilée, je ne craindrai de reprendre mes erres, vous ressouvenant ce que je vous suis, n'estimant pas aussi pouvoir mieux pour le comble de ma félicité que le vous représenter dans cette-ci, afin que par la raison qui sera toujours pour moi vous soyez si vivement pressée que ce qui s'y pourrait opposer ne trouve aucun lieu en vos perfections. Il vous avait plu m'assurer et me promettre que j'aurais cet honneur de vous voir hier; je vous supplie très humblement que vous ayez agréable qu'au moins ce soit ce soir, et vous dirai que j'ai à vous discourir d'une infinité de choses que j'ai apprises qui n'importent pas de peu. Je crois que vous n'êtes à savoir une brouillerie qui s'est passée; j'en dois apprendre quelque chose davantage, mais permettez, mon cœur, que je reçoive cet heur de vous parler à ce soir, et ne vous excusez sur votre mal, lequel je m'assure ne vous empêchera qu'autant qu'il vous plaira et puis ce tintamarre fera que tout le monde se couchera de meilleure heure et sera plus assoupi de sommeil. Adieu, ma belle maîtresse, je baise très humblement vos belles mains » (2).

Henri III, au courant des intrigues politiques ou galantes de sa sœur, lui faisait grise mine, dès le milieu de mai 1583. En juin, l'ambassadeur de Toscane, Busini, notait qu'elle était en pleine disgrâce et que « contrainte de rejoindre son mari, une seule chose la retenait à Paris: le manque d'argent ». A la fin du mois, on la disait malade. D'aucuns prétendaient qu'elle était hydropique, d'autres qu'elle était

(1) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.
(2) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

enceinte (1). Or, sur la fin de juillet, s'il en faut croire Busbecq ambassadeur impérial, Marguerite osa faire arrêter un courrier dépêché à Joyeuse par Henri III. (2) Etait-ce intrigue purement politique? Croyait-elle intercepter quelque message pour son mari dont elle dût craindre les effets? Peut-être aussi étaient-ce les Guises qui avaient bien plus de motifs de saisir les dépêches royales. Quoiqu'il en soit, quelques jours plus tard, le 7 août, en présence de toute la Cour, une scène violente éclata entre Henri III et sa sœur. « Il paraît, écrivait Busbecq, qu'il est assez bien informé des intrigues amoureuses de cette princesse, car il lui a nommé tous les galants qu'elle avait eus depuis qu'elle est mariée et ceux qui étaient actuellement en faveur. Le roi, enfin, a fini la querelle par lui ordonner de sortir de Paris et d'aller trouver le roi de Navarre, son mari. Cette reine, pleine de confusion, s'est retirée sur l'heure dans son appartement. Elle a fait elle-même ses malles des choses les plus précieuses, et dès le lendemain, elle est partie sans avoir d'autre suite que quelques-unes de ses femmes, les plus affidées. (3) » S'il en faut croire les ambassadeurs toscans, Henri III, qui était dans une veine de pudeur, avait appris que pendant le voyage de la reine mère auprès de Monsieur, c'était à qui, de complicité avec la reine de Navarre, s'éjouirait de son mieux. « Madame de Sauve, dit Busini, dormait chaque nuit avec d'Amilly (favori de Monsieur) et Atrie avec le duc d'Anjou. La reine de Navarre, elle aussi, faisait grand bordel. (4) » Henri III s'en prit, non seulement à sa sœur, mais à sa mère à qui il faisait remonter la responsabilité du scandale. Catherine était alors à Passy où elle faisait ses dévotions et ce fut là qu'elle apprit le départ forcé de Marguerite, accompagnée de Mme de Duras et de Mlle de Béthune. Elle ne put intervenir en personne et sur l'heure pour raccommoder les choses avec son habileté d'Italienne.

(1) Dépêche de Busini, 27 juin 1583.
(2) Busbecq. *Lettres*, III, 205.
(3) Busbecq. *Lettres*, III, 211-212.
(4) Dépêche du 8 août.

Les mignons avaient donc le champ libre. Ils firent cruellement expier à Marguerite les railleries et les brocards qu'elle prodiguait à eux et au roi. Champvallon, menacé d'arrestation, se réfugia à Beaumont chez le président de



Le Mariage d'Anne, duc de Joyeuse.

(Bibliothèque Nationale : Estampes).

Harlay, son parent, et de là passa en Allemagne, échappant aux spadassins royaux qui, de nuit et masqués, avaient cerné son logis de Paris pour le dépêcher. « L'horreur de votre misère, lui écrivait Marguerite, m'a ôté le devoir de la consoler, car il est malaisé à celui qui a besoin de secours d'en donner à autrui. Cet accident ne m'était toutefois nouveau, ayant reçu du mariage tout le mal que j'ai

jamais eu et le tenant pour le seul fléau de ma vie. Mais il a cette fois tellement redoublé sa cruauté qu'il m'a rendu aussi troublée que si jamais je n'eusse éprouvé sa malice. Ah! non, que l'on ne dise jamais que les mariages se fassent au ciel, les dieux ne commirent jamais une telle injustice. (1) »

L'orage allait aussi s'appesantir sur elle. Elle n'en connaissait encore que les prodromes, alors que, sortant du Louvre, elle s'écriait « qu'elle était avec la reine d'Écosse la plus malheureuse princesse du monde ». Quelques laquais seuls suivaient sa litière et elle n'avait d'autre suite, outre Mme de Duras (2) et Mlle de Béthune (3), que son médecin et la nourrice qui ne l'avait jamais quittée. A Bourg-la-Reine, elle croisa le cortège du roi, qui ne daigna même pas lui accorder un regard. Un peu plus loin, entre Saint-Clair et Palaiseau, un capitaine des gardes fit cerner la litière par une troupe d'arquebusiers. Les compagnes de voyage de la reine, la reine elle-même, furent contraintes d'en descendre. Le capitaine des gardes arracha leurs masques de voyage à Mme de Duras et Mlle de Béthune et les souffleta. Marguerite dut elle-même se démasquer et elle resta seule sur la route, tandis qu'on conduisait à l'abbaye de Ferrières les personnes de sa suite que le roi interrogea lui-même. L'interrogatoire porta sur les amours de Marguerite avec Champvallon et sur une suppression d'enfant dont on l'avait accusée. Mais Henri III ne put arracher une articulation quelconque à aucune des prisonnières. (4)

Catherine, cependant, était intervenue par l'entremise de Charles de Pérusse d'Escars, évêque de Langres. Elle décida Henri III à passer sous silence la plus grave partie de ses accusations. Mais, s'il se borna à affirmer en écrivant

(1) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

(2) Marguerite de Gramont, belle-sœur et ennemie de Corisande.

(3) Anne de Béthune d'Hostel, cousine de Sully, qui plus tard épousa Félix de Choiseul-Praslin.

(4) Lestoile. *Journal*, II. 130. — *Lettres missives d'Henri IV*, I. 571 et *Lettres de Catherine de Médicis*, VIII, 126.

au Béarnais qu'il avait chassé d'auprès de sa sœur des femmes de mauvaise réputation « comme vermine très pernicieuse », Henri de Navarre ne s'y trompa pas. Il répondit, tout d'abord, une jolie lettre ironique, remerciant le roi du soin singulier qu'il lui avait plu d'avoir de choses qui le touchaient tant et de si près « qui m'est, ajoutait-il, une parfaite démonstration de la bonne volonté qu'il vous plait de me porter et une admonition perpétuelle de la mériter par tous les moyens dont je me puis aviser... Je ne vous célerai donc, Monseigneur, qu'il y a jà longtemps que le bruit de la mauvaise et scandaleuse vie de Mmes de Duras et de Béthune était venu jusqu'à moi, mais je considérais que ma femme, ayant cet honneur de vous être ce qu'elle est, et même d'être près de Vos Majestés, je ferais quelque tort à votre bon naturel si j'entreprenais d'en être plus soigneux de loin que Vos Majestés de près et à votre prudence et sagesse si je pensais pouvoir voir d'ici ce qu'elles n'aperçussent point sur les lieux... Je m'assure, Monseigneur, que quand ma femme aura su ce qui en est, elle ne pourra qu'elle reconnaisse l'honneur que Vos Majestés lui font d'avoir tant de soin de la dignité, de la reputation de sa personne. » Le roi de Navarre terminait en protestant de son très vif désir de voir sa femme arriver auprès de lui; « elle n'y aura jamais assez tôt été (1) » concluait-il.

Cependant le lendemain, après avoir pris l'avis de ses conseillers, il pensa qu'il y avait mieux à tirer de l'incident que cet épanchement de sa verve narquoise. Le 17 août, Duplessy-Mornay quittait Nérac, chargé d'aller demander des explications à Henri III. Après avoir mis tout le monde en liberté, et autorisé Marguerite à partir pour la Gascogne, Henri III avait reculé. Une nouvelle lettre faisait savoir au roi de Navarre, qu'enquête faite, il avait appris que tout était faux. En conséquence de quoi, il s'excusait honnêtement. « Le roi, dit Henri de Navarre à M. de Bellièvre qui lui remettait cette dernière, me fait beaucoup d'honneur par toutes ses lettres. Parmi les premières, il

(1) *Lettres missives d'Henri IV*, I, 571.

m'appelle cocu, et par ses dernières, fils de putain, je l'en remercie. (1) » Après quoi, il déclara qu'après l'injure faite à sa femme, il n'avait d'autre ressource que de la répudier et que si on voulait éviter le scandale, il exigeait qu'elle fût reconnue innocente et qu'on tirât un châtiment exemplaire de ceux qui l'avaient outragée.

De Palaiseau, Marguerite, fort embarrassée de sa personne avait gagné Plessis-les-Tours par Chartres, Chateaudun, Blois, Amboise et Chenonceaux. Rassurée par sa mère, de Plessis-les-Tours elle se rendit à Cognac, toujours par petites journées (2). Mais là, elle reçut des ordres de son mari, lui signifiant de ne pas passer outre. « Sa Majesté et la reine en sont en grand souci », écrivait Busini au grand-duc de Toscane. Henri III avait vraiment dépassé son but. Henri de Navarre, alors dans le feu de sa passion pour Corisande de Gramont, n'avait nul souci de voir revenir sa femme à Nérac. Il jetait feu et flammes contre la conduite que Marguerite avait menée à Paris, déclarant qu'il ne pouvait endurer ses déportements. Henri III ripostait que si le roi de Navarre se refusait à recevoir sa sœur, il s'en ressentirait et le menaçait de sa colère. Marguerite, qui s'ennuyait à Cognac, se désolait d'être sans nouvelles de Champvallon qui menait, d'ailleurs, vie joyeuse en Allemagne. « C'est trop, mon beau cœur, lui écrivait-elle, de se voir privée tout d'un coup de la présence de son bien, et du moyen de soulager sa passion par l'écriture. C'est étouffer une âme et lui ôter non seulement moyen de soupirer mais de respirer, pressant son cœur de tant d'ennuyeuses contraintes. Ha! plut à Dieu que vous vissiez ma vie, vous ne nommeriez mon enfer paradis, et ne m'accuseriez trop glorieuse de posséder ce qui est l'admiration des hommes et l'envie des dieux de vouloir braver entre créatures si indignes et si imparfaites que vous considérant, je reste presque étonnée, comme un si grand ou-

(1) Lestoile. *Journal*, II, 130.

(2) L'itinéraire de Marguerite nous est indiqué par ses livres de comptes. (*Archives nationales*, KK, 158-186.)

vrier a pu créer choses si viles et si misérables qui ne peuvent engendrer en moi que mépris et pitié. (1) » Sur le conseil de sa mère, la reine de Navarre, au lieu de s'immobiliser à Cognac, poursuivit lentement sa route vers le Midi. Elle avait l'assurance que Henri III ne l'abandonnerait point et qu'il soutiendrait en cette occasion, quoique tardivement, l'honneur de sa maison (2). En novembre, elle était à Cadillac et, en décembre, elle arrivait dans sa bonne ville d'Agen. Matignon et Bellièvre l'assuraient qu'ils avaient les ordres les plus favorables à son endroit. Enfin, la reine mère lui envoyait M. de Birague. Le 18 décembre, Mme de Noailles écrivait à Catherine en parlant de ce personnage : « Il a telle affection au service de la reine de Navarre que, suivant le commandement que vous lui avez fait, il n'a voulu l'abandonner qu'il ne la voie près du roi son mari. » Henri de Navarre se refusait à tout accommodement et quand Catherine, ayant la visite de Yolet,



(Bibliothèque Nationale : Collection Hennin.)

(1) Bib. de l'Arsenal, fd. Conrart, V.

(2) Un moment Henri III songea, pour apaiser le roi de Navarre, à déclarer qu'il n'avait agi qu'à l'instigation du nonce, lequel était mort.

gentilhomme servant du Béarnais, l'accueillait avec des propos aigres et des menaces : « Je le ferai entendre à mon maître, répliquait-il, mais je le connais pour prince qui ne se marie pas à coups de bâton. » Cependant, sur la fin de décembre, on pouvait espérer un arrangement prochain. L'ambassadeur de Toscane donne le prix qu'avait coûté la conscience de Duplessy-Mornay : cent mille livres (1).

A pareil tarif on obtient bien des choses. Le 2 janvier 1584, le roi de Navarre écrivait à Birague que sa femme ne devait pas s'ennuyer du retardement de son arrivée, car il n'était pas son fait, et bientôt Marguerite remerciait Birague « louant Dieu qu'il lui ait plu de changer le cœur du roi. » Le Béarnais s'était maintenant rangé à l'idée de recevoir sa femme. Il lui avait fait entendre par des lettres qu'il agissait dans l'intérêt de leur honneur commun. « Vous me connaissez, lui disait-il, j'ai notre honneur à conserver qui m'est cher et que je préfère à toutes choses. Il importe, pour vous et pour moi, qu'on voie, quand nous nous rassemblerons, que ce soit de plein gré et sans aucune apparence du contraire, et vous doit suffire ce qui s'est passé à votre partement de Paris, sans que je voie rien à votre arrivée qui lui ressemble. C'est pourquoi je désire que les choses fussent remises en l'état qu'elles doivent, premier qu'entrer en la négociation dudit sieur de Bellièvre. Et lors, je ferai paraître à tous que comme je ne fais rien par force, aussi je ne crois rien sur les calomnies. C'est, ma mye, ce que je vous en puis dire pour le moment. (2) »

Ce que le Béarnais n'ajoutait pas, c'est qu'il ne consentait à reprendre sa femme, effectivement, que sous la condition que les garnisons royales fussent retirées des villes situées à dix lieues à la ronde de Nérac. Birague employa toute sa finesse italienne à trouver un moyen terme. Enfin, pressé par les envoyés de Catherine et de Henri III, estimant qu'il avait tiré de la question du rapprochement tout ce qu'il était possible d'avantages, Henri de Navarre con-

(1) Dépêche de Busini, 1er mai 1584.

(2) *Lettres missives d'Henri IV*, IX, 191.

sentit à aller recevoir sa femme à Port-Sainte-Marie, le 13 avril. Le même jour, il l'amena à Nérac. Ils y arrivèrent vers quatre heures et se promenèrent longtemps seuls. A la nuit, ils se mirent à table. « C'était fort tard, à la chandelle, raconte La Huguerye. Je vis cette princesse fondre incessamment en larmes, de telle sorte que je ne vis jamais visage plus lavé de larmes, ni d'yeux plus rougis de pleurs et me fit cette princesse grande pitié, la voyant assise près du roi son mari, qui se faisait entretenir de je ne sais quels discours vains, par des gentilshommes qui étaient à l'entour de lui, sans que ni lui, ni autre quelconque parlât à cette princesse qui me fit bien juger ce que du Pin m'avait dit que c'était par force qu'il l'avait reçue. (1) » Peut-être Marguerite, outre l'humiliation de cette réception, avait-elle appris que Champvallon errait sans asile sur la frontière de l'Est et avait demandé à la reine d'Angleterre de l'accueillir dans ses États. La mort du duc d'Anjou qui survint quelques semaines plus tard (2), ne fut pas pour la consoler. Certainement, cette mort rapprochait son mari du trône, puisque toutes les processions dont Henri III sillonnait les rues de Paris n'avaient pu lui assurer un héritier. Puis, comme elle s'avisa de refuser de recevoir d'Épernon que le roi de France envoyait au roi de Navarre, Catherine la fit semoncer en termes précis : « Qu'elle ne soit cause, écrivait-elle à Bellièvre, d'augmenter mon affliction et qu'elle veuille reconnaître le roi son frère comme elle doit et ne veuille faire chose qui l'offense, comme je sais qu'il se sentira l'être, si elle ne voit M. d'Épernon. (3) » L'envoyé d'Henri III avait pour mission d'assurer Henri de Navarre, héritier du trône, de l'amitié du prince régnant, et d'essayer de le convaincre de rentrer dans le giron de l'Église catholique, indispensable condition à son accession au trône. Devant les injonctions maternelles, Marguerite céda. « Mon cousin, écrivait-elle à Matignon, M. de

(1) La Huguerye. *Mémoires*, III, 316.
(2) Il mourut à Chateau-Thierry, le 11 juin.
(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, VIII, 190.

Bellièvre m'envoie une lettre de la reine ma mère pleine de commandements si exprès pour voir M. d'Épernon, avec telles comminations, d'autant que j'aime sa vie et son repos, qu'il m'a forcé à lui obéir, ce que toutefois j'ai encore remis, après en avoir averti et reçu le commandement du roi mon mari, auquel je dois ce respect. J'espère sa réponse dans six ou sept jours et, après, je crois qu'il faudra que je souffre cette vue. Je la vois si affligée de la perte que nous avons faite que, certes, la crainte de l'ennuyer et la perdre me fait faire une force à moi-même que je ne pensais être en ma puissance. (1) »

Marguerite se fit donc violence pour recevoir d'Épernon dans son comté d'Agen. Elle y vivait très seule, le roi de Navarre ne la visitant qu'à de rares intervalles. Le 15 août, elle se rendit à la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Encontre. « C'était, dit un ouvrage d'édification (2), une chose bien nouvelle à ce peuple de voir une reine aller en cet équipage offrir ses services et consacrer ses couronnes à la Reine du Ciel. Toute la noblesse de l'Agenais suivait les pas et imitait les vœux de la princesse. Tout le monde admirait comme elle faisait éclipser les éclats de sa gloire en présence de celle qui se voit maintenant ornée des clartés célestes. Cette grande reine entre humblement dans ce pauvre oratoire et se confond soi-même de voir un lieu si peu digne de la Majesté qu'elle y vient vénérer. Elle courbe la tête et toutes ses grandeurs sous le joug amoureux de celle qui a un Dieu pour son fils et son sujet et se répute heureuse, toute reine qu'elle est, si Marie daigne la recevoir au nombre de ses humbles servantes. M. de Frégose, lors évêque d'Agen, qui l'avait accompagnée en ce pèlerinage, célébra le divin mystère de notre foi en cette chapelle. »

Au mois de septembre, elle s'était rendue aux eaux d'Encausse, pour s'y mettre en état de devenir grosse. « J'es-

(1) Ph. Lauzun. *Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne*, 302.
(2) Père Vincent de Rouen. *L'Heureuse rencontre du ciel et de la terre*, 1642.

père bientôt partir de ce beau lieu, pour m'en retourner à Nérac où le roi mon mari, m'assure se devoir trouver, écrivait-elle au maréchal de Matignon. J'ai bu neuf jours de cette eau dont je me trouve fort bien à cette heure. Je prends les bains. Il faut que le profit que nous en rapporterons soit grand pour l'incommodité que nous supportons, car vous ne vîtes jamais de tels logis, et, depuis deux jours qu'il commence à pleuvoir, nous sommes dans la fange jusqu'aux genoux. (1) » Ce séjour à Nérac fut le dernier. Les espérances de grossesse n'avaient pas tardé à s'évanouir. Il était d'autre part visible pour Marguerite qu'elle n'avait rien à espérer de l'affection de son mari. Elle se laissa aller aux conseils de son entourage et aux pratiques des agents de la Ligue : bientôt, Henri de Navarre était informé qu'un des valets de sa femme allait et venait et qu'il y avait certainement quelque intrigue à laquelle Marguerite participait. Très probablement, on avait fait entendre à la reine de Navarre que la puissante coterie des Guise, résolue à écarter du trône un roi huguenot, consentirait à l'accepter comme reine de France, en donnant les entorses nécessaires à la loi salique. Depuis le mois de février 1584, la comtesse d'Agenais avait appelé les Jésuites à Agen et leur avait confié la direction du collège, sous l'administration de l'évêque. (2) Peut-être furent-ils les agents des Guise, bien que cette attitude répugne aux habitudes prudentes de l'ordre. Quoi qu'il en soit, dès le début de février 1584, Ferrand, secrétaire de la reine (3), fut enlevé, sur le chemin de Bordeaux, par des cavaliers au service de Navarre. Il détruisit partie de ses dépêches. Le reste consistait en lettres de la reine à Catherine de Médicis et à certains courtisans (4). Ferrand fut conduit à Nérac, avec menace d'être emmené à Pau. On essaya de

(1) Ph. Lauzun. *Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne*, 293.

(2) Ph. Lauzun. *Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne*, 271.

(3) Feuillet de Conches (*Causeries d'un Curieux*, III, 116) publie une dépêche de Langlée d'après laquelle Ferrand était à Madrid fin décembre 1584 ou janvier 1585.

(4) Feuillet de Conches. *Causeries d'un Curieux*. III, 286.

le confesser. Turenne conseillait tout uniment de le faire « chanter » par la torture. Les agents du roi de Navarre n'osèrent pas aller jusque là. Sur ces entrefaites, le bruit arriva jusqu'à Paris de la prise de Ferrand. Les uns pensaient qu'Henri de Navarre avait voulu obtenir du secrétaire de sa femme quelque révélation concernant Champvallon. Ce qui accréditait ce bruit, c'était la présence auprès de Marguerite de Mme de Duras, rentrée en complète faveur. On disait aussi qu'Henri de Navarre avait voulu faire arrêter Mme de Duras, mais qu'il n'avait pu y parvenir (1). Henri III trouva fort mauvais qu'on eût osé arrêter en France un Français et le tirer en une autre seigneurie (2). Tandis qu'on demandait des explications à la Cour de Navarre, Montaigne écrivait au maréchal de Matignon. « Frontenac est venu à Nérac, auquel la reine de Navarre a dit que, si elle eût estimé le roi son mari si curieux, elle eût fait passer par ses mains toutes ses dépêches et que, ce qui s'est trouvé dans la lettre qu'elle écrit à la reine sa mère, qu'elle parle de s'en retourner en France, que c'est comme en demandant avis et en délibérant, mais non pas comme y étant résolue, et qu'elle le met en doute pour le peu de compte qu'on fait d'elle, si apparemment que chacun le voit et le connaît assez. Et Fontenac dit que ce que le roi de Navarre en a fait n'a été que pour la défiance que l'on lui avait donnée que Ferrand portait des mémoires qui touchaient son État et affaires publiques. (3) » Quand, quelques semaines plus tard, arriva à Paris le gentilhomme chargé de porter les plaintes du roi de Navarre, le système avait changé. On accusait Ferrand d'avoir voulu empoisonner le roi, de concert avec sa femme. Ces accusations ne rencontraient nul crédit ni à la Cour ni chez les Parisiens. Lestoile, organe de l'opinion, notait dans son journal les griefs que l'on énonçait contre la conduite conjugale du roi de Navarre. « Il lui fut jamais possible de coucher avec elle

(1) Dépêche de Busini, 18 fév. 1585.
(2) *Mémoires du duc de Bouillon*, 49.
(3) Feuillet de Conches. *Causeries d'un Curieux*, III, 288.

seulement une nuit, la caressant de bonnes paroles et de bon visage, mais point de d'autres. (1) »

A Nérac, les scènes étaient continuelles. Certainement Corisande rêvait de faire englober Marguerite dans les poursuites contre Ferrand. Elle prit les devants. Le 19 mars, sur un mot ironique du Béarnais, elle sortit de Nérac, sous prétexte d'aller faire ses dévotions à Agen, où un jésuite prêchait à la cathédrale. Le capitaine Lignerac, bailli des montagnes d'Auvergne, l'y avait précédée. Elle entra par la porte Saint-Antoine « dans une crèche ou carrosse, et certaines demoiselles avec elle, ayant seulement pour conduite deux ou trois hommes à cheval et alla descendre et se loger en la maison de sieur Pierre Cambefort, bourgeois. Le soir dudit jour, le lendemain et plusieurs jours en suivant, ses officiers, ses gens et serviteurs et plusieurs gentilshommes de ce pays y entrèrent à la foule. Laquelle dame on disait être venue en cette ville pour assister aux prédications, comme de fait elle y assistait et au service divin, pendant le carême et après et faisait tout acte de piété et de religion (2). » Bientôt « ladite dame reine fit entendre au conseil, qu'elle se défiait du roi de Navarre son mari et de plusieurs autres de sa religion, au moyen de quoi elle avait délibéré d'y dresser deux compagnies de gens de pied pour la sûreté de sa personne et qu'elle les soudoyait à ses dépens et de fait, deux compagnies y furent dressées sous la charge du capitaine d'Aubiac (3) et de Ligardes. (4) » Quelques temps après, elle créait un régiment de dix compagnies et neuf autres compagnies étaient cantonnées en dehors de la ville, toutes vivant aux dépens de l'habitant. « C'était, dit un contemporain, une armée de sauterelles. »

Au début, Marguerite avait fait dire à Matignon qu'elle se réfugiait à Agen parce qu'elle n'estimait pas être en sû-

(2) Lestoile. *Journal*, II, 181.

(1) Enquête citée par Lauzun. *Itinéraire*, 364.

(3) Jean de Lart de Galard, fils du seigneur de Birac et d'Aubiac. (Ph. Lauzun. *Itinéraire*, 352.)

(4) *Archives d'Agen*, CC 79 (citées par Ph. Lauzun).

reté à Nérac, « sachant la mauvaise volonté de la comtesse de Guiches et le pouvoir qu'elle a sur le roi. (1) » Cependant, tant de gens d'armes assemblés dans Agen inquiétèrent le maréchal de Matignon et, comme le bruit courait que le roi de Navarre allait rejoindre sa femme, il enjoignit aux consuls de lui fermer les portes. Ils ne pouvaient ni les ouvrir, ni les fermer. Avec sa garnison renforcée, Marguerite se souciait comme d'une guigne des remontrances de l'assemblée des notables. Enfermée dans Agen, elle se sentait forte, et comme sa mère lui avait offert un château pour s'y retirer : « Je n'en ai, répondit-elle, Dieu merci, point de besoin, étant en une très bonne place qui est à moi, assistée de gens d'honneur et y vivant très honorée et en toute sûreté. Quant à ce qu'il vous a plu, Madame, commander de me dire, que ce n'était point à moi de faire la guerre, ça a bien été, à moi à me garder. Aussi n'ai-je entrepris autre chose, que pour ne retomber en la puissance de ceux qui m'ont voulu ôter le bien, la vie et l'honneur. (2) »

(1) Lauzun. *Itinéraire*, 316.

(2) Lauzun. *Lettres de Marguerite de Navarre.* (Bib. de Saint-Petersbourg), 38.

IV

Reine d'Agen, d'Usson, d'Issy, jamais Reine de Paris.

ROUILLÉE avec son mari, désapprouvée par son frère et par sa mère qui se plaignait que « Dieu lui ait laissé cette créature pour la punition de ses péchés » et disait d'elle qu'elle était « son fléau en ce monde », Marguerite était fatalement conduite à la guerre civile. Dès la fin d'avril, Matignon n'avait plus d'illusions sur le sort d'Agen. « Je crains fort, écrivait-il, que cette ville ne se perde. » En attendant, Mme de Duras et son mari, la vicomtesse de Béthune, s'agitaient au grand déplaisir des bourgeois et, le 15 mai, Marguerite signifia aux consuls, dans une assemblée du peuple, que le maréchal de Matignon conspirait contre elle et que, désormais, elle entendait confier les portes à des capitaines de son choix. Le peuple d'Agen n'avait pas tardé à s'aigrir, les bourgeois étaient impuissants à témoigner leur mécontentement. Outre les hommes d'armes dont Agen était garni, Duras, après les défaites de Tonneins et de Villeneuve, où les troupes de Matignon l'avaient taille en pièces (juillet 1585), passa en Espagne, réclamant pour la reine les moyens de chasser les hérétiques. Henri de Guise écrivait à Philippe II, par l'entremise de Bernardino de Mendoza, pour lui demander des subsides, de façon à mettre Marguerite en état de repousser toutes les attaques. « Nous supplions instamment Votre Majesté, écrivait-il, de vouloir bien faire compter dans le plus bref délai possible, une somme de 40 ou 50.000 écus à la reine de Navarre. Nous sommes convaincus qu'unis avec nous pour une si

noble cause, cette princesse dirigera fidèlement et assurera la prospérité de nos affaires dans la Guyenne, au grand détriment des hérétiques qui ont choisi cette province » (1). Mais la lettre d'Henri de Guise n'était pas encore arrivée à Philippe II que Matignon avait réussi à arracher Agen à la reine de Navarre (2).

Le 25 septembre, quelques bourgeois agenais, conseillés par le maréchal, avaient tenté un coup de main. « Ils se saisirent de la porte du Pin, qui étaient MM. de Trinque, Corne, Baulac et plusieurs autres, environ trente. L'épouvante ayant pris ceux du dedans, tous quittèrent, excepté douze, un desquels fut tué et deux blessés. Les ennemis mirent le feu à la porte après avoir combattu quatre heures, mais M. Dufrane vint au secours avec trente hommes, qui fit fuir les ennemis » (3). La surprise avait été complète. La porte enlevée, la citadelle encore inachevée et le couvent des Jacobins furent investis par une foule décidée à chasser les soldats de Duras. Le couvent des Jacobins était garni de poudre. Un des meneurs y mit le feu. L'explosion détruisit le noviciat, écrasa sous les ruines les novices et deux des Pères Jacobins. Épouvantés, surpris par l'arrivée des troupes de Matignon, les soldats de Marguerite lâchèrent pied et, dans l'affolement, Lignerac, un de ses capitaines, eut seul la présence d'esprit d'occuper la Porte Neuve et d'éviter par une évacuation un plus grand désastre. « La pauvre reine, dit Brantôme, tout ce qu'elle put faire fut de monter en trousse derrière un gentilhomme, et Mme de Duras derrière un autre et se sauver de vitesse ». Ainsi finit, à Agen, le règne de Marguerite de Valois.

« A peine se put-il trouver, dit un contemporain un cheval de croupe pour l'emporter; ni des chevaux de

(1) *Archives Nationales*. Collection Simancas, K 1563.

(2) Sur le règne de Marguerite à Agen, voir G. Tholin : *La ville d'Agen pendant les guerres de religion du* XVIe *siècle*. (*Revue de l'Agenais*, 1891) et Francisque Habasque : *La domination de Marguerite de Valois à Agen*. (*Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques*, 1890.)

(3) *Mémoires du consul Trinque*.

louage, ni de poste, pour la moitié de ses filles, dont plusieurs la suivaient à la file, qui sans masque, qui sans devantiers et telles sans tous les deux, avec un désarroi si pitoyable qu'elles ressemblaient plus à des garces de lansquenets, à la route d'un camp, qu'à des filles de bonne maison ». On fut partout sans pitié pour la défaite. Les Parisiens chansonnèrent Marguerite :

Catin, vous êtes fortunée
D'avoir un haras de putains.
Faites enter dans vos jardins
Ces greffes de si bon usage...

Le roi a la tête si grise
Qu'il ne fait plus que radoter.
Sa sœur veut trop d'hommes porter,
Elle est vraie fille de sa mère,
Si ne pend-elle la chimœre
Sans honte au roi navarrain
Qui ne dépend d'une putain
Et ne la tient pour sa garce (1).

Il ne faut cependant pas s'abuser sur la fuite d'Agen. Si Marguerite n'avait que quarante à cinquante chevaux d'escorte, le départ seul fut précipité et la première poursuite assez vive : après Brassac, on se dirigea lentement vers Carlat. Cette première chevauchée suffit, d'ailleurs, à expliquer la blessure de la reine montée sans coussinet. Elle s'écorcha toute la cuisse dont elle fut un mois malade et en eut la fièvre, d'autant que son barbier la pansa si mal qu'elle lui fit donner les étrivières (2). Arrivée à Entraygues, elle fut rejointe par le seigneur de Marcé, frère de Lignerac et commandant de Carlat. Il venait au devant d'elle, avec cinq cents cavaliers dont cent gentilshommes. La vicomté de Carlat faisait, comme Agen, partie de l'apanage de Marguerite et c'était en souveraine qu'elle y fit son entrée, mais en souveraine pauvre, sans lit de parade, sans argent et même sans linge pour se changer. Fort heureusement pour elle, les Agenais, satisfaits des

(1) Lestoile. *Journal*, II, 307-309.
(2) *Scaligeriana*, 229.

530 écus que leur fit distribuer Matignon, en récompense de leur acte d'énergie, laissèrent partir, après leur victoire, toute la domesticité de la reine et lui renvoyèrent tous ses bagages, y compris son lit de parade. La vie à Carlat allait devenir moins rude, bien que cette vieille demeure féodale sentît plus « la tanière du larron que le palais d'une reine ». Elle ne perdit guère, dans ce déménagement hâtif, que sa confiance en son trésorier Choisnin qui lui présenta un compte fantastique. Leurs rapports, qui d'après les méchantes langues (1), avaient été assez tendres, se terminèrent par des injures et des insultes qui valurent à Choisnin d'être bâtonné par les gentilshommes de Marguerite (2). Mais les coups de bâton ne remplissent pas les coffres et ceux de Marguerite étaient totalement vides.

Encore une fois, Henri de Guise mendia pour elle des subsides à Bernardino de Mendoza. Il lui représentait que faute de secours d'argent, elle avait été contrainte de quitter Agen et de laisser la Guyenne à la merci des religionnaires « lesquels courant et pillant à leur volonté ne sont resserrés ni empêchés de personne, bien que, en apparence, il y ait forces suffisantes pour ce faire ». Guise estimait qu'avec les 40 ou 50.000 écus qu'il avait demandés pour elle à Philippe II « ladite dame pourrait se remettre sus et exécuter quelque belle entreprise sur la même ville dont elle est sortie et sur plusieurs autres de même importance » (3). En attendant Marguerite avait dû mettre ses bijoux en gage pour satisfaire Lignerac qui entendait avoir paiement de 10.000 livres qu'il disait avoir dépensées pour elle. Elle ne pensait pas avoir alors rompu de façon définitive ni avec son mari ni avec son frère, ou plutôt la rupture ne l'empêchait pas de leur demander de menus services. Elle essaya donc de faire argent de ses influences et s'associa à une entreprise de commerce de vin. Quelques semaines plus tard, Henri

(1) Voir notamment *Le Divorce satyrique*.

(2) Lettre de Marguerite à Séguier, 5 nov. 1603.

(3) *Archives Nationales*. Collection Simancas K 1574.



Vue d'Agen. Dessin et lithographie d'Heslin. (Bibliothèque Nationale : Estampes).

de Navarre écrivait à la comtesse de Gramont. « Il est venu un homme de la part de la dame aux chameaux (1), me demander passeport pour passer cinq cents tonneaux de vin sans payer taxe pour sa bouche, et ainsi est écrit en une patente. C'est se déclarer ivrognesse en parchemin. De peur qu'elle ne tombât de si haut que le dos de ses bêtes, je le lui ai refusé. C'est être gargouille à toute outrance. La reine de Tarvasset n'en fait jamais tant » (2). Quelques mois plus tard encore, le roi de Navarre écrivait à M. de Saint-Géniez et lui donnait des instructions pour se saisir de Mme de Duras. Catherine de Bourbon devait lui faire savoir « que c'est de ma coutume de faire la guerre et de m'armer contre mes ennemis... mais je vous prie user de tous moyens que pourrez et les employer pour vous en saisir et la prendre. On entendra beaucoup de choses et on aura moyen d'en user ainsi qu'on voudra par après » (3).

Duras était rentré d'Espagne sans avoir rien obtenu, disgrâcié d'ailleurs pour avoir employé ses subsides de voyage en gants parfumés et chevaux d'Espagne. Cet insuccès avait fort mécontenté Lignerac. Tandis que son frère Marcé s'était épris de Marguerite, lui avait fait une affaire et commençait à trouver qu'elle était mauvaise. Il traitait la reine en hôte qui n'est pas payé et qui craint d'avoir de piètres gages. Au printemps de 1586, elle tomba malade et fut plus d'un mois au lit. Marcé, qui était également malade, étant mort, Lignerac poignarda le fils de l'apothicaire de la reine au chevet de son lit, si bien que le sang rejaillit sur Marguerite couchée. Le bailli d'Auvergne prétendit que son frère avait été empoisonné. Il ne se relâchait de ses duretés que lorsque Marguerite lui donnait de la finance et les choses en vinrent à ce point que la reine s'adressa à sa mère, réclamant ses bons offices. Catherine répondit en lui offrant un asile à Ybois, château qu'elle

(1) Allusion biblique.
(2) *Lettres missives d'Henri IV*, II, 154.
(3) *Lettres missives d'Henri IV*, II, 193.

possédait à une lieue d'Issoire. Lignerac la laisserait-il librement s'éloigner de Carlat? C'est alors sans doute qu'elle fit appel au dévouement d'Aubiac. C'était un des capitaines entrés à son service à Agen. La première fois qu'il la vit, il s'écria : « Je voudrais coucher avec elle, à peine d'être pendu quelque temps après ! » La reine avait souri à ce compliment de soudard. L'homme était de belle mine. Après la fuite à Carlat, elle se l'attacha et lui donna des fonctions près d'elle. C'était un homme de guerre, mais un gentilhomme et, quoi qu'on en ait dit, il était noble. D'Aubiac, de concert avec un de ses cousins nommé Romes, s'occupa de lever des troupes en Gascogne, avec dessein de chasser la garnison de Carlat et de la remplacer. C'était plus que n'en pouvait supporter Lignerac. Il reprocha violemment à la reine de Navarre sa conduite à son égard et la menaça de jeter Aubiac par-dessus les remparts. Marguerite se trouva fort en peine, Aubiac ne pouvant demeurer à Carlat après cet éclat. « Elle aima mieux vider et changer de place que demeurer là sans lui, et, ayant pris son chemin en croupe derrière lui et accompagnée encore du Cambon, frère de Lignerac, et de quelques autres de sa maison, de ses filles et de Mlle d'Aubiac, elle se retira à un château près Laucher, qui est à la reine mère du roi appelé Ybois » (1). C'était le 16 octobre.

Elle était arrivée à Ybois, épuisée de fatigue et convaincue qu'elle allait y trouver un refuge approvisionné en vivres et en troupes. Il n'y avait que « des noix, du lard et des fèves » et ceux qui occupaient la place ne lui cachèrent pas qu'ils avaient grande tendance à obéir aux ordres du roi et du duc de Joyeuse. Elle comprit qu'on l'avait attirée dans un piège, d'autant que le marquis de Canillac, ancien gouverneur de la Haute-Auvergne qui était entré au service de Joyeuse, après avoir été ambassadeur en Turquie, se

(1) *Lettre d'Henri de Noailles à sa mère*, 31 octobre 1586. (Bib. du Louvre), publiée par Tamisey de Larroque dans la *Revue des Questions historiques*, 1870.

présentait aux portes d'Ybois à la tête de quarante à cinquante gentilshommes, invoquant les ordres du roi pour la saisir. Marguerite fit à peine un semblant de résistance. D'Aubiac, qu'elle avait fait cacher et raser, fut trouvé « en un coin du manteau de la cheminée » et emmené dans une maison du marquis de Canillac à Saint-Cirque. « On dit, écrivait Henri de Noailles à sa mère, que cette pauvre princesse est si éplorée qu'elle s'arrache tous les cheveux. Lignerac l'a traitée fort cruellement. Jugez le bien qu'elle doit en dire. A la vérité cela est étrange. Je crois qu'on la gardera bien à cette heure de courre ».

Canillac, une fois Marguerite en ses mains, avait envoyé son cousin et futur gendre, de Montmorin, à Henri III pour lui demander ses instructions. Or, vers le temps que Marguerite était à Ybois, Choisnin avait livré les instructions relatives à sa mission près de Guise. C'était la preuve que Marguerite était complètement sortie de l'orbite de la famille. Avec sa violence habituelle, Henri III écrivit à Villeroy : « Mandez au marquis qu'il ne bouge que nous ne l'avons pourvu bien et comme il faut..... Mandez que l'on m'envoie toutes ses bagues et, par un bel inventaire, que l'on me les apporte au plus tôt. Cependant écrivez-lui ce que je désire et qu'il la mène au château d'Usson... J'ai écrit de ma main au marquis de Canillac. Et que, dès cette heure, on arrête ses terres et ses pensions et fasse alors avancer sur icelles et sur ses pensions ce qui sera requis, tant pour rembourser ledit marquis que pour sa garde. Et dites à ceux de mon conseil qu'ils ne tiennent les choses en longueur, et aussi qu'on lui envoie ce qui est du présent nécessaire, pour lui et pour ladite garnison. Quant à ses femmes et hommes il les chasse incontinent et avise de lui en donner pour ses femmes quelque honnête demoiselle et femme de chambre, attendant que la reine ma bonne mère lui en ordonne de telle qu'elle en avisera. Mais surtout qu'il prenne bien garde à elle. Ecrivez aussi à Randan (gouverneur de l'Auvergne), afin qu'il n'en présente cause d'ignorance. Je ne la veux appeler dans les patentes que sœur sans chère ou bien aimée : ôtez cela et les cachetez.

La reine m'enjoint de faire pendre Aubiac (1) et que ce soit en présence de cette misérable, en la cour du château d'Usson et que guère de gens le voient. Faites qu'il soit doublement fait » (2). Les ordres du roi furent lents à arriver à Canillac. Il les devança en dirigeant Aubiac sur Paris. Mais à Aigueperse, le lieutenant du grand prévôt de



Placard allégorique à propos du mariage du duc Henri de Lorraine et de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre.

(Bibliothèque Nationale : Estampes).

France, Lugoli, arrêta l'escorte et signifia au prisonnier qu'il allait être pendu, quoique gentilhomme. « L'autorité du roi me fait perdre la vie et non mon démérite » répliqua-t-il. Et, baisant un manchon de velours ras bleu que lui avait donné Marguerite, Aubiac tendit son cou au bour-

(1) On prétendait que Marguerite avait eu secrètement un fils d'Aubiac. Cette affirmation de Choisnin était certainement fausse.

(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, 109.

reau. On avait creusé une fosse au pied de la potence. Le malheureux respirait encore quand il y fut jeté.

Pour Marguerite, comme pour Aubiac, le marquis de Canillac avait devancé les ordres du roi. Le 21 octobre, il avait conduit sa prisonnière à Saint-Amand et de là il l'avait emmenée à Saint-Saturnin. Il ne cachait pas à l'infortunée reine que sa vie était en danger autant que sa liberté. C'était alors un bruit général que les Valois l'avaient supprimée de leur famille. En langage convenu, Cavriana écrivait au duc de Toscane : « La reine de Navarre est très malade. Elle ressent des douleurs générales et est dans un tel état qu'on n'en peut attendre qu'un triste résultat » (1). La mort de Marguerite n'aurait-elle pas pour tout le monde les conséquences les plus heureuses? La princesse de Lorraine épousait le roi de Navarre qui abjurait à l'occasion de cette alliance. Catherine de Bourbon épousait le fils aîné du duc de Lorraine, dont les deux filles devenaient duchesse de Longueville et comtesse de Soissons. C'était la réconciliation de la maison de Condé et de la maison de Lorraine, l'amoindrissement d'Henri de Guise, réduit au rôle de cadet désavoué. Marguerite, à qui Canillac fit sans doute entrevoir quelque chose de ces rêves, se sentit perdue. Inutile à la politique de sa mère et de son frère, gênante même, elle connaissait trop bien les siens pour espérer qu'elle ne serait pas sacrifiée à l'intérêt d'État (2).

Il ne lui restait qu'une ressource c'était d'apitoyer sa mère. Son premier mouvement fut une vive plainte contre le traquenard d'Ybois. Elle écrivit d'abord à M. de Sarlan : « Puisque la cruauté de mes malheurs et de ceux à qui je ne rendis jamais que services est si grande que, non contents des indignités que depuis tant d'années, ils me font pâtir, ils veulent poursuivre ma vie jusqu'à la fin, je désire au moins, avant ma mort, avoir ce contentement que

(1) Dépêche du 26 octobre 1586.

(2) Davila. *Histoire des Guerres civiles de France*, II, 233. — *Memoires de la Huguerye*, II, 373. — Mémoire de Canillac (Bib. nat. fd. Clairambault 357.

la reine ma mère sache que j'ai eu assez de courage pour ne tomber vive entre les mains de mes ennemis, vous protestant que je n'en manquerai jamais. Assurez l'en et les premières nouvelles qu'elle aura de moi, sera ma mort. Sous son assurement et commandement, je m'étais sauvée chez elle et au lieu de bon traitement que je m'y promettais, je n'y ai trouvé que la ruine. Patience ! elle m'a mis au monde, elle m'en veut ôter. Si sais-je bien que je suis entre les mains de Dieu ; rien ne m'adviendra contre sa volonté ; j'ai ma fiance en lui et recevrai tout de sa main » (1).

Enfin à Catherine elle-même, elle écrivit : « Madame, puisque l'infortune de mon sort m'a réduite à telle misère, que je ne suis si heureuse que désiriez la conservation de ma vie, au moins, Madame, puis-je espérer que vous la voudrez de mon honneur, pour être tellement uni avec le vôtre et celui de tous ceux et celles à qui j'ai l'honneur d'appartenir, que je ne puis recevoir de honte qu'ils n'en soient participants, principalement mes nièces, au préjudice desquelles le déshonneur que l'on me voudrait procurer importerait plus qu'à nul autre ; qui me fait, Madame, vous supplier très humblement en cette considération ne vouloir permettre que le prétexte de ma mort se prenne au dépens de mon honneur et réputation ; et vouloir tant faire, non pour moi, mais pour ceux que je touche de si près, de tenir la main que mon honneur soit justifié, et qu'il vous plaise, Madame, aussi que j'aie quelque dame de qualité et digne de foi qui puisse, durant ma vie, témoigner l'état en quoi je suis, et qui, après ma mort, m'assiste, quand on m'ouvrira, pour pouvoir, par la connaissance de cette dernière imposture, faire connaître à un chacun, le tort que l'on m'a fait par si d'avant. Je ne dis ceci, Madame, pour retarder l'exécution de l'intention de mes ennemis et ne faut qu'ils craignent pour cela qu'ils manquent de prétexte pour me faire mourir, car si je reçois cette grâce de vous, Madame, j'écrirai et je signerai tout ce qu'on voudra inventer sur autre sujet pour servir à cet effet ; lequel

(1) **Bib. nat. fd. Dupuy 217.**

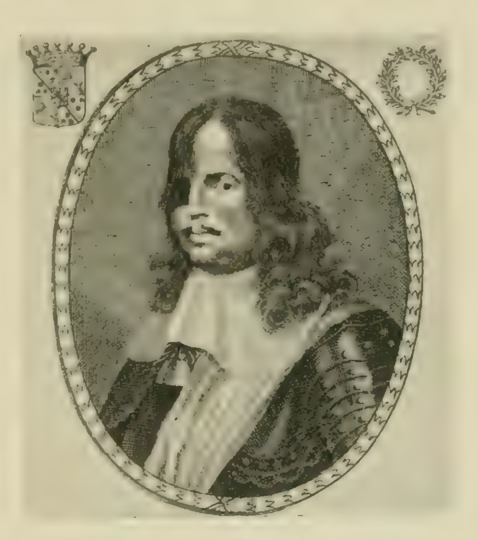
avenant, je vous supplie très humblement avoir pitié de mes pauvres officiers qui, pour la nécessité où l'on m'a tenue pendant beaucoup d'années n'ont pu être payés. Je sais qu'il n'y a rien de si désagréable à Dieu que de retenir le salaire de ses serviteurs. Je penserais emporter cela sur ma conscience qui me fait, Madame, vous en faire cette très humble requête, pour la dernière que je crois, Madame, que vous recevrez de votre très humble et très obéissante servante, fille et sujette (1). »

Cette lettre apaisa-t-elle Catherine ? Ce qui est certain, c'est qu'au mois de décembre, elle écrivait de sa main à Villeroy pour le remercier de s'être occupé de ce qui était « nécessaire pour la sûreté et la nourriture de la reine de Navarre » (2). D'ailleurs, Henri III s'était calmé. Ses colères étaient trop violentes pour durer. Au moment des conférences de Saint-Bris entre Catherine et le roi de Navarre, alors même que, pour acquérir l'amitié du Béarnais, Catherine était chargée de lui promettre l'héritage de la Couronne, 100.000 livres tournois de pension et les « voluptés de la vie de la Cour », Henri III réservait tout ce qui concernait Marguerite. « Il ne faut pas, disait-il, qu'il s'attende à ce qu'on traitera sa femme inhumainement, ni qu'on lui permettra de la répudier pour en épouser une autre, d'autant que ce serait chose contraire à notre religion et que je souffrirais en sorte aucune, tant qu'elle vivra. Je voudrais qu'elle fût mise en lieu où il pût la voir quand il voudrait pour essayer d'en tirer des enfants et néanmoins fût assuré qu'elle ne pourrait se gouverner autrement que très sagement, encore qu'elle eût volonté de ce faire. Que doit-il plus chercher et désirer que des enfants, et être assuré que sa femme vivra vertueusement ? Et quand Dieu lui en donnera de ma sœur, étant fille de France comme elle est, la rendra toujours sa condition et celle de ces enfants plus favorable en ce royaume. Je pense bien que cette ouverture

(1) Ph. Lauzun. *Lettres de Marguerite de Valois.* (Bib. de Saint-Petersbourg), 32.

(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, 108.

lui sera d'abord de dure digestion, d'autant que j'ai entendu dire qu'il a le nom de sa dite ſemme très à contre-cœur. Si est-ce touteſois qu'il faut qu'il se résolve de n'en épouser jamais d'autre, tant qu'elle vivra, et s'il s'oubliait tant que de ſaire autrement, outre qu'il mettrait sa lignée en doute pour jamais, il m'aurait pour ennemi capital; ce qui, lui étant remontré de bonne part et sagement, peut-être opérera quelque chose en son endroit plus que nous n'espérons et n'avons encore vu, car il est forcé de prendre parti » (1).



Guillaume de Beaufort, baron de Canillac.

Portrait de Moncornet, gravé par Sauvé.
(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

Ces instructions sont de janvier 1587. A ce moment, la sévérité s'était beaucoup relâchée. Certes, le château d'Usson, quasi inaccessible, où « seul le soleil pouvait entrer de force », était une prison merveilleusement choisie. Mais le marquis de Canillac était un geôlier beaucoup plus prévenant que le soudard Lignerac. Certes, ce n'était pas l'amoureux qu'a créé la légende, mais quelque effort que la Cour eût fait pour acheter son dévouement, en comblant de cadeaux et surtout de promesses son gendre

(1) *Revue des Questions historiques.* Oct. 1884, art. *Les Conférences de Saint-Brice*, p. 515.

Montmorin (1), il était en liaisons intimes avec nombre de gentilshommes catholiques d'Auvergne que pratiquait Henri de Guise. Hésitant donc sur le parti qu'il suivrait, le marquis se laissa circonvenir par Marguerite, assurée du concours de la marquise (2), depuis longtemps dame de sa maison et qui devint alors sa première dame d'honneur. Depuis que Marguerite pensait que sa vie n'était pas en jeu, elle ne songeait plus qu'à la vengeance. La mort d'Aubiac, qu'elle avait apprise, lui avait inspiré des vers où elle pleurait celui qu'elle appelait le bel Athis :

Rigoureux souvenir à une joie passée,
Qui logez les ennuis du cœur en la pensée,
Vous savez que le ciel me privant de la vie
M'a privé de désir.

Si quelque envieux, informé de ma plainte,
S'étonne de me voir si vivement atteinte,
Répondez simplement pour prouver qu'il a tort :
Le bel Atys est mort.

Atys, de qui la perte attriste mes années,
Atys, digne des vœux de tant d'âmes bien nées,
Que j'avais élevé pour montrer aux humains
Une œuvre de mes mains.

Quand le temps (mais pourtant, cette crainte soit vaine
Permettrait qu'un oubli fît adoucir ma peine,
Je persiste aux serments diverses fois concleus.
Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre,
Je ne veux désormais être prise ni prendre;
Et consens que le ciel puisse éteindre mes feux.
Rien n'est plus digne d'eux.

Cet amant de mon cœur, qu'une éternelle absence
Éloigne de mes yeux, non de ma souvenance,
A tiré quant à soi, sans espoir de retour,
Ce que j'avais d'amour (3).

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, 92. « Je lui ai baillé (à Montmorin) une coupe d'un bois, car je n'ai point d'argent. » (27 novembre 1586.)

(2) Elle était née de Chabannes et parente de Mme de Curton. Son nom figurait dans les états de trésorerie dès 1572.

(3) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 273.

Mais Marguerite était trop pratique pour ne point rappeler alors à sa pensée les offres qu'elle avait reçues du duc de Guise et du groupe lyonnais des chefs ligueurs. Canillac, sur ses indications, faisait, sur la fin de janvier, le voyage de Lyon, pour entrer en rapports personnels avec M. de Foronne, un des principaux agents du duc de Guise. Le 30 janvier, il écrivait au duc : « Monseigneur, ce que vous dira M. de Foronne touchant la reine de Navarre est témoignage suffisant de l'affection que j'ai de ne courre jamais d'autre fortune que la vôtre. Je vous supplie de l'accepter avec l'offre de ma vie, amis et moyens, pour obéir à tous vos commandements. J'étais venu en cette ville pour prendre résolution avec MM. de Mandelot et de Lyon, pour prendre sur le fait l'union qui se fera, mais, pour ce que cela est encore remis jusqu'au retour d'un qu'ils envoient à Paris, je m'en retournerai et m'entretiendrai avec le roi, jusqu'à ce que j'aie réponse du mémoire que M. de Foronne vous porte » (1). En son mémoire, Canillac exposait quel intérêt avait Henri III à tenir sa sœur prisonnière, comment de la mort de la reine de Navarre, devait résulter la désunion de la maison de Lorraine. « Or, ajoutait-il, par ladite délivrance de la reine de Navarre, toutes ces trames cessent et est facile de juger avec quelle passion le roi le supportera, d'autant qu'il n'y a passion si violente que les espérances d'un nouveau mariage. Quand cela entre une fois dans le cerveau de quelqu'un, il n'y a sorte d'inventions pleines d'impiété qu'on ne tente et, ce dit, Canillac se tient pour assuré dès l'heure que le roi se verra du tout désespéré de pouvoir parvenir à son dessein, que par tous moyens, il tâchera de se venger de lui ». La conclusion était que Canillac demandait qu'on lui assurât 4.000 écus de pension par an ; qu'on lui fournît et entretînt une garnison de cinquante soldats pour la garde du château d'Usson ; enfin qu'on lui donnât, en Auvergne, le commandement de toutes les villes qui se donneraient à lui (2). Aux

(1) Bib. nat. fd. Clairambault, 357, f° 321.
(2) Bib. Nat. fd. Clairambault, 357, f° 323.

gentilshommes ligueurs réunis à Lyon, Canillac proposait d'ajouter à la requête à présenter au roi par les Etats un article relatif au fait de la reine de Navarre, attribuant au duc d'Epernon toute la trame du remariage et réclamant l'abandon « des desseins mal projetés qui mettraient tache d'infamie sur le sang de la maison de France » (1). Le 14 février, Guise avertissait Bernardino de Mendoza que le traité commencé avec le marquis de Canillac était heureusement conclu, « assurant la reine de Navarre qui était désormais en toute sécurité » et « empêchant des desseins tragiques trop préjudiciables au bien de la chrétienté qui se bâtissent sur sa mort, desquels quand les particularités me seront vérifiées feront dresser les cheveux à la tête » (2).

C'est en conséquence de ce traité qu'à sa rentrée à Usson, Canillac congédia la garnison qu'Henri III y avait mise et reçut, en récompense de ses très signalés et très agréables offices, la cession de tous les droits de Marguerite sur le comté d'Auvergne et autres terres et seigneuries dudit pays, promesse de 40 000 écus, promesse de pension, promesse de bénéfice jusqu'à concurrence de 30 000 livres de rente (3).

La Cour de France avait bien vite connu le traité souscrit par Canillac. Le 20 février, Catherine en prévenait le roi, quelque incrédule qu'elle fût à cette nouvelle (4). Le 28, elle revenait à la charge. « Je vous dirai, Monsieur mon fils, que je ne fus jamais plus ébahie que j'ai été, voyant ce que vous m'avez écrit du marquis de Canillac, car outre la très grande importance de ce fait et le préjudice que ce serait à notre service, je me sentirais en mon particulier merveilleusement offensée dudit marquis s'il est assez malheureux que de user de cette infidélité (5). » Bientôt,

(1) Bib. Nat. fd. Clairambault, 257, f° 328.

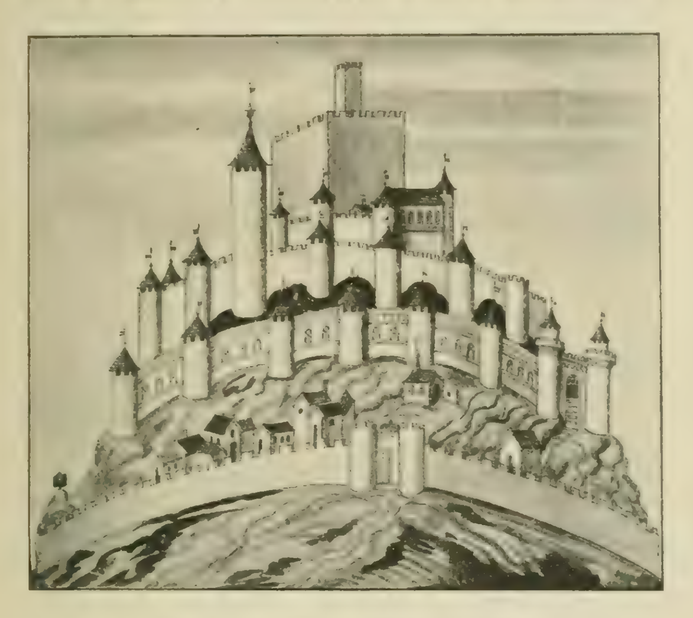
(2) Archives nationales, Col. Simancas, K 1574.

(3) *Memoires de l'Academie de Clermont-Ferrand*, VIII (1866). — La donation publiée est du 8 septembre 1588, c'est-à-dire de l'époque où Canillac quitta Usson. Il fut tué le 28 avril 1589 au siège de Saint-Ouin.

(4) *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, 181.

(5) *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, 176.

on n'en put plus douter. Grâce à l'or espagnol, Marguerite avait acheté château et châtelain. Elle était chez elle désormais à Usson, « bien forte place, dit Brantôme, que le bon et fin renard roi Louis XI avait rendue en partie telle, pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en sûreté



Vue de la ville et château d'Usson.

(**Bibliothèque Nationale : Estampes.**)

cent fois qu'à Loches, bois de Vincennes et Lusignan ». Avec son vieux donjon carré et ses vingt tours de défense, ce nid d'aigle défiait toutes les attaques. C'est là que Marguerite apprit tour à tour l'assassinat de Guise au château de Blois, le supplice du cardinal garotté dans sa prison, la pendaison des Ligueurs qui s'étaient fiés à la parole royale. Henri de Navarre pouvait bien écrire à la comtesse de Gramont : « Je n'attends que l'heure que

d'ouïr dire qu'on aura envoyé étrangler la feue reine de Navarre. Cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. (1) » Que son frère Henri, que son mari devenu le principal pilier de la couronne, rêvassent de lui faire faire un « mauvais saut » (2), que signifiaient ces menaces en l'air? Elle avait retrouvé sa liberté et son indépendance dans ce pays perdu, parmi les rochers et le ciel et quand Catherine, déjà si malade au moment des tueries de Blois, eut expiré, il y avait longtemps que sa fille n'avait plus besoin de sa protection. En Auvergne, elle était l'âme de la résistance à l'autorité royale. Usson était une sorte de quartier général où les chefs ligueurs de toute la région venaient conférer des affaires du moment. Elle accordait les différends des seigneurs du pays (3). Elle recevait Saint-Vidal, chef du Velay, le comte de Randan qui commandait en Auvergne et leurs visites lui donnaient un arrière-goût du temps où elle trônait à la Cour du Louvre. C'est ainsi qu'elle connut d'Urfé, le célèbre auteur de l'*Astrée*.

D'autres la visitaient pour d'autres causes. Tel Scaliger qui se qualifiait avec orgueil son vassal et en parlait plus tard avec enthousiasme, la qualifiant de *libérale et docte, ayant des vertus royales plus que le roi.* « Usson, dit-il, est une ville située en une plaine où il y a un roc et trois villes l'une sur l'autre, en forme d'un bonnet de pape tout à l'entour de la roche et en haut, le château avec une petite villette à l'entour. » Quant à la châtelaine il est émerveillé du rang qu'elle occupe. « Elle peut, dit-il, pisser sur ceux des deux villes de dessous. Elle est libre, fait ce qu'elle veut, a des hommes tant qu'elle veut et les choisit. Elle ne mange rien que ses demoiselles n'en goûtent tant elle a peur d'être empoisonnée (4). »

Marguerite, qui avait appris à se garder mais pas

(1) *Lettres missives d'Henri IV*, II, 417.
(2) *Lettres missives d Henri IV*, II, 487.
(3) Jean Burel. *Mémoires*, 131.
(4) *Scaligeriana*, 230.

de toutes façons, était devenue très grosse. Dès 1589, au moment de l'assassinat d'Henri III par Jacques Clément, aucun de ceux qui l'avaient connue jadis à la Cour, n'eût retrouvé en elle celle qui avait été la plus belle des Marguerite. Mais qui donc songeait à elle à Paris? Qui donc avait conservé le souvenir de cette mondaine dont la beauté avait passé pour sans rivale? On avait même oublié ses aventures et mésaventures galantes. De sa solitude d'Usson ne venait plus l'écho de ses débordements. On la donnait comme plongée dans la dévotion la plus rigoureuse. Il semblait, à entendre ses panégyristes, que sa demeure fut « un Thabor pour sa dévotion, un Liban pour sa retraite, un Olympe pour ses exercices, un Caucase pour ses afflictions (1). » Parfois, un prédicateur, parlant avec la liberté du temps, s'échappait à dire que « pendant que cette bonne reine, cette sainte reine, était enfermée entre quatre murailles, son mari avait un haras de femmes et de putains mais qu'il en avait été bien payé et en avait ses bourses bien échauffées (2). » Enfin les gens graves, comme Etienne Pasquier, la voyaient « fichant toutes ses pensées en Dieu. Elle ouït trois messes par jour, une haute et les deux autres petites, et communie autant de fois la semaine, les jeudi, vendredi et dimanche. Grande aumonière envers les pauvres et pour montrer qu'elle n'y est portée à petit semblant, il n'y a religion des mendiants qui ne se ressente de ses libéralités annuelles et par spécial les religions de l'*Ave Maria*, des Feuillants, capucins et récollets. Et si par malheur quelque homme se trouve devenu souffreteux, elle n'épargne en aucune sorte sa libéralité pour lui subvenir, consumant une partie de son revenu en cette royale dépense. Et néanmoins, n'ayant rien que de royal dans ses actions, elle prend ses repas ordinaires, servie comme reine à plats couverts par ses gentilshommes, l'un grand maître d'hôtel avec son bâton et les autres gentilshommes servants; et trouve en elle une chose bien

(1) Hilarion de Coste. *Éloge des dames illustres*, 306.
(2) Lestoile. *Journal*, V, 181.

digne d'être sue par une longue postérité, car combien que les dîners et les soupers soient principalement dédiés à la nourriture du corps, toutefois, elle faisant plus d'état de la nourriture de l'esprit, a ordinairement quatre hommes auprès de soi, auxquels d'entrée elle propose telle proposition qui lui plaît, pour l'examiner; chacun ayant déduit sa ratelée au pour et étant de fois à autres par elle contredits, comme elle est pleine d'entendement, leur fait parfois perdre pied, n'étant marrie d'être par eux contrôlée mais que ce soit avec bonnes et valables raisons. Nourrissant ainsi son esprit, elle nourrit par mêmes moyens avec toute sobriété, son corps auquel donnent nourriture après que ces doctes hommes ont donné fin à leurs discours pour ne rabattre rien de sa royauté, s'ensuit puis après une bande de violons, puis une belle musique de voix et finalement de luths qui tous jouent l'un après l'autre à qui mieux mieux (1). »

Cet amour pour la musique la conduisait fatalement à aimer les musiciens. Un certain Claude François, fils d'un maître peyrolier (chaudronnier) du Puy, choriste de l'église cathédrale et maître de musique des enfants de chœur, s'était rendu à Usson pour se faire entendre par Marguerite. Grand musicien, il fit tant par sa bonne grâce et son talent que Marguerite de Navarre le chargea à titre de secrétaire « de gouverner ses affaires. Donc la reine, poursuit Jean Burel, lui a donné une place nommée Pominy et si bien pratiqué pour la grande église Notre-Dame que ladite reine y a fondé une messe à huit heures du matin. (2) » La voix de ce chanteur était si ravissante, que la reine, jalouse de conserver ses talents pour elle seule, fit exhausser les lits de ses femmes, pour voir sans peine sans se baisser si Pominy était caché dessous. Doublement oublieuse des vœux qu'elle avait faits au lendemain de la mort d'Aubiac, elle composa ces

(1) *Lettre de Pasquier*, citée par Caboche. (*Mémoires de Marguerite de Valois*, 259.) — Jehan Darnalt. *Antiquités d'Agen*. 124.

(2) J. Burel. *Mémoires*, 481.



Madame de Nemours obtient d'être mise en présence des corps du duc et du cardinal de Guise.

Placard de la Ligue. *Recueil général de Lestoile.* (Bibliothèque Nationale : Réserve).

vers pour le beau Pominy qui devait les mettre en musique :

Ah! ces bois, ces prés, ces antres
Au fond les vœux, les pleurs, les sons
La plume, les yeux, les chansons,
D'un poète, d'un amant, d'un chantre (1).

Elle avait eu pour Pominy cette attention délicate de le marier, tout comme elle avait rêvé pour Champvallon, à une de ses filles d'honneur richement dotée. C'était Michelette de Faugière, fille du seigneur de la Chaumette, qui avait été destinée à cette mission de confiance. Mais le musicien chanta sans doute trop fort pour sa faible gorge et il en mourut, jeune et pleuré par l'inconsolable Marguerite, si inconsolable qu'elle le remplaça bientôt par un de ses pages.

Les années passaient à Usson, aussi destructrices de la beauté qu'ailleurs. Grasse en 1589, Marguerite était d'un embonpoint débordant en 1593. L'eau de cire et de chaux, qu'elle alambiquait pour son visage, ne pouvait plus cacher ses imperfections. L'huile de jasmin, dont elle oignait chaque soir son corps, déguisait mal l'odeur désagréable de ses sueurs. Elle était en proie à la couperose et aux mauvaises plaques qui pilent la peau. En cet affaissement de sa beauté, son esprit revenait sans cesse aux heures de ses triomphes parisiens. Elle se composait des quatrains :

Jamais rien de si beau Nature n'a pu faire
Que cette grande princesse unique de la France,
Et Fortune la veut totalement défaire.
Voilà comment le mal avec le bien balance (2).

Brantôme lui adressait aussi des vers sur ses malheurs :

Celle qui nous devait à bon droit ordonner
Ses lois et ses écrits et par sus nous régner,
Qu'on verrait dessous elle un règne de plaisance
Tel qu'il fut sous son père, astre heureux de la France.
Fortune l'empêche. Hé ! faut-il qu'un bon roi
Injustement perdu par la nature soit !

(1) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 451. — *Le Divorce satyrique*, 211.
(2) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 85.

Aussitôt elle remerciait Brantôme « Pour la souvenance que vous avez de moi, qui m'a été non moins nouvelle qu'agréable, je connais que vous avez toujours bien conservé l'affection que vous avez toujours eue à notre maison (1). » Ce fut pour Brantôme qu'elle écrivit ses *Mémoires* à une époque où elle n'était pas encore réconciliée avec Henri IV mais avait déjà rompu avec la Ligue. Probablement elle les poussa au delà de l'année 1582, époque où s'arrêtent les manuscrits que nous possédons. C'était un plaidoyer très vivant et très habilement présenté si bien qu'elle n'eut certainement pas grand chose à en supprimer, sa paix faite avec le Béarnais (2). Fort heureusement pour elle, en effet, elle ne s'était pas attardée dans le camp de la Ligue. Trois ans à peine après la mort d'Henri III, par l'intermédiaire du duc de Bouillon, elle s'était rapprochée de son mari. Pierre Barrière, ancien serviteur de la reine de Navarre, avait attenté à la vie de Henri IV. Il fut prouvé que peu auparavant son attentat il l'avait vue. De là à accuser Marguerite de complicité, il n'y avait qu'un pas. Elle protestait de son horreur pour l'acte de Barrière. Faisant appel à la bienveillance du duc de Bouillon, contre la malice de ses ennemis « qui ne se contentant de mes si longues misères, voudraient encore par nouvelles calomnies les accroître » elle se déclarait prête à satisfaire le roi en tout ce qu'il pourrait désirer.

Henri IV, qui venait de mettre fin à la Ligue, en abjurant, avait le naturel désir d'affermir son trône, en assurant la continuation de sa dynastie. Dès cette époque, Gabrielle d'Estrées possédait de lui des promesses de mariage, denrée dont il n'avait été avare (3). Aussi bien elle que

---

(1) Brantôme. *Œuvres*, VIII, 82.

(2) *Les Mémoires de Marguerite de Valois* sont un des chefs-d'œuvres de la prose française au XVIe siècle. Ils ont eté plusieurs fois réimprimés et sont encore, à côté des biographies de cette princesse écrites par nos contemporains, une des sources principales auxquelles l'historien doit puiser.

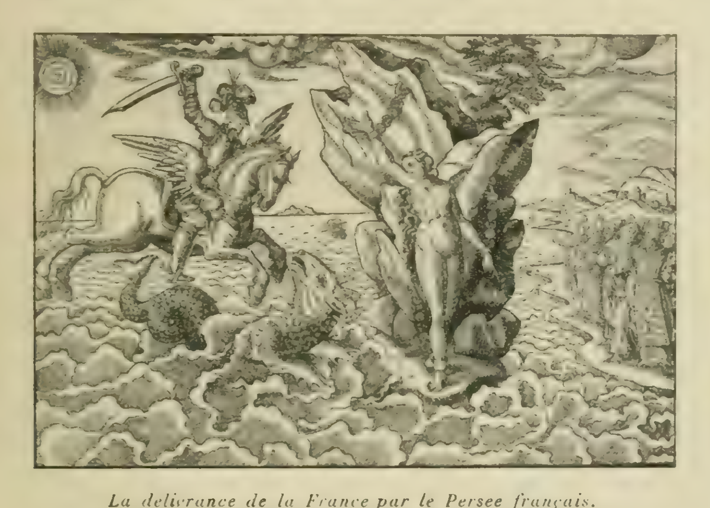
(3) Le lecteur voudra bien se reporter à notre prochain ouvrage *Henri IV amoureux*.

les ministres d'Henri IV avaient étudié la question, non d'un divorce mais d'une annulation. Seulement, tandis que la belle Gabrielle voulait en recueillir le fruit, les ministres d'Henri IV rêvaient pour le trône une fille de roi ou de prince étranger. Erard, maître de requêtes du roi, fut chargé de faire des ouvertures à Marguerite, sous le prétexte de l'entretenir d'arrangements d'argent destinés à confirmer les avantages que lui avaient fait les rois ses frères. Marguerite accueillit de bonne grâce le messager et, dès l'été de 1594, elle avait signé des procurations destinées à ceux qui devaient postuler l'annulation. « Ce m'a été un extrême contentement que la résolution que vous avez prise d'apporter au bien de mes affaires tout ce qui dépend de vous, lui écrivait Henri IV. En quoi, je reconnais que vous n'avez pas moins de moyens de m'obliger à vous que vous y avez d'affection et de pouvoir ; de quoi je vous remercie et vous prie de continuer et vous assurer aussi que je n'en serai jamais ingrat ainsi que vous le connaîtrez par les effets en tout ce qui dépendra de moi et qui concernera la conservation de votre personne, dignité et biens, que j'aurai en pareil soin et recommandation que les miens même (1). » Marguerite ne mettait d'autre condition à son adhésion à l'annulation des mariages, que le maintien de tous les avantages qui lui avaient été faits et l'assignation de sommes suffisantes pour le paiement de ses dettes.

La correspondance se poursuivit ainsi toute l'année suivante. Le roi, ayant disposé de l'abbaye de Saint-Cornille en faveur de Gabrielle d'Estrées, Marguerite se garda bien de réclamer. « Je n'ai point estimé, écrivait-elle à Henri IV, qu'il lui a plu de disposer de l'abbaye de Saint-Cornille en faveur de Mme la marquise de Monceaux que ce fût à préjudice dudit pouvoir qu'il a plu à Votre Majesté m'y donner, ayant reçu trop de plaisir que chose, qui dépendait de moi, ait pu être propre pour témoigner à cette honnête femme combien j'aurai toujours de volonté de servir à son conten-

(1) *Lettres missives d'Henri IV*, IV, 211.

tement et combien je suis résolue d'aimer et honorer toute ma vie ce que vous aimerez (1). » Aussi, l'année suivante, Gabrielle d'Estrées lui ayant recommandé M. de Roquelaure, elle s'empressa d'adresser à son tour une supplique à la favorite. « Prenez, je vous prie, lui dit-elle, assurance de moi, et m'obligez tant que de la donner au roi et de croire que mes désirs se conforment entièrement à ses



La delivrance de la France par le Persee françois.

Placard du temps de la Ligue.

(*Recueil général de Lestoile.* Bibliothèque Nationale : Estampes).

volontés et aux vôtres. J'en parle en commun les estimant si unies que me conformant à l'une je le saurai aussi à l'autre... Je vous prierai trouver bon que je vous parle librement et comme à celle que je veux tenir pour ma sœur et que, après le roi, j'honore et j'estime le plus (2). » Tout ce beau préambule avait pour suite l'exposition du désir de

(1) Édition Guessard, 313.
(2) Édition Guessard, 327.

Marguerite d'être autorisée à quitter Usson et à se rendre pour y arranger ses affaires « en quelqu'une de ses maisons de France, la plus éloignée qu'elle pourrait choisir de la Cour ». Deux ans après, le ton de Marguerite devait singulièrement changer. Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, venait de mourir. La Cour du Parlement, par harangue de Laguesle, procureur général du roi, exhortait Henri IV à se marier (1). Marguerite écrivait aussitôt à Sully qu' « étant née fille de France, ayant été fille, sœur et femme de rois, et seule restée de la royale race des Valois qui respirât l'air de cette vie, elle aimait si chèrement sa patrie, affectionnait tellement la personne et les contentements du roi et désirait si ardemment de lui voir des enfants légitimes qui puissent succéder sans dispute à cette couronne » qu'elle était prête à tout faire pour faciliter et accélérer la dissolution de son mariage ; « que si, continuait-elle, j'ai ci-devant usé de longueurs, et interposé des doutes et difficultés, vous en savez aussi bien les causes que nul autre, ne voulant voir en ma place une telle décriée bagasse, que j'estimais sujet indigne de la posséder ni capable de faire pour la France des fruits par elle désirés (2). »

Dès lors, en effet, les choses marchèrent rapidement. Le 21 octobre, Marguerite protestait à Duplessis Mornay qu'elle était prête à faire tous les actes qu'il plairait au roi de lui ordonner. Le 3 novembre, le pape désignait le cardinal de Joyeuse, Gaspard, évêque de Modène, son nonce, et l'archevêque d'Arles pour examiner les cas de nullité. Le 10, le mariage était déclaré nul à cause de la parenté et de la contrainte imposée à Marguerite. « Ma sœur, lui écrivait Henri IV, j'envoie vers vous M. de Beaumont

(1) D'Aubigné. *Histoire Universelle*, IX, 305.

(2) Sully. *Économies royales*, chap. 85. — Édition Guessard, 335. — Tous les ministres de Henri IV avaient lutté contre l'influence de Gabrielle d'Estrées. Comme Henri IV, au siège d'Amiens, consultait de Sancy sur ses projets de divorce et de mariage : « Putain pour putain, répliqua-t-il, j'aimerais mieux la fille de Henri II que celle de Mme d'Estrées qui était morte au bordel. »

auquel j'ai commandé de vous dire que si Dieu a permis que le lien de notre conjonction ait été dissous, sa justice divine l'a fait, autant pour notre particulier repos que pour le bien public du royaume. Je désire aussi que vous croyez que je ne veux pas moins vous chérir et vous aimer, pour ce qui est advenu, que ce que je faisais avant. Au contraire, vouloir avoir plus de soin de tout ce qui vous concerne et vous faire croire en toutes occasions que je ne veux pas être votre frère seulement de nom mais aussi d'effet (1) ». Marguerite, ayant répondu que la bienveillance même du roi lui était une cause d'immortels regrets ; « si la félicité qu'il lui plait me faire ressentir en l'assurance de sa bonne grâce et protection ne l'abolissait pour changer ma plainte en louange de sa bonté et des grâces qu'il lui plait me départir (2), » Henri IV, les larmes aux yeux, s'écria : « Ah ! la malheureuse ! elle sait bien que je l'ai toujours aimée et honorée et elle point moi, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a longtemps, l'un de l'autre (3). » Par lettres patentes, Marguerite conservait son titre de reine et de duchesse de Valois, ainsi que la possession de ses domaines. Enfin, pour le paiement de ses dettes, Henri IV lui concédait 200000 écus payables en quatre annuités.

Le mariage avec Marie de Médicis, conséquence immédiate de l'annulation, la suivit presque immédiatement et, le 27 septembre 1601, la reine accoucha de l'enfant qui devait régner sous le nom de Louis XIII. Malgré le soin qu'eut Marguerite d'entretenir une correspondance amicale avec Henri IV et Marie de Médicis, de ne point abuser des réclamations pour les versements toujours tardifs que lui faisait le Trésor, elle n'avait plus osé parler de son projet de venir à Paris. Cependant, après le complot des d'Antragues, elle s'était fait autoriser à plaider devant les parlements de Toulouse et de Paris contre le comte

(1) *Lettres missives d'Henri IV*, V, 194.
(2) *Lettres missives d'Henri IV*, V. 194.
(3) Dupleix. *Histoire d'Henri IV*, IV, 264.

d'Auvergne et ses créanciers. « Ce mal conseillé garçon, écrivait-elle au roi, tient plusieurs places en ce pays, des maisons qu'il m'usurpa de la ſeue reine ma mère, qui sont presque aussi ſortes que celles-ci, châteaux, rochers, enceintes qui pour le bien de votre service seront mieux par terre que debout » (1). Sous prétexte de suivre de plus près son procès, elle annonçait l'intention, en janvier 1605, d'être bientôt à Villers-Cotterets où elle s'acheminerait, sitôt qu'elle serait remise de « ses grandes et violentes maladies. » Mais soit qu'Henri IV eût battu ſroid à cette nouvelle, soit qu'elle se préoccupât déjà d'intervenir dans les menées dont l'Auvergne était le théâtre pour se faire un mérite de son intervention près de la Cour du Louvre, elle s'attarda à Usson jusqu'aux premiers jours de juin. En mai, cependant, elle avait eu soin de prier Henri IV de lui ſaire rendre sa maison de Boulogne occupée par des ſaiseurs de soie. L'air de Boulogne, disait-elle, lui serait plus sain que celui de Villers-Cotterets, qu'elle céderait au roi pour en faire un rendez-vous de chasse. Elle meublerait le château de Madrid et s'y installerait en septembre. Cette fois encore Henri IV ne répondit pas.

Alors, elle partit d'Usson sans s'annoncer davantage, accompagnée jusqu'aux limites de la province par toute la noblesse d'Auvergne. Ce fut en route qu'elle écrivit à Henri IV pour l'instruire des manœuvres que ſaisaient, dans le Quercy et le Limousin, les partisans du duc de Bouillon (2). Sully allait partir pour se rendre à Chatellerault à l'assemblée protestante. Henri IV le chargea d'obtenir de Marguerite les éclaircissements nécessaires. Il la vit à Cercottes, mais il estima qu'il pouvait y avoir dans ses récits autant de vrai que de faux. Néanmoins, il l'assura qu'elle serait bien reçue à la Cour et honorablement traitée (3). Sur ces entreſaites, Henri IV avait reçu, d'agents secrets, un mémoire qui conſirmait les avis de Marguerite. « Cette

(1) Edition Guessard, 346.
(2) Édition Guessard, 390.
(3) Sully. *Mémoires*, II, 49.

rencontre et conformité, écrivait-il à Sully, m'a ému et persuadé que nous devons vérifier et éventer ce dessein pour l'étouffer du tout, sans donner loisir aux entrepreneurs de le former, ni faire éclater, car souvent d'une étin-



Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre (1598).

Portrait de Crysp. de Pass. (Bibliothèque Nationale : Estampes).

celle il s'allume un grand feu » (1). Marguerite qui se faisait toute petite, ne demandant en ce moment qu'une demeure « en bel air où ses actions puissent être reconnues, » poursuivit sa route vers Paris. A Étampes, Roquelaure vint

(1) *Lettres missives d'Henri IV*, V, 468.

la saluer de la part d'Henri IV et Châteauvieux de celle de Marie de Médicis. Le 18 juillet, elle devait traverser Paris pour aller à Boulogne. Le petit duc de Vendôme, son gouverneur Montbazon, furent chargés de l'escorter. La bonne mine du prince la ravit. « C'est, écrivait-elle, à la vérité une royale production digne de Votre Majesté qui ne fait rien d'animé ou d'inanimé qui ne surpasse l'ordinaire, comme ces beaux bâtiments que j'ai vus, passant l'eau » (1). Elle se montrait toute inquiète des résultats de cette longue promenade pour le petit duc. « En l'honneur que j'ai reçu, monseigneur, j'ai eu la précaution que la tournée que faisait ce petit ange délicat ne lui fit mal et l'ai importunément supplié de ne pas passer Paris et aussi certes cela ne se devait pas et s'en est pensé trouver mal. Votre Majesté me pardonne si j'ose lui dire qu'il en faut avoir plus de soin! »

Au château de Madrid, elle avait trouvé chargé de l'accueillir au nom du roi, ce Champvallon qu'elle avait jadis tant aimé. Certes l'ancien proscrit, grand maître d'artillerie pendant la Ligue, était devenu un haut dignitaire de la couronne, mais la bonhomie narquoise d'Henri IV, narguant le qu'en dira-t-on, ne fut pas comprise par tous et beaucoup estimèrent cet « accueil honteux à une si grande princesse. » Le 26 juillet, Henri IV en personne la visita et, le lendemain, elle rendit visite à Marie de Médicis. Le roi la reçut au Louvre en grande cérémonie. « Mon cœur, lui dit-il en l'abordant, mon affection n'a jamais été séparée de vous. Vous êtes maintenant dans cette maison où vous avez toute puissance comme en toutes les autres où la mienne s'étend » (2). Marie de Médicis, dont toute la coterie était en émoi, était pâle, tremblante, embarrassée pendant cette entrevue, Marguerite se montra très maîtresse d'elle-même.

Beaucoup parmi le peuple, regrettaient les Valois et accueillaient avec joie leur dernière descendante. « Son

(1) Édition Guessard, 397.
(2) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 474-476.

nom, écrivait l'avocat Jacques Corbin, est dans la bouche de tous, au cœur de tous. »

La voilà qu'elle est arrivée
Dans le château de ses aïeux,
Laissant la Limagne privée
Des douces clartés de ses yeux,

chante un poète,

Grand François, n'as-tu point envie
De reprendre encore ta vie,
Pour voir ta fille en ta maison?
Pensais-tu, père de la France,
Que l'image de ta prison
Fût celui de sa délivrance? (1)

Et ailleurs, ayant assisté à l'entrée à Paris :

Dieu! quel plaisir de voir en cette tourbe émue
Tant de gens se mouvoir, se fouler pour sa vue,
Et puis en la voyant, demeurer tout perclus,
Les yeux et les esprits attachés dessus elle,
Mourir de trop grande aise en la voyant si belle,
Et puis de déplaisir, en ne la voyant plus.

Il restait à présenter à Marguerite le personnage dont on allait jouer le plus auprès d'elle. Henri IV n'ignorait pas que certains prétendaient que son mariage avec Marguerite de Valois était toujours valable et qu'à leurs yeux, le Dauphin était illégitime. En ce cas, ses droits n'auraient pu primer ceux du fils que la marquise de Verneuil avait eu d'Henri IV. Le testament de la reine Marguerite, léguant tous ses biens au Dauphin devait authentiquer dans la plus large mesure le second mariage et affaiblir d'autant le système des huguenots. Donc, le 6 août, Marguerite se rendit à Saint-Germain. Le Dauphin l'attendait en carrosse près de Rueil. Il mit pied à terre en apercevant la litière. Otant son chapeau, il alla à Marguerite, l'embrassa, levé dans les bras de Mme de Montglas. « Vous soyez la bienvenue, Maman ma fille, dit-il. — Monsieur, répondit Marguerite, il y a longtemps que j'avais désir de vous voir ».

(1) Vital d'Audiguier. *Œuvres poétiques*, 1614, Meslanges, 4.

L'enfant se cachait de son chapeau, faisant le honteux. « Mon Dieu, reprit Marguerite, que vous êtes beau, que vous avez bien la mine royale, pour commander comme vous ferez un jour » (1). Le lendemain, Marguerite envoya au Dauphin par M[me] de Lansac, sa dame d'honneur, un Cupidon parsemé de diamants, assis sur un dauphin enrichi d'une émeraude et un petit cimeterre constellé de pierres.

L'accueil qui était fait à Marguerite, l'autorisait à rentrer à Paris. Le chateau de Madrid était une charmante résidence d'été. Pour l'hiver, la reine décida de se loger à l'hôtel de Sens, rue du Figuier, au coin de la rue de la Mortellerie, profitant de la généreuse hospitalité de l'archevêque Renaud de Beaune. Cela porta quelques médisants à écrire sur la porte ce quatrain :

Comme reine, tu devrais être
Dedans ta royale maison;
Comme putain, c'est bien raison
Que tu loges au logis d'un prêtre (2).

Il ne restait plus grand' chose de son ancienne beauté. « Dieu fit un aussi grand miracle en vous, quand il vous tira du ventre de la reine Marguerite, comme quand il retira Jonas du ventre de la baleine », disait méchamment la marquise de Verneuil à Henri IV (3). Un poète de ce temps-là la dépeint comme

Une vieille Rhée hideuse et fort chenue,
Qui avait de Cypris les riches vêtements (4).

Quand elle passait par les rues avec ses gens en livrée rouge et jaune, ce n'étaient plus des cris d'admiration qui s'élevaient sur son passage. Horriblement grosse, elle s'habillait en vieille femme, faisant faire ses corps de jupes beaucoup plus larges qu'il ne fallait et ses manches en proportion. Elle était coiffée de cheveux blonds, d'un blond de

(1) Heroard. *Journal*, I, 144-145.
(2) Lestoile. *Journal*, VIII, 187.
(3) Lestoile. *Journal*, XI, 214.
(4) *Parnasse satyrique*, 1606. Visions d'Aristarque.



Le Pont-Neuf et la vue du Louvre, 1604. (Bibliotheque Nationale : Estampes.)

filasse blanchie sur l'herbe. C'étaient des cheveux empruntés à de grands valets de pied blonds qu'on tondait de temps en temps à cet effet. Comme elle craignait d'en manquer, elle en avait toujours plein ses poches (1). Elle était sujette à cent malaises. Quand, au mois d'octobre, elle voulut aller à Chartres pour un vœu qu'elle avait fait à Notre-Dame, elle fut prise d'une dysenterie si cruelle qu'elle dut s'aliter à Choisy. Tous ces inconvénients n'empêchaient pas les poètes de célébrer, comme jadis, cette beauté qui ne pouvait plus passer bien des portes et qui cachait les difformités de sa taille dans une sorte de cuirasse de ferblanc.

O belle Marguerite, unique et sans exemple,
Que toute la Nature attentive contemple,
Inspirez-moi des vers dignes de vous chanter.
Je ne vous flatte point; transi, je vous admire,
Car, las! il s'en faut tant qu'on vous puisse flatter,
Que vos moindres beautés ne se peuvent pas dire (2).

Aucune dignité dans sa vie privée. Ses passions de vieille femme s'affichaient de façon scandaleuse et elle ne cessa d'avoir la malechance que des incidents tapageurs en missent sans cesse le détail en vedette. Le 5 avril 1606, à midi, comme elle revenait d'entendre la messe aux Cordeliers, Vermont, fils de son ancienne dame d'honneur, Gilonne de Matignon dame de Vermont (3), tua d'un coup de pistolet le jeune Dat de Saint-Julien qui lui avait succédé dans les bonnes grâces de sa maîtresse. Marguerite avait élevé Dat de Saint-Julien et l'aimait passionnément. Elle jura de ne boire ni de manger qu'elle n'eût tiré vengeance de l'assassin. Vermont arrêté, dénoncé à la vindicte publique, fut exécuté le lendemain devant le portail à tourelles de l'hôtel de Sens. On avait trouvé sur lui trois chiffres cabalistiques que sa mère lui avait donnés pour

(1) Tallemant des Réaux. *Historiettes*, I, 163.

(2) Vital d'Audiguier. *Œuvres poetiques*, Meslanges, 6.

(3) Quand Marguerite avait quitté Usson, elle l'y avait laissée, avec la haute main sur sa garnison.

assurer la continuité de sa faveur auprès de la reine. Cela permettait d'étayer une accusation de sortilèges et de maléfices. Poursuivie par la haine de Marguerite, Mme de Vermont se vit condamner à un bannissement de sept ans à l'abbaye de Silvanez dont un de ses fils avait la commende. Comme Marguerite se plaignait amèrement à Henri IV de la mort de Dat de Saint-Julien : « Bah! lui répondit-il, il y a à la Cour d'aussi braves et galants écuyers et, quand vous en aurez affaire, on vous en trouvera plus d'une douzaine qui le valent bien ». Les satiriques raillèrent cette passionnée « qui prétendait faire un astre dominant d'un valet de boutique ». Marguerite ne prétendait-elle pas déloger sur l'heure de l'hôtel de Sens qui lui rappelait de si tristes souvenirs. Elle alla donc s'installer dans la maison qu'elle venait d'acheter au Pré aux Clercs (1). C'était jadis le manoir de Jean Bouyn, entre les rues de Seine et de Saint-Pierre, auquel elle avait adjoint les terrains d'une partie du Grand Pré aux Clercs. Jamais, d'ailleurs, l'hôtel ne fut achevé. Personne ne consentait à faire de crédit à une noble dame aussi dépensière et aussi tardive à payer ses créanciers. Le parc n'était ni planté ni orné. C'était une simple allée longue et large, bordée d'ormes. Marguerite remettait toujours pour terminer ses bâtisses au temps où elle aurait gagné tous ses procès. Elle en soutenait par douzaine, invoquant en toute occasion l'appui du roi, qu'elle estimait lui être bien dû puisqu'elle ne travaillait que pour les droits du Dauphin. En septembre 1606, la peste la chassa à Issy. Plusieurs de ses serviteurs en avaient été atteints et d'aucuns en moururent. Elle acheta alors l'habitation de Jean de la Haye, orfèvre du roi, et comme elle s'y plut pendant l'exil que lui imposait sa peur de la maladie, elle se mit à l'embellir. En quelques mois, on y dessina un parc. Les allées furent remplies de statues, les murailles couvertes de fresques (2).

---

(1) Ch. Duplomb. *L'Hôtel de la reine Marguerite.*

(2) Ch. Grandidier. *Le Séminaire d'Issy, ancien château de Marguerite de Valois*, 6-7.

Qu'on ne vante plus la Touraine
Pour son air doux et gracieux
Ni Chenonceaux qui, d'une reine,
Fut le jardin délicieux.
Ni le Tivoli magnifique
Qui d'un artifice nouveau
Se fait une douce musique,
Des accords du vent et de l'eau.

Issy, de beauté les surpasse
En beaux jardins et prés herbus,
Dignes d'être au lieu de Parnasse,
Le séjour des sœurs de Phébus.
Maint belle source ondoyante,
Découlant de cent lieux divers,
Maintient sa terre verdoyante
Et ses arbrisseaux toujours verts (1).

Les jardins de Marguerite de Valois, aujourd'hui remplacés par les bâtiments maussades du séminaire, furent célèbres pendant tout le XVIIe siècle. A entendre Daniel Périer, Issy était une seconde Égypte, dont la Seine était le Nil. Il égalait le vin d'Issy au vin de Rhodes et au noir Falerne. Mais, ce qui était admirable par-dessus tout, c'était le panorama pittoresque de la Seine. Rien ne le valait au dire des contemporains de Marguerite.

D'un côté, le fleuve de Seine
Roi des rivières et des eaux,
Borde les champs de cette plaine,
De prés, de saules et roseaux.
Et fait des îles séparées
Où les Naïades bien souvent,
Vont baigner leurs tresses dorées,
A l'abri du chaud et du vent.

Meudon, d'une belle apparence,
Paraît sur les coteaux voisins
Et Saint-Cloud montre l'abondance
Et la beauté de ses raisins.
L'un porte au-dessus de sa tête
D'un château les superbes tours,
Et l'autre, de son port arrête,
De Seine le plus vite cours.

(1) Bouteroue. *Le Petit Olympe d'Issy*, 1609.



Le château de Madrid, près Paris. (Bibliothèque Nationale : Estampes.)

Enfin, si l'on regarde Paris d'Issy ou Issy de Paris,

Quand l'un de l'autre se découvre,
De loin en son plan raccourci
Paris ne semble être qu'un Louvre,
Qu'un jardin la plaine d'Issy (1).

Rentrée à Paris au mois d'octobre, Marguerite y contracta une pleurésie, avec ses accidents ordinaires, qui la réduisit en tel état qu'elle écrivait à Henri IV : « Quand j'aurai l'honneur de baiser les mains de Votre Majesté, vous me prendrez pour une anatomie, ayant à cette heure le nez aussi long que le roi mon grand-père » (2). Cette ressemblance avec le galant François Ier avait, sans doute, ramené Marguerite vers les bagatelles de l'amour, car elle s'était éprise de celui qu'on a appelé le « Veau d'or de ses sacrifices », l'écuyer Bajaumont. C'etait un neveu du gouverneur d'Agen, dont la mort avait jadis permis à Marguerite son coup de main sur la ville royale. Il était, paraît-il, philosophe et vaillant soldat.

Amour, qui voit rouge de honte,
Votre beauté qui le surmonte,
En éteint son feu de courroux.
Mars craint votre valeur extrême
Et, s'il était si beau que vous,
Chacun vous prendrait pour lui-même.

lui disait Vital d'Audiguier qui estimait que sa renommee durerait par toute la France,

Autant qu'on parlera français.

Etait-ce sa vaillance ou sa philosophie qui avait conquis le cœur de Marguerite? A la mort de l'abbé de Conques, en mai 1607, elle lui avait donné une de ses abbayes, « la meilleure étant depuis longtemps promise à M. le garde des sceaux ». C'est que ce pauvre Bajaumont venait d'être bien malade. Henri IV, qui était allé voir Marguerite quel-

(1) Bouteroue. *Le Petit Olympe d'Issy.*
(2) Édition Guessard, 429.

ques jours avant, l'avait trouvée toute triste de l'état de son favori. « Priez toutes Dieu pour sa convalescence, avait-il dit en souriant aux filles de la reine. S'il guérit, je vous donnerai votre foire, car s'il venait une fois à mourir, Ventre Saint-Gris, il m'en coûterait bien davantage. Il me faudrait lui acheter une maison neuve au lieu de celle-ci où elle ne voudrait plus tenir ».

Une des filles à qui parlait Henri IV, fut, quelque temps après, ignominieusement chassée par la reine Marguerite par jalousie de Bajaumont. « Votre fille ne vaut rien et se gouverne mal, » disait la reine au père, le comte de Choisy. « Ah! madame, répliqua le comte, si vous vous fussiez par aventure aussi bien gouvernée que ma fille, vous n'eussiez perdu la couronne que vous avez perdue » (1). A l'instar du roi, tout le monde prenait ainsi son franc parler avec la bonne reine Marguerite. Quand Henri revenait de la visiter à son palais de la rue de Seine, volontiers il disait à ses courtisans qu'il



La Reine Marguerite (Septembre 1605).

Portrait de Pi. Firens.

(Bibliothèque Nationale : Estampes).

(1) Lestoile. *Journal*, IX, 51.

revenait du « bordeau » (1). Il courait dans Paris des vers où l'on faisait allusion à cette appellation :

N'étant plus Vénus qu'en luxure
Ni Rome non plus qu'en peinture
Et ne pouvant à son avis
Loger au Louvre comme reine,
Comme putain au bord de Seine
Elle se loge vis-à-vis.

Cette vieille sainte plâtrée,
Pour être encore idolatrée,
Bâtit son temple au bord de l'eau,
Afin qu'à toute heure, du Louvre,
Qui de l'autre bord la découvre,
Le roi puisse voir le bordeau (2).

Recommandait-elle quelque plaideur au premier président du Parlement. « Il y a assez de larrons dans cette forêt sans en mettre d'autres », répliquait le magistrat. Il savait bien que Marguerite avait touché pour cette recommandation 500 bons écus et sa décision était contraire au plaideur (3). Une autre fois, Sully dut lui rappeler qu'elle était comme tout le reste de la France sous sa juridiction, et qu'il n'y avait que trois personnes qui n'y fussent point : le roi, la reine et le dauphin (4). A défaut de considération, elle avait tous les plaisirs de la richesse. Ses gentilshommes la servaient comme une reine. Sa bibliothèque contenait plus d'un millier de volumes choisis parmi les meilleurs. Les plus nobles, les plus illustres fréquentaient ses salons. Elle avait les diplomates, les soldats, les poètes, les causeurs. C'est chez elle que la duchesse de Retz, ayant demandé à Mlle Loiseau qu'elle voulait mystifier de lui dire si les oiseaux ont des cornes, s'attira cette vive réplique : « Oui, madame, les ducs en portent » (5). Elle-même avait volontiers le propos gaillard et souffrait qu'on

(1) Lestoile. *Journal*, VIII, 302.
(2) Lestoile. *Journal*, IX, 200.
(3) Lestoile. *Journal*, X, 20.
(4) Malherbe. *Œuvres*, III, 110.
(5) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 335.



Henri IV et Marie de Médicis, entourés de leurs enfants (1607).

Gravure anonyme. (Bibliothèque nationale : Estampes).

l'ait avec elle. « Comment peut-on manger du potage avec de grandes fraises et être galante avec des vertugadins? » demandait Forges de Fresnes. Marguerite se fait apporter une bouillie et une cuillère à long manche. « Voilà, dit-elle. — Oh! dit le bonhomme, pour ce qui est du haut, me voilà tranquille » (1). Peut-être se rappelait-il qu'on avait prétendu que, dans les petits passages du Louvre, Bussy la b... tout en jupes. Ses ballets étaient magnifiques et quand elle recevait le roi et la reine, il n'y avait rien d'assez beau pour ses collations qui lui revenaient parfois à 4000 écus. En janvier 1609, elle en donna une « entre les singularités de laquelle il y avait trois plats d'argent accommodés exprès à cet effet. En l'un desquels il y avait un grenadier, en l'autre un oranger, et en l'autre un citronnier, si dextrement et si artificieusement représentés et déguisés qu'il n'y avait personne qui ne les prit pour naturels et était six heures du matin quand le roi et la reine en sortirent. La petite Paulette emporta l'honneur du ballet tant par ses bonnes grâces que par sa voix harmonieuse et délicate, joint que cette petite chair blanche et polie et couverte d'un simple crêpe fort délié, au travers duquel paraissaient les linéaments d'une partie secrète encore plus déliée, mettait en goût et appétit plusieurs personnes » (2).

Marguerite était vraiment la princesse du monde la plus libérale, suivant le mot de Mourgues. Le dauphin était sans cesse comblé de ses présents. A la foire de Saint-Germain de 1609, elle lui donna un cordon de pierreries de 3.000 écus qu'il portait à son chapeau (3). Toujours elle le traitait en héritier. Aussi le lui menait-on fréquemment jouer à ses jardins d'Issy. Pluvinel, le célèbre écuyer, le conduisait. Un jour elle lui dit : « Ah! que le Chiron est heureux qui élève cet Achille ». Le respect empêcha Pluvinel de rien répliquer, mais comme il sortait, il confia sa rancune à M. de Souvray qui n'était autre plus subtil. « Ne

(1) De la Place. *Recueil de pièces intéressantes*, Bruxelles 1781, II, 350.
(2) Lestoile. *Journal*, IX, 214-215.
(3) Lestoile. *Journal*, IX, 218.

vous disais-je pas que cette méchante femme nous dirait quelque injure (1)! »

Sa tendresse pour l'enfant ne lui faisait pas oublier Bajaumont qu'elle aimait depuis 1607. S'étant querellé avec le fils d'un procureur de Bordeaux, il en fut attaqué dans le chœur même des Augustins et dut tirer l'épée pour se défendre. Le lendemain, Marguerite, effrayée, faisait enfermer l'agresseur au Fort l'Évêque (2). Bajaumont, en septembre 1609, était abandonné des médecins. Au service de Marguerite, il était devenu poitrinaire. Celui qui le soignait ne cacha pas à la reine qu'il lui était impossible de garantir son existence, la guérison dépendant plus d'elle que de lui. Marguerite en fut désespérée. De gré ou de force, il lui fallait renoncer à ses services, soit qu'il vécût, soit qu'il mourût (3). Dès lors, plus de parties dans ces beaux jardins d'Issy « où Priape, disait Lestoile, était gouverneur et Bajaumont son lieutenant ». Un de ces jours-là, Henri IV suivant la Seine vit la chapelle inachevée de l'hôtel de la rue Saint-Pierre. « Ventre Saint-Gris, fit-il, il faut bien que ma sœur fasse besogner à cela et qu'elle fasse couvrir sa chapelle. — Il est vrai, Sire, répondit un de ceux qui l'accompagnaient, le couvreur de la reine est malade » (4). Il y avait cet Avent, à Saint-Barthélemy un petit carme qui prêchait. Un jour, il se hasarda à comparer les tétins de la reine Marguerite aux mamelles de la Vierge. Elle fut, dit-on, ravie de cette bouffonnerie et lui envoya 50 pistoles (5). Elle eut lieu d'être moins contente du jésuite Sufren qui, au carême de 1610, prêchant sur les dissolutions et lascivités des femmes, dit qu'il n'y avait si petite coquette à Paris qui ne montrât ses tétons, prenant exemple sur la reine Marguerite. Il est vrai que pour reprendre le mot il ajouta « qu'il n'entendait blâmer la reine, car beaucoup de choses

(1) De Saint-Poncy. *Histoire de Marguerite de Valois*, II, 516.
(2) Ch. Merki. *La Reine Margot*, 430.
(3) Lestoile. *Journal*, X, 32.
(4) Lestoile. *Journal*, X, 44.
(5) Lestoile. *Journal*, X, 102.

sont permises aux reines et défendues aux autres » (1).

Au début de mai 1610, Henri IV, s'étant décidé à exécuter le Grand Projet, voulut, avant de partir pour les armées, faire couronner Marie de Médicis et lui faire faire son entrée dans Paris. Ce fut une magnifique cérémonie. Le roi, la reine et les princesses étaient allé coucher à Saint-Denis. Le 13 mai, à midi, le cortège quitta le château pour se rendre à l'église. Les gardes faisaient la haye. Le prévôt de l'hôtel avec ses archers, les suisses du roi en velours violet et bleu de ciel, deux cents gentilshommes de la chambre habillés de blanc et violet, des clairons, des tambours, des musiciens, précédaient des héraults d'armes, qu'encadraient les gentilshommes d'honneur et les seigneurs de la Cour. Puis, c'étaient les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, le duc et le chevalier de Guise, les princes portant le sceptre et la main de justice, le prince de Conti portant la couronne. La reine en manteau royal de velours vert et en surcot d'hermine soutenue par les cardinaux, marchait sous un poêle, le Dauphin à droite, le duc d'Orléans à sa gauche. Les princesses de Conti, de Montpensier et de Guise portaient la queue du manteau royal. Puis venait Madame de France, plus tard reine d'Espagne, et après elle, la reine Marguerite, sous un poêle et un manteau royal, dont quatre duchesses portaient la queue. Le roi assistait au couronnement dans une sorte de loge en tribune, accompagné des ducs de Bellegarde et de Sully. Quand la reine fut menée au grand autel, le cardinal de Joyeuse procéda au sacre et au couronnement et ensuite il célébra la messe servie par les évêques (2). En regardant les échafauds si abondamment remplis de spectateurs, Henri IV dit en soupirant que cela le faisait souvenir du jour du jugement, et que l'on serait bien étonné si le juge se presentait (3). Le lendemain, comme il allait voir à l'Arsenal

(1) Lestoile. *Journal*, X, 164.

(2) *Les ceremonies et l'ordre tenu au sacre de la reine Marie de Medicis, reine de France et de Navarre dans l'eglise de Saint-Denis, le 13 mai 1610.*

(3) Mongez. *Histoire de Marguerite de Valois*, 403.



Portrait du sacre et couronnement de Marie de Médicis. Gravure publiée en 1610.

(Bibliothèque Nationale : Estampes.)

Sully, qui était malade, Ravaillac le frappa de deux coups de couteau.

Marguerite fit chanter pour lui un service solennel le 20 mai et prononcer deux oraisons funèbres. Convaincue que le bras de l'assassin avait été dirigé par le duc d'Epernon et Mme de Verneuil, elle envoya à Marie de Médicis la d'Escomans qui se déclarait en état de prouver quelles hautes complicités avait rencontré l'assassin. Mais la politique interdit à Marie de Médicis d'approfondir les dénonciations de la d'Escomans. On la mura comme folle dans une petite logette jusqu'à la fin de ses jours, tandis que d'Epernon revenait à la Cour en 1613. Marguerite, elle-même, fut un des agents de la réconciliation.

Après la mort de Henri IV, elle demeura en excellents termes avec Marie de Médicis. Le Dauphin l'aimait beaucoup. Un jour de juillet 1610, s'étant aperçu que le lendemain était la sainte Marguerite, il envoya M. de Souvray la prier de le faire exempter d'études, à cette occasion, et Marie de Médicis s'amusa beaucoup de la présence d'esprit de l'enfant (1). Elle joua aussi son rôle dans l'alliance franco-anglaise qui précéda et prépara le mariage d'Henriette de France avec Charles Ier. Son dévouement pour l'État ne fut pas un instant douteux et Marie de Médicis y fit plus d'une fois appel.

Elle vivait d'ailleurs à l'écart, entourée de ses musiciens sur lesquels régnait celui que l'on appelait le roi Margot. C'était un habile joueur de luth à qui elle imposait « de porter toujours des chausses troussées et des bas d'attache, quoique personne n'en portât plus. » Le roi Margot n'empêchait pas Marguerite d'être dévote et elle faisait dire une énorme quantité de messes et de vêpres (2).

Commune qui te communies
Ainsi qu'en amours, en hosties ;
Qui communies tous les jours
En hosties comme en amours,

(1) Heroard. *Journal*, II, 13.
(2) Tallemant des Réaux. *Historiettes*, I, 166.

A quoi ces dieux que tu consommes
Et en tous temps et en tous lieux?
Toi qui ne t'es pu souler d'hommes,
Te penses-tu crever de dieux? (1)

Le roi Margot, lui-même, avait fait un jour vœu, pendant qu'elle était malade, d'aller à pied du palais de la rue de Seine à Senlis, pour prier à Notre Dame des Victoires. Marguerite le suivait en litière. « Je devais aller apprendre sur le lieu ce qui s'était passé, écrivait Malherbe à Peiresc, où sans doute il y aura eu à l'accoutumée quelque extravagance » (2).

Sur la fin de 1614, elle tomba malade. C'était un engorgement du foie compliqué de gravelle. Son état parut bientôt assez grave pour que son aumônier Le Maingre de Boucicaut, jugeât à propos de l'avertir de sa fin prochaine. En reconnaissance, elle lui fit don d'une partie de son argenterie. Le 7 mars 1615, elle faisait poser la première pierre de son tombeau (3). Elle alla jusqu'à la fin du mois. Le 28 mars, Malherbe écrivait à Peiresc : « J'oubliais de vous dire que la reine Marguerite mourut hier soir à onze heures. M. de Valavez a été la voir. Pour moi je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet et il n'y a pas tant de plaisir » (4). Elle laissait 100.000 livres aux pauvres et 200.000 écus de dettes. Ses bijoux valaient 30.000 écus et le reste de ses meubles 6.000 à peine. Marie de Médicis vit à satisfaire ses créanciers, disant que « si elle ne le faisait, elle aurait peur qu'elle ne la vînt tourmenter » Cinq ou six publications exprimèrent la douleur des peuples à la nouvelle d'un trépas qui n'avait rien de prématuré, car elle avait près de soixante-deux ans. En septembre de l'année suivante, on transporta son corps de la chapelle du couvent des Filles du Sacré-Cœur, où il avait été déposé, à la grande nécropole de Saint-Denis.

(1) D'Aubigné. *Le baron de Fæneste.*
(2) Malherbe. *Œuvres*, III, 340.
(3) De Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois*. II, 552.
(4) Malherbe. *Œuvres*, III. 492.

Deux archers de la garde du corps du roi l'accompagnaient seuls. Voyant une si mince suite, les moines firent difficulté de la recevoir. Ils craignaient que ce ne fût une feinte pour un coup de main sur l'abbaye (1).

Et cependant quelle belle cascade de titres terminait le *Discours funèbre* publié l'année précédente. « Morte, Marguerite de France! Adieu les délices de la France, le paradis des plaisirs de la Cour! le brillant de nos jours, le jour des beautés, la beauté des vertus, la mignardise des lys, le lys des princesses, la princesse des grandes, la reine des grandeurs, la grandeur des esprits, l'esprit de sagesse, la prudence des nobles, la noble des fleurs, la fleur des Marguerite, la Marguerite de France »! (2)

(1) Héroard. *Journal*, II, 200.

(2) *Discours funèbre sur le trépas de la reine Marguerite, duchesse de Valois*, 1615.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES GRAVURES

Imprimerie F. Schmidt, 5-7, avenue Verdier, Grand-Montrouge (Seine)

